

Université de Montréal

**L'évolution des représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel dans les
téléseries américaines de fiction post *#MeToo*.**

Par

Françoise Goulet-Pelletier

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention
du grade de M.A. en études cinématographiques, option recherche.

Décembre 2019

© Françoise Goulet-Pelletier, 2019

Université de Montréal

Unité académique : Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Ce mémoire intitulé

**L'évolution des représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel dans les
téléseries américaines post #MeToo.**

Présenté par

Françoise Goulet-Pelletier

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Isabelle Raynauld

Directrice de recherche

Marta Boni

Membre du jury

Stéfany Boisvert

Membre du jury

Résumé

Le mouvement social *#MeToo* a bouleversé les mœurs et les façons de penser quant aux enjeux liés au harcèlement sexuel et aux abus sexuels. En effet, en automne 2017, une vague de dénonciations déferle sur la place publique et peu à peu, les frontières de ce qui est acceptable ou pas semblent se redéfinir au sein de plusieurs sociétés. En partant de cette constatation sociétale, nous avons cru remarquer une reprise des enjeux entourant le mouvement social *#MeToo* dans les séries télévisées américaines de fiction. Ce mémoire souhaite illustrer et analyser l'évolution des représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel inspirée par le mouvement *#MeToo*. En reprenant les grandes lignes de ce mouvement, cette étude s'attarde sur son impact sur la société nord-américaine. Cette étude se penche également sur un cadre sociologique afin de constater le fonctionnement des représentations sociales et ainsi mieux saisir leur impact sur une société donnée. De plus, en comparant deux corpus télévisuels marqués par l'avant et l'après *#MeToo*, ce mémoire désire faire ressortir les points de similitudes et les disparités entre ces deux périodes évocatrices de bouleversement des mœurs dans ce domaine. Une analyse filmique d'un épisode exemple complète cette argumentation.

Mots-clés : *#MeToo*, télévision, représentations, crimes sexuels

Abstract

The social movement #Metoo has changed the way people think about sexual harassment and sexual abuse issues. Indeed, in the fall of 2017, a wave of denunciations broke out in the public sphere and since, the boundaries of what is acceptable and what is not seem to have been redefined within several societies. Based on this societal observation, we thought we noticed a revival of the issues surrounding the social movement *#Metoo* in American fiction television series. This paper aims to illustrate and analyze the evolution of representations of sexual crimes and sexual harassment inspired by the *#Metoo* movement. Considering the key milestones of this movement, this study focuses on its impact on North American society. This study also looks at a sociological framework in order to observe the way social representations work and thus, better understand their impact on a given society. In addition, by comparing two television corpuses characterized by the before and the after *#Metoo*, this paper wishes to highlight the points of similarities and disparities between these two periods evocative of the upheaval of morals around this issue. A film analysis of an episode example complements this argument.

Keywords : #Metoo, television, representations, sex crimes

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	viii
Liste des figures	ix
Remerciements	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1 – L’impact du mouvement <i>#Metoo</i>	5
Enquête journalistique : les grandes lignes du mouvement <i>#Metoo</i>	5
1.1 Tarana Burke et les débuts de mouvements <i>#Metoo</i>	5
1.2 L’affaire Weinstein en trois dates importantes.....	7
1.3 Le mouvement <i>#Metoo</i> : les points saillants.....	12
1.4 Un éveil collectif	13
1.5 Hollywood.....	15
1.6 Des hommes de pouvoir.....	15
1.7 La narration au cœur du mouvement <i>#Metoo</i>	17
1.8 Le mouvement <i>#Metoo</i> au Québec et la représentation des victimes mâles	18
1.9 L’impact du mouvement dans les milieux de travail et <i>backlash</i>	20
1.10 Impact du mouvement sur les mœurs.....	22
1.11 Impact du mouvement sur le système judiciaire.....	23
Le harcèlement sexuel : clarification.....	26
Chapitre 2 – L’impact des représentations sociales.....	29

2.1	Les bases de la théorie des représentations sociales par Durkheim, Moscovici, Moliner et Jodelet.....	29
2.2	La <i>Cultivation Theory</i> de George Gerbner	33
2.3	Le script, un scénario plus ou moins efficace selon Moliner.....	38
2.4	L'image sociale selon Moliner	39
2.5	L'idée du mythe selon Moscovici et Moliner	40
2.6	Impact des stéréotypes et autres représentations sociales néfastes véhiculés par les médias sur la population.....	41
Chapitre 3 – Les mythes entourant les crimes sexuels et leurs conséquences sur la société.....		47
3.1	La représentation de la victime dans les médias : la vierge et la putain	50
3.2	La peur des femmes et leurs perceptions sur les actes à caractère sexuel, selon l'étude : Images of criminals and victims : A study on women's fear and social control, d'Esther Madriz. 52	
3.3	La représentation du viol dans les films de 1996, une étude de Jana Bufkin et Sarah Eschholz.....	54
Chapitre 4 – La représentation du harcèlement sexuel et des crimes sexuels dans les séries télévisées.....		58
4.1	Nos recherches	59
4.2	Notre corpus télévisuel avant le #Metoo.....	61
4.3	Notre corpus télévisuel après le #Metoo	69
4.4	Représentations de l'agresseur et de la victime, tableaux inspirés des études de Sarah Bufkin et Jana Eschholz	82
4.5	Analyse globale du corpus.....	92
Chapitre 5 – Analyse filmique d'un épisode : <i>The Last Nice Guy in New-York</i> de la série You....		101
5.1	The Last Nice Guy in New York: synopsis	103

5.2 Une perception de la victime en mouvance.....	106
Conclusion	110
Références bibliographiques.....	114
Ouvrages.....	114
Liens web.....	117
Filmographie (ordre alphabétique).....	121
Filmographie (divisée en avant/après le mouvement <i>#Metoo</i>)	123
Annexe.....	126
I. Statistiques.....	126
II. Exemples de <i>tweets</i> durant le <i>#Metoo</i>	129

Liste des tableaux

Tableau 1. –	Épisodes sélectionnés chaîne CW, saison 2007-2008	61
Tableau 2. –	Épisodes sélectionnés chaîne ABC, saison 2007-2008	63
Tableau 3. –	Épisodes sélectionnés chaîne HBO, saison 2007-2008	64
Tableau 4. –	« recherche ciblée » : période sélectionnée : 2018-2019.	69
Tableau 5. –	Épisodes sélectionnés, chaîne ABC, saison 2018-2019	75
Tableau 6. –	Épisodes sélectionnés chaîne HBO, saison 2018-2019	76
Tableau 7. –	Représentation de l'agresseur.....	82
Tableau 8. –	Représentations de la victime	87

Liste des figures

Figure 1. –	Tweet de l’actrice Alyssa Milano, 15 octobre 2017, via la plateforme Twitter	12
Figure 2. –	Statistiques sur le harcèlement sexuel provenant de l’organisation <i>Stop Street Harassment</i> (SSH, 2019).....	127
Figure 3. –	Statistiques sur les agressions sexuelles provenant de l’organisation RAINN. (RAINN, 2019)	128
Figure 4. –	Tweet de l’actrice Evan Rachel Wood.....	129
Figure 5. –	Tweet de Rituparna Chatterjee.....	129
Figure 6. –	Tweet de la fondatrice du #Metoo Tarana Burke.....	129

Ce mémoire est dédié à ma mère, Danièle Goulet

Remerciements

Merci à ma mère, Danièle Goulet, qui m'a épaulée et soutenue tout au long de ce processus, mais surtout pour sa correction éclairée et ses précieux conseils.

Merci à mon copain, Pascal Boudreau, pour son aide dans la mise en page et pour avoir « toléré » mes nombreuses prises de tête durant ce parcours difficile que peut l'être un tel exercice.

Merci à mes douces amies et partenaires de maîtrise, Iris Gaudain, Frédérique Khazoom et Camille Simone Brabant pour avoir fait de cette année un processus plus agréable, pour leurs rires et leurs conseils qui m'ont souvent apaisée durant mes remises en question.

Un grand merci à ma directrice de thèse, Isabelle Raynauld, pour son écoute, son temps et sa patience à mon égard. Nous y sommes arrivées! Je sais que tu partages cette joie avec moi et cela me fait très plaisir.

Merci à l'Université de Montréal, l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris) et l'Universita Cattolica (Milan) pour cette année de voyages, d'amitiés et de souvenirs impérissables... Je me sens choyée d'avoir pu faire partie d'un tel programme international dans le cadre de ma maîtrise!

Enfin, plus qu'un travail, j'ai beaucoup appris durant cette année de recherche, d'analyse et de rédaction. Moi qui pensais que ce ne serait qu'un projet ordinaire « vite réglé », je me suis bien trompée! J'ai appris à gérer cette charge mentale qui vient avec l'autodiscipline et l'autocritique et à faire confiance en mes compétences en tant que chercheuse. Je sors grandie de cette expérience et me sens prête à « affronter » de nouveaux défis, riche de toute cette panoplie d'émotions que cette année 2019 m'a fait vivre!

Un merci spécial à toutes ces victimes qui ont dénoncé leurs agresseurs et à tous ceux et celles qui se sont levés pour tenter de faire changer le statu quo vis-à-vis du harcèlement sexuel durant le mouvement *#MeToo*. À tous ceux qui furent des alliés de ce mouvement empreint d'humanité et de force, merci.

Introduction

À l'automne 2017, un véritable raz de marée frappe l'industrie artistique hollywoodienne. Après un article-choc sorti dans le *New York Time* qui dénonce les agissements récusables du célèbre producteur américain, Harvey Weinstein, les langues se délient et les dénonciations d'abus sexuels et de harcèlements sexuels abondent. Bientôt, la planète entière participe à cette prise de parole qui deviendra l'un des mouvements sociaux les plus importants du 21^e siècle. Aux fondements de ces protestations, un fléau qui fait rage depuis des siècles sans être jamais, ou presque, pointé du doigt, le harcèlement sexuel. Sur la Toile, on voit alors se multiplier les témoignages touchants de femmes et d'hommes, victimes d'agressions, de violences et de harcèlements sexuels qui, par le biais de deux mots « moi aussi », démontrent leur solidarité et font front commun contre ces abus.

C'est notamment grâce aux réseaux sociaux et aux multiples partages d'internautes que le mouvement *#Metoo* a réussi à prendre forme et à générer un tel impact. Les médias journalistiques tels que les quotidiens et les nouvelles télévisées ont dessiné les grandes lignes du mouvement, informant les individus des bouleversements, scandales et victoires qui sont venus façonner le parcours de la fameuse vague *#Metoo*.

Aux États-Unis, comme ailleurs sur la planète, plusieurs têtes de l'industrie tombent, alors que les limites entre ce qui est accepté et ce qui ne l'est plus se forment tranquillement un sillon dans les mœurs collectives et les milieux de travail. Aujourd'hui en 2019, il semble que nous ayons encore les relents de cet air de changement qui a saturé la fin de l'année 2017. En effet, le mouvement *#Metoo* semble avoir fait de nombreux « ravages » et forcé les esprits à une prise de conscience face aux enjeux entourant les crimes sexuels et le harcèlement sexuel.

Mais, cette prise de conscience a-t-elle réellement réussi à faire bouger les choses? Pouvons-nous constater l'impact de ce mouvement jusque dans les représentations sociales que l'on peut voir dans les séries de fiction?

Pour ainsi dire, est-ce qu'un mouvement social, tel que le mouvement *#MeToo*, qui semble être parvenu à chambouler les mœurs et façons de penser de la population américaine (et même mondiale) a réussi à influencer les représentations télévisuelles du crime sexuel, en passant, par ailleurs, par la figure de la victime et celle de l'agresseur?

Une étude effectuée par l'agence Zenith indique qu'en 2019, un individu passe en moyenne 167 minutes par jour devant son téléviseur (Zenith, 2019). La télévision et ce qui y est présenté peuvent donc avoir un impact important dans le quotidien d'un individu et influencer le regard que cette personne pose sur son environnement, sur le contexte social global dans lequel il évolue. Le spectateur, bien souvent, tisse un lien avec les personnages de ses séries télé préférées. Il les « rencontre » chaque semaine, parfois même chaque jour dans le cadre d'une quotidienne, et suit leur parcours avec attention. Il connaît leur travers, leurs forces. Nous avons l'impression que, plus que le cinéma, les séries télévisées et les représentations sociales qui sont présentées dans celles-ci pouvaient réussir à atteindre l'imaginaire d'un téléspectateur fidèle. Par exemple, lorsqu'il y a une plus grande représentation de femmes au pouvoir à la télévision, les femmes téléspectatrices, qu'elles soient jeunes ou plus âgées, reçoivent le message que cette place leur est accessible. Dans la même veine, la façon dont sont représentés les victimes et les agresseurs des crimes sexuels, l'acte de l'agression en lui-même, peut, potentiellement transmettre un message, négatif ou positif, face à ces enjeux.

Ainsi, serait-il possible que ces représentations télévisuelles viennent jusqu'à altérer le jugement d'un téléspectateur? Est-ce que les représentations sociales des crimes sexuels que l'on peut voir dans les séries télévisées représentent vraiment la réalité? Et si elles sont erronées, peuvent-elles venir influencer, voire transformer les perceptions qu'a la société à ce sujet?

Le but de notre démarche consistera à décrire puis à démontrer l'évolution des représentations des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel dans les séries télévisuelles fort probablement influencée par le mouvement *#MeToo*. De ce fait, nous souhaitons aussi démontrer l'influence d'un mouvement social sur le médium de la télévision, ainsi que la réciproque, soit l'influence de la télévision sur cette même société.

Notre hypothèse est donc la suivante : nous avons cru constater dans les fictions télévisuelles américaines de 2018 et 2019 une récupération importante des mêmes enjeux et thèmes que ceux abordés dans le mouvement social *#MeToo*. Nous croyons, même nous l'espérons, que l'impact du mouvement social *#MeToo* fut vecteur de grands changements dans nos sociétés occidentales. Nous pensons qu'il serait possible que la représentation du harcèlement sexuel et autres crimes sexuels dans les fictions télévisuelles ait pu changer après ce véritable raz de marée engendré par le mouvement *#MeToo*, et par le fait même, ait pu contribuer à un changement sociétal important.

Nous diviserons notre étude en cinq parties distinctes afin de bien vérifier notre hypothèse et répondre à cette problématique :

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous présenterons les grandes lignes du mouvement *#MeToo* dans le style d'une enquête journalistique. À l'aide de sources tirées d'articles de journaux, nous tenterons de démontrer l'impact du mouvement sur la société américaine et aussi plus près de nous, au Québec. Nous viendrons aussi définir en quoi consiste le harcèlement sexuel afin que ce qui englobe celui-ci soit clarifié pour tous.

Pour notre deuxième chapitre, nous nous servirons d'un cadre sociologique, afin de mieux comprendre l'impact des représentations sociales sur l'individu. Pour ce faire, nous nous appuyerons, notamment, sur les travaux des sociologues et chercheurs Émile Durkheim, Serge Moscovici, Pascal Moliner et Denise Jodelet. Nous verrons aussi l'impact des représentations sociales véhiculées par la télévision à l'aide de la « Cultivation Theory » de George Gebner et de ses acolytes. Nous tenterons d'appuyer cette théorie par les travaux de chercheurs comme Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand ainsi que la chercheuse Judith Lazar. Nous conclurons ce chapitre par les études de Sheila T. Murphy et de Lee Ann Khalor et Matthew Eastin, études qui nous aideront à démontrer l'impact des stéréotypes et autres représentations sociales néfastes véhiculés par les médias sur la population.

Nous poursuivrons ensuite, dans le chapitre trois, en présentant les mythes et stéréotypes qui entourent les représentations de la victime et de l'agresseur. Nous baserons notre argumentation sur les travaux des chercheuses Helen Benedict, Esther Madriz et Sarah Eschhols et Jana Bufkin.

Nous effectuerons, par la suite, une collecte de données, suivie d'une analyse de résultats en réalisant une étude de comparaison qui opposera un corpus télévisuel pré-mouvement *#MeToo*, soit des épisodes diffusés lors de la saison télévisuelle de 2007-2008 [soit dix ans avant], à un corpus télévisuel post-mouvement *#MeToo*, soit des épisodes diffusés lors de la saison télévisuelle de 2018-2019. Ces analyses nous permettront, nous l'espérons, de distinguer les changements possibles dans les représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel. Nous nous servirons des études portant sur les représentations de la victime et de l'agresseur des chercheuses citées au paragraphe précédent.

Enfin, pour mieux saisir et cerner l'impact du mouvement *#MeToo* sur la représentation du harcèlement sexuel à la télévision post mouvement, nous effectuerons, dans notre cinquième chapitre, une analyse filmique d'un épisode. Il s'agira de l'épisode *The Last Nice Guy in New York* de la série *You* diffusée sur Netflix. Nous avons choisi cet épisode particulier car nous trouvons qu'il permet de bien démontrer la reprise des codes et stéréotypes utilisés auparavant par les différents médias et exposés par la chercheuse Helen Benedict. Nous croyons aussi que celui-ci permet de bien comprendre comment le langage cinématographique télévisuel est utilisé afin de déjouer les perceptions du public. Ce qui nous intéressera est de voir comment l'univers cinématographique peut avoir un impact ou non dans les représentations de la victime et de l'agresseur. Ainsi, nous tenterons de voir, dans ce dernier chapitre, comment les mythes entourant les crimes sexuels sont réutilisés, aujourd'hui, pour influencer, ou même transformer, le jugement du spectateur. Pour renforcer notre argumentaire, nous ferons un parallèle entre la figure de la femme fatale, figure iconique du cinéma, et le mythe de la victime « vamp » élaboré par la chercheuse Helen Benedict et exposé dans le chapitre trois de ce mémoire.

Enfin, notre conclusion nous permettra de confirmer ou non notre hypothèse de départ et d'effectuer un bilan utile sur notre parcours de recherche.

Chapitre 1 – L’impact du mouvement #MeToo

Nous sommes, à l’heure actuelle, en 2019, soit deux ans après le scandale de l’affaire Weinstein et de l’entrée fracassante de la vague du mouvement mondial nommé #MeToo. Afin de mieux comprendre la situation actuelle, nous essayerons d’illustrer ce qui s’est déroulé au cours des deux dernières années, soit 2017 et 2018.

Nous approcherons la première partie du chapitre I comme une enquête journalistique afin de présenter aux lecteurs l’historique du mouvement #MeToo. De cette façon, nous démontrerons l’impact de celui-ci sur la société. Ainsi, dans les prochaines pages, nous discernons les principaux événements entourant l’affaire Weinstein qui a provoqué la spectaculaire vague de dénonciations du harcèlement et des violences de nature sexuelle et engendré le mouvement #MeToo. De plus, nous décrivons les débuts de ce mouvement en nous penchant sur l’histoire de sa fondatrice, Tarana Burke, pour ensuite nous intéresser à la rapide et importante propagation de ce mouvement sur les réseaux sociaux. Enfin, plus près de nous, nous verrons les particularités de l’émergence de ce mouvement au Québec. Puis, nous tenterons aussi de démontrer l’impact du mouvement sur la société américaine et plus concrètement sur leur système de justice. En terminant, nous tenterons de mieux définir ce qui englobe le harcèlement sexuel.

En analysant le mouvement #MeToo, nous désirons déterminer si celui-ci pourrait avoir bel et bien influencé l’évolution des représentations sociales dans les séries télévisées américaines, plus précisément les représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel. En d’autres termes, se peut-il que ce mouvement social ait eu un impact réel sur l’imaginaire télévisuel?

Enquête journalistique : les grandes lignes du mouvement #MeToo

1.1 Tarana Burke et les débuts de mouvements #MeToo

En 2006, dans l’État de New York, une travailleuse sociale du nom de Tarana Burke débute le mouvement *MeToo* (Moi aussi). Tarana a grandi dans le quartier The Bronx de la ville de New York, où le mouvement a d’ailleurs vu le jour. En 1996, une décennie auparavant, alors monitrice dans un camp de vacances, une jeune fille dévoile à Burke qu’elle se fait abuser sexuellement par le

petit ami de sa mère. Tarana reste sans mots et se sent incapable d'aider la petite: « *I was horrified by her words, the emotions welling inside of me ran the gamut, and I listened until I literally could not take it anymore ... which turned out to be less than five minutes...*¹» (Criss, 2018). Elle décide donc de mettre fin à la conversation et envoie l'enfant consulter une de ses collègues. Burke regrette de n'avoir pas été capable d'aider cette petite qui se confiait à elle. Elle explique, dans une entrevue accordée pour CNN plusieurs années plus tard, qu'elle s'est sentie impuissante et complètement submergée par son propre passé, car elle aussi avait été victime d'agressions sexuelles : « *I watched her walk away from me as she tried to recapture her secrets and tuck them back into their hiding place. I watched her put her mask back on and go back into the world like she was all alone and I couldn't even bring myself to whisper ... me too*².» (Criss, 2018).

Cet instant sera le moteur du mouvement *Metoo*.

Ainsi, en 2006, Tarana Burke crée la *Just Be inc.*, une organisation sans but lucratif qui a pour mandat d'aider les victimes d'abus sexuels. Elle lance par la suite le mouvement *Metoo* dans l'espoir de dénoncer ces gestes inacceptables, mais aussi de générer un mouvement de solidarité chez les victimes. En effet, par ces deux mots, elles clament « Je ne suis pas seule. ». Plus tard, elle expliquera le choix de ce slogan en ces mots bien sentis : « *On one side, it's a bold, declarative statement that, "I'm not ashamed", and "I'm not alone", she said. On the other side, it's a statement from survivor to survivor that says, 'I see you, I hear you, I understand you and I'm here for you...*³» (Criss, 2018).

Ces paroles puissantes soulèveront des marées, une décennie plus tard, lorsque l'actrice Alyssa Milano réutilisera cette formule de ce nouveau mot-symbole, *Metoo*, précédé d'un hashtag, sur Twitter, après la sortie du scandale de l'affaire Weinstein en octobre 2017. Tarana Burke, surprise

¹ Traduction libre de l'auteure : « J'étais horrifiée par ses paroles, les émotions qui jaillissaient à l'intérieur de moi passaient par toutes les gammes, et je l'ai écouté jusqu'à ce que je n'en puisse plus, c'est-à-dire moins de cinq minutes. »

² Traduction libre de l'auteure : « Je l'ai regardée s'éloigner alors qu'elle tentait de reprendre ses secrets et de les replacer dans un endroit bien caché. Je l'ai regardée remettre son masque et retourner dans le monde comme si elle était complètement seule et je n'avais même pas la force de lui chuchoter... moi aussi. »

³ Traduction libre de l'auteure : « D'un côté, c'est une déclaration courageuse de dire "Je n'ai pas honte" et Je ne suis pas seul.e. dit-elle. Mais d'un autre côté c'est une déclaration de survivant.e. à survivant.e. qui dit "Je te vois", "Je t'entends", "Je te comprends" et "Je suis là pour toi"... »

par la réutilisation de son slogan social, ressentira alors un fort sentiment d'injustice et d'incompréhension : « I felt a sense of dread, because something that was part of my life's work was going to be co-opted and taken from me and used for a purpose that I hadn't originally intended.⁴ » (Garcia, 2018). Milano, qui n'était pas au courant du mouvement de 2006 initié par la travailleuse sociale new-yorkaise, appellera, quelques jours plus tard, Burke et l'impliquera comme porte-étendard du projet. À ce sujet, l'actrice hollywoodienne, dira : « What the Me Too campaign really does, and what Tarana Burke has really enabled us to do, is put the focus back on the victims...⁵ » (Garcia, 2018). En ce sens, nous tenterons de vérifier, dans les prochains chapitres, à l'aide d'un corpus d'émissions diffusées avant et après le mouvement, si la victime tient une place nouvelle dans les représentations télévisuelles des crimes et des diverses formes d'abus sexuels. Peut-on, par exemple, voir les conséquences d'une agression sexuelle sur celle-ci? Est-elle culpabilisée? La représentation du type de victimes a-t-elle évolué? En est-il de même pour les types d'agresseurs? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions dans les prochaines pages et autres chapitres de ce mémoire.

1.2 L'affaire Weinstein en trois dates importantes

Le 5 octobre 2017

Le 5 octobre 2017, le célèbre quotidien le *New York Times* publie un article-choc dénonçant des ententes à l'amiable qu'aurait eues le célèbre producteur de cinéma hollywoodien, Harvey Weinstein, avec certaines de ses collègues féminines du milieu artistique (Kantor et Twohey, 2017). Les journalistes, Megan Twohey et Jodi Kantor, couvrent cette enquête journalistique durant plusieurs mois. Au cours de cette investigation, les deux femmes récupèrent une panoplie de témoignages et de preuves contre le célèbre producteur dans le but de lever le voile sur ce qui sera l'un des plus gros scandales de 2017. Ainsi, l'article, *Harvey Weinstein Paid off Sexual Harassment Accusers for Decades*, écrit par le duo chevronné Kantor et Twohey, démontre que l'influent producteur aurait tenté de garder secrètes plusieurs accusations de harcèlements

⁴ Traduction libre de l'auteure : « J'ai ressenti un sentiment d'effroi, car quelque chose qui faisait partie du travail de ma vie allait être cooptée, pris de moi et utilisé pour un but qui n'était pas celui que j'avais prévu initialement ».

⁵ Traduction libre de l'auteure : « Ce que la campagne Me too fait réellement et ce que Tarana Burke nous a permis à tous de faire, c'est de reporter l'attention sur les victimes... »

sexuels en échange de sommes faramineuses, allant de 80 000\$ à 150 000\$ (*Le Monde* avec AFP et Reuters, 2017). Questionnées à ce sujet, les journalistes Megan Twohey et Jodi Kantor expliquent que les agissements douteux de Harvey Weinstein étaient un « secret » étalé aux yeux de tous, mais que presque personne de l'industrie ne connaissait l'ampleur du problème: « Almost nobody knew the full extent of what was going on. I have sources who knew a fair amount and have still been shocked by what's come out.⁶ » (Lang, 2017). L'onde de choc est alors d'autant plus grande que, personne jusqu'ici n'avait osé parler contre Weinstein, vu sa grande ascendance dans l'industrie. En effet, comme l'indique l'article du *New York Times*, une douzaine d'employés savaient très bien ce qui se tramait, mais seulement quelques-uns d'entre eux ont confronté Weinstein à ce propos (Kantor et Twohey, 2017). L'article mentionne aussi un accord entre la *Weinstein Company* et ses employées qui stipule que ceux-ci devaient s'abstenir de critiquer leurs dirigeants, si ces déclarations pouvaient nuire à la bonne réputation de la compagnie (Kantor et Twohey, 2017). Dans les prochains chapitres de ce mémoire, nous essaierons d'en connaître davantage sur la représentation des agresseurs dans les médias, plus précisément dans les fictions télévisées. Ainsi, nous nous questionnons à savoir s'il existerait un profil de l'agresseur, et si oui, si celui-ci s'apparente, de près ou de loin, à la figure d'autorité et de puissance de Harvey Weinstein, à cette époque.

Comme le mentionne l'article choc, il y avait une forte prescription de garder le silence dans la *Weinstein Company*. Cette obligation de silence était d'autant plus écrasante qu'elle était exacerbée par le statut important et influent des frères Weinstein à Hollywood et partout à travers le monde dans l'univers cinématographique. En effet, Harvey Weinstein pouvait ouvrir ou fermer beaucoup de portes à ceux et celles qui souhaitaient avoir une chance de faire carrière à Hollywood. Dans une entrevue accordée au *Variety*, les journalistes, Twohey et Kantor, confirment cette idée: « A letter of recommendation from Harvey Weinstein will open doors to get you the jobs that you dream of getting some day. By the same token, if you speak out, those pathways will close down.⁷» (Lang, 2017). Sachant la puissance de la relation de pouvoir de

⁶ Traduction libre de l'auteure : « Presque personne ne savait tout ce qui se passait. J'ai des sources qui en savaient pas mal et qui ont quand même été choquées par ce qui est sorti ».

⁷ Traduction libre de l'auteure : « Une lettre de recommandation de d'Harvey Weinstein vous ouvrira des portes pour obtenir le job que vous rêvez d'obtenir un jour. De la même façon, si vous parlez, ces mêmes avenues se fermeront.

Weinstein sur ses pairs, nous nous interrogeons à savoir si de telles relations seront mises en scène dans notre corpus télévisuel post *#Metoo*. Pourrons-nous observer différents abus de pouvoir qui serviront, dans le cas d'une agression ou de harcèlement, à mieux manipuler la victime? Y trouverons-nous une différence notable avec le corpus témoin pré-*#Metoo*, que nous étudierons pour mieux marquer l'impact du mouvement sur les séries télévisuelles?

Avant cet automne agité de 2017, la carrière de Weinstein était prospère et un exemple de succès dans la ville des anges, Los Angeles. Weinstein avait récolté plusieurs prix comme producteur pour la *Miramax Company*, dont un Oscar et plusieurs *Tony Awards* pour des films et des comédies musicales, telles que *Shakespeare in Love* et *Billy Elliot : The Musical*. Il a ensuite fondé sa propre maison de production avec son frère, Bob Weinstein, la *Weinstein Company*, qui produira de très grands succès cinématographiques, tels que : *Django Unchained*, *The King's Speech*, *Silver Linings Playbook*, pour ne nommer que ceux-ci.

Comme le mentionne l'article du *New York Times* de Twohey et Kantor, plusieurs actrices rencontraient le méga producteur dans l'espoir de se tailler une place dans l'un de ses films et nombre d'entre elles étaient invitées, pour ces rencontres, dans une suite d'hôtel :

Two decades ago, the Hollywood producer Harvey Weinstein invited Ashley Judd to the Peninsula Beverly Hills hotel for what the young actress expected to be a business breakfast meeting. Instead, he had her sent up to his room, where he appeared in a bathrobe and asked if he could give her a massage or she could watch him shower, she recalled in an interview.⁸ » (Kantor et Twohey, 2017)

Et encore: « *In 2014, Mr. Weinstein invited Emily Nestor, [...] to the same hotel and made another offer: If she accepted his sexual advances, he would boost her career⁹ » (Kantor et Twohey, 2017).*

⁸ Traduction libre de l'auteure : « Il y a deux décennies, le producteur hollywoodien Harvey Weinstein a invité Ashley Judd à l'hôtel Peninsula Beverly Hills pour ce que la jeune actrice pensait être un déjeuner d'affaire. Au lieu de cela, il l'a fait monter dans sa chambre, où il est apparu en peignoir et lui a demandé s'il pouvait lui faire un massage ou si elle pouvait le regarder se doucher, se rappelle-t-elle dans une entrevue. »

⁹ Traduction libre de l'auteure : « En 2014, M. Weinstein a invité Emily Nestor (...) au même hôtel et lui a fait une autre offre : Si elle acceptait ses avances sexuelles, il favoriserait sa carrière. »

La position d'autorité du producteur, le manque de témoins dans ces « réunions » plus qu'intimes, ainsi que le malaise ressenti, sont les raisons évoquées par les victimes lorsqu'on leur demanda pourquoi elles avaient gardé le silence (Kantor et Twohey, 2017).

Lors de la sortie de cette affaire, plusieurs victimes émergent de l'ombre. Les preuves et les témoignages des anciens employés de Weinstein sont si nombreux et si sérieux que la même journée, soit le 5 octobre 2017, le producteur choisit alors de s'excuser de ses agissements des dernières années dans un communiqué à l'intention des médias : « J'ai conscience que la manière dont je me suis comporté avec des collègues par le passé a causé beaucoup de souffrances et j'en demande sincèrement pardon. Quoique j'essaie de mieux faire, je sais qu'il me reste un long chemin à parcourir » (*Le Monde* avec AFP et Reuters, 2017).

Mais au lendemain du scandale, le riche producteur fait volte-face et annonce qu'il poursuit en justice le *New York Times* pour diffamation. Il déclare qu'il n'a jamais forcé qui que ce soit dans une relation sexuelle sans consentement. Il sera, par la suite, congédié de la *Weinstein Company*, qu'il avait fondée en 2005.

Le 10 octobre 2017

Quelques jours suivant la sortie du scandale de l'affaire Weinstein, le 10 octobre 2017, le quotidien new-yorkais, *The New Yorker*, sort un article coup de poing écrit par le journaliste Ronan Farrow. L'article, *From Aggressive Overtures to Sexual Assault: Harvey Weinstein's Accusers Tell Their Stories*, dévoile de nouvelles victimes et parmi elles, des célébrités internationales. Lors d'une enquête de plus de dix mois, le journaliste récolta les témoignages poignants de plusieurs présumées victimes de Weinstein : viols, actes sexuels forcés et trafics sexuels seront parmi les délits mentionnés : « Three of the women [...] told me that Weinstein had raped them, forcibly performing or receiving oral sex or forcing vaginal sex. Four women said that they had experienced unwanted touching that could be classified as an assault.¹⁰ » (Farrow, 2017). Parmi les femmes qui ont dénoncé le producteur lors de ces entrevues, l'on retrouve l'actrice italienne

¹⁰ Traduction libre de l'auteure : « Trois de ces femmes (...) m'ont dit que Weinstein les avait violées, les forçant à performer ou à recevoir du sexe oral ou des rapports vaginaux. » Quatre de ces femmes ont dit qu'elles avaient subi des attouchements non désirés qui pouvaient être considérés comme des voies de fait.

Asia Argento, l'irlando-zimbabwéenne Lucia Evans, la française Emma de Caunes, les américaines Mira Sorvino, Rosanna Arquette et Jessica Barth. Dans toutes ces histoires troublantes, on retrouve le même modus operandi du producteur qui utilise la vulnérabilité de ses victimes ainsi que le miroitement de ses contacts et a contrario, la fermeture du milieu si elles refusent, afin qu'elles lui consentent des actes sexuels. Dans presque chaque agression, le producteur a précédé sa rencontre d'une réunion avec une femme cadre, afin de mettre en confiance la victime. Lors de son entrevue avec le journaliste Ronan Farrow, une employée de Weinstein décrit ces rencontres comme étant comme un pot de miel afin de mieux coincer ces femmes : « It almost felt like the executive or assistant was made to be a honeypot to lure these women in, to make them feel safe¹¹ » (Farrow, 2017).

Le 12 octobre 2017, une enquête de police est officiellement ouverte à l'endroit du géant hollywoodien Harvey Weinstein. Les dénonciations contre celui-ci se multiplieront et s'empileront jusqu'à obtenir une liste de 80 noms de victimes.

Le 25 mai 2018

Le 25 mai 2018, Harvey Weinstein, qui est finalement inculpé de viol au premier degré (usage de la force) et au troisième degré (sur une personne incapable de donner son consentement), ainsi que d'agression sexuelle sur deux victimes, plaide non coupable à ces accusations. En février dernier, l'État de New York poursuivait la *Weinstein Company* pour violation des droits civils et pour avoir failli à ses obligations de protection envers ses employés, ayant mené à la non-protection de ceux-ci face aux harcèlements sexuels de l'un des fondateurs. À ce jour, Harvey Weinstein est toujours au milieu de procédures judiciaires¹². Selon un article du journal, *Le Monde*, l'accusé est passible, en principe, d'une peine de 25 ans de prison (Eudes, 2018)¹³.

¹¹ C'était presque comme si le cadre ou l'assistant était utilisé comme un pot de miel pour attirer ces femmes (dans un piège), pour qu'elles se sentent en sécurité...

¹² Rectification de l'auteure : En date de la soutenance, le 27 mars 2020, Harvey Weinstein fut reconnu coupable d'agression sexuelle et de viol et devra purger une peine de 23 ans de prison. Un second procès attend l'ex producteur de cinéma inculpé pour deux autres agressions sexuelles.

¹³ Ajout actualité, note de l'auteure : En août 2019, son procès qui devait s'ouvrir en septembre, a d'ailleurs été reporté à janvier 2020, après qu'une nouvelle présumée victime se soit identifiée et eut accepté de témoigner contre lui. Le producteur a plaidé non-coupable à ce nouvel acte d'accusation déposé contre lui par le procureur.

En octobre 2017, l'affaire Weinstein fait donc couler beaucoup d'encre, surtout avec la vague d'inculpations qui s'ensuit contre l'un des plus grands producteurs de cinéma au monde. On assiste à des débats sur la place publique, dans les milieux de travail. Le cas de l'affaire Weinstein, qui ébranle instantanément toute l'industrie artistique hollywoodienne, déclenche la déferlante #Metoo qui se fracasse alors sur les eaux troubles du Web à grands coups de Tweet et de publications poignantes.

1.3 Le mouvement #Metoo : les points saillants

Le 15 octobre 2017, l'actrice Alyssa Milano, connue pour ses rôles de Phoebe Halliwell dans la série *Charmed* et de Jennifer Mancini dans la série *Melrose Place*, publie un message simple et pourtant efficace sur son compte Twitter, afin d'inciter les femmes et les hommes à créer un mouvement social en réponse au scandale Weinstein qui ébranle alors le Tout-Hollywood et la planète entière. Cette initiative permet de mettre en lumière les agissements fautifs de certains hommes à l'égard des femmes et de générer un mouvement de solidarité. En effet, en quelques jours seulement, Milano reçoit 60 000 messages en réponse à son tweet (Croquet, 2018), reproduit ici :



Figure 1. – Tweet de l'actrice Alyssa Milano, 15 octobre 2017, via la plateforme Twitter

« Si vous avez été victime de harcèlement ou d'agression sexuelle, écrivez : "*moi aussi*" en réponse à ce tweet. » (Croquet, 2018)

Le mouvement prend une ampleur planétaire et le mot-clic anglophone *#Metoo* est rapidement partagé et ce, plus de 17,2 millions de fois (Croquet, 2018). Plusieurs pays se réapproprient à leur tour le mouvement. Ainsi, bien rapidement et sur plusieurs réseaux sociaux, les internautes de partout dans le monde témoignent des histoires d'abus sexuels, de harcèlements au travail, dans la rue, dans leur milieu familial :

Des faits survenus au travail, mais qui s'étendent aussi à l'enfance, à la famille, à la fac, à l'espace public. L'amoncellement de ces récits en quelques centaines de caractères montre que le harcèlement sexuel des femmes ne s'arrête pas à Hollywood; il n'épargne aucune classe sociale, aucun milieu. (Croquet, 2018)

Un véritable phénomène se produit sur la toile et dans les médias, phénomène décrit ainsi par l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe : « Mouvement social féminin du XXI^e siècle, qui sait user des outils technologiques de l'époque pour faire apparaître un point de vue non pris en compte à la mesure de sa réalité massive et tragique » (Croquet, 2018). L'anthropologue poursuit, par la suite, en expliquant l'importance de ce mouvement social dans une ère à l'apogée de l'individualisme : « À force de s'amonceler, de s'internationaliser, ces récits nés du "je" solitaire, glissant vers le "moi aussi", et "elle aussi" et une autre encore, finissent par dessiner un "nous", étonnante présence collective, où chacune reste debout près de sa phrase lancée [...] » (Croquet, 2018). Cet effet de solidarité expliqué par Nahoum-Grappe semble être l'un des éléments clés du mouvement *#Metoo*. Serait-il possible que, lors de la reprise de ce mouvement social dans les fictions télévisuelles, les scénaristes aient tenté de démontrer ce sentiment de solidarité de victime à victime? Nous tenterons de répondre à cette question dans les prochains chapitres.

1.4 Un éveil collectif

Le *#Metoo* comme un « éveil collectif » est ainsi qualifié dans un article du *Devoir*, sorti en octobre 2018. En effet, les victimes ont soudainement un sentiment d'unité et de force comme le prouvent les répercussions énormes qu'ont suscitées ce mouvement. Rapidement, nombreux sont ceux et celles qui ont pris la parole sur les réseaux sociaux pour dénoncer leurs agresseurs. Au Québec, le nombre de dénonciations et de demandes d'aide pour et par les victimes a décuplé

très rapidement à la suite de ces sorties publiques sur le Web. Comme le démontre cet article de la journaliste Jessica Nadeau du *Devoir* publié en 2018 : « Dans les centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS), le nombre de demandes d'aide a triplé en octobre 2017. L'an passé, on a observé une augmentation de 25 % [...] Du jamais vu depuis la sortie publique de Nathalie Simard en 2004... » (Nadeau citant Stéphanie Tremblay porte-parole CALACS, 2018). La sociologue, Sandrine Ricci, nomme ce phénomène de grandes dénonciations comme une « logique de solidarisation ». Elle s'explique : « Devant les tribunaux, c'est généralement la parole d'une femme contre celle d'un homme. C'est donc un calcul logique des femmes de se dire : si on est plusieurs à dire la même chose, peut-être qu'on va enfin commencer à nous croire » (Nadeau, 2018). Il sera intéressant d'observer si l'acte de dénonciation est encouragé dans les représentations télévisuelles qui ont suivi le mouvement #MeToo ou s'il est, au contraire, découragé. Pourra-t-on observer un changement face à cet enjeu dans nos corpus pré-mouvement et post-mouvement ?

Dans son entrevue avec l'essayiste féministe, Pascale Navarro, la journaliste Jessica Nadeau du quotidien *Le Devoir*, met en lumière l'éveil des communautés face au harcèlement sexuel. Ainsi, comme le fait remarquer l'essayiste, cet éveil fonctionne notamment par le rapport intime qu'ont certaines personnes avec les individus qui ont dénoncé ces agissements fautifs sur la toile : « Pour les gens qui étaient sceptiques de cette culture du viol, de voir que leur cousine, leur amie, leur collègue ou le gars avec qui ils jouent au hockey a été victime de violence sexuelle, ça ouvre certaines consciences » (Nadeau, 2018). En voyant le nombre d'individus touchés par le harcèlement sexuel dans leur quotidien, la société est amenée à se questionner : qu'est-ce qui est acceptable et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Pourquoi autant de femmes sont victimes de harcèlement sexuel, éduquons-nous bien nos garçons face au consentement, au respect et à la sexualité ? On assiste à une redéfinition sociétale de ce qui est acceptable ou non, comme l'explique Navarro : « Si le mouvement #Moiaussi prend autant de place aujourd'hui, c'est parce qu'on est moins tolérantes. La frontière de ce qui est acceptable est en train de bouger » (Nadeau, 2018). Nous pensons que cette nouvelle délimitation, de ce qui est toléré et ce qui ne l'est plus, pourra bel et bien être mise de l'avant dans les différents épisodes qui ont suivi le mouvement. De ce fait, serait-il possible que cette nouvelle frontière vienne marquer une disparité entre les

mœurs et façons de penser avant *Metoo* et après *Metoo*, de façon à ce qu'on y décèle un conflit entre les générations? Nous tenterons d'y répondre dans les prochains chapitres.

1.5 Hollywood

On observe aussi ce phénomène à Hollywood où le mouvement social *#Metoo*, véritable raz de marée, arrache tout sur son passage, dont plusieurs têtes de l'industrie artistique américaine, telles que celles de l'acteur Kevin Spacey, le réalisateur James Tobak, le journaliste sportif Matt Lauer, le chef d'orchestre du Metropolitan Opera de New York James Levine, qui deviennent les cibles de dénonciations publiques. En effet, le *New York Times* rapporte, en octobre 2018, qu'un an après la sortie du scandale Weinstein, près de 200 hommes hauts gradés ont perdu leur emploi à la suite de dénonciation publiques : « A New York Times analysis has found that, since the publishing of the exposé (followed days later by a New Yorker investigation), at least 200 prominent men have lost their jobs after public allegations of sexual harassment »¹⁴ (Carlsen et al., 2018). Un chiffre énorme et du jamais vu. Aux États-Unis, les dénonciations ont rapidement eu un effet boule de neige et très vite, plusieurs actions et nouvelles réglementations sont mises en place par des compagnies afin d'encadrer et d'éliminer le harcèlement sur les milieux de travail. Après la vague *Metoo*, les rapports de plaintes de harcèlement ont augmenté d'environ 84% chez 54% des compagnies américaines (Eltling, 2018). Notamment, à Hollywood, la guildes des producteurs a décidé, après le scandale de l'affaire Weinstein, d'instaurer une réglementation plus sévère vis-à-vis le harcèlement durant les tournages (Collard, 2018).

1.6 Des hommes de pouvoir

Comme le démontre bien l'analyse ci-haut, les histoires d'hommes de pouvoir qui ont été accusés d'harcèlement sexuel vis-à-vis de leurs employé(e)s se succèdent. Ce phénomène a intéressé Francesca Gino, professeure d'administration des affaires à l'Université Harvard. En effet, cette chercheuse a examiné la fonction du pouvoir dans les cas de harcèlement sexuel au travail. Elle démontre, dans une entrevue accordée au *Harvard Gazette*, que les hommes en situation

¹⁴ Traduction libre de l'auteure : « Une analyse du New York Times a révélé que, depuis la publication de l'article (suivie quelques jours plus tard d'une enquête du New Yorker), au moins 200 hommes importants ont perdu leur emploi à la suite d'allégations publiques de harcèlement sexuel. »

d'autorité auraient, selon ses recherches, plus tendance à se rendre fautifs d'abus sexuel que les femmes dans cette même position :

The different ways that men and women tend to handle power may account for why so many male industry titans have been accused, and almost no women leaders so far. Gino's work shows that men tend to unconsciously associate sex and power more readily and frequently than women do [...] Other research found that powerful men often inaccurately convince themselves that others are more sexually interested in them than they are, prompting them to act out (Pazzanese et Walsh, 2017).¹⁵

Les gens qui ont du pouvoir auraient aussi plus tendance à objectifier les individus qui les entourent et, bien sûr, à porter davantage leur attention sur leur propre personne. Dans les prochaines pages, nous tenterons de remarquer, par ailleurs, si, dans la majorité des séries télévisées faisant partie de notre corpus incluant l'avant et l'après *#Metoo*, ce sont les hommes en situation de pouvoir qui ont le rôle d'agresseur. Nous nous questionnerons aussi à savoir si cette représentation de l'agresseur a toujours été ainsi. A-t-elle changé avec les années, s'inscrit-elle dans ce qu'on pourrait appeler les « mythes » entourant les crimes sexuels? Nous tenterons de répondre à cette question dans les prochaines pages de ce mémoire.

Cette relation supérieur/inférieur représente, selon nous, l'essence même du mouvement *#Metoo*, c'est-à-dire que ce mouvement repose essentiellement sur une relation immorale d'harcèlement sexuel d'une personne de pouvoir sur une personne en situation d'infériorité. Nous tenterons de mieux définir cette interprétation du mouvement dans les chapitres qui suivront.

¹⁵ Traduction libre de l'auteure : « La façon différente dont les hommes et les femmes ont tendance à gérer le pouvoir peut expliquer pourquoi tant de titans masculins de l'industrie ont été accusés, et presque aucune femme dirigeante jusqu'à maintenant. Les travaux de Gino démontrent que les hommes ont tendance à associer inconsciemment le sexe et le pouvoir plus facilement et plus fréquemment que les femmes (...) D'autres recherches ont montré que les hommes puissants se convainquent souvent à tort que les autres sont plus sexuellement intéressés par eux qu'ils ne le sont en réalité, ce qui les incite à agir. »

1.7 La narration au cœur du mouvement *#Metoo*

L'historien Tim McCarthy croit en la puissance et en l'efficacité des histoires racontées comme vecteur de changements dans une société. Ainsi, ce professeur de l'Université Harvard nous explique :

Narrative has been a unifying and mobilizing force through history [...] In the first half of the 19th century, slave narratives — stories that bore witness to the brutality committed against people treated as property — “were incredibly powerful in terms of moving public opinion of a culture that was increasingly literate and increasingly divided” over abolition.[...] All of these movement moments that changed hearts and minds and moved a nation in the direction of justice have been rooted in storytelling.(Pazzanese et Walsh, 2017)¹⁶

Ainsi, ces témoignages racontés sur la toile, comme ceux que l'on a pu lire lors de l'explosion du mouvement *#Metoo*, s'inscrivent déjà dans l'idée de narration. Comme le démontre l'historien Tim McCarthy en réhabilitant des faits provenant du passé américain, les histoires vécues, lorsqu'elles sont racontées, ont la capacité, voire la propension, de faire changer les choses, en facilitant la connaissance et la compréhension d'une réalité mal connue des personnes extérieures à cet enjeu. En se basant sur les propos de McCarthy, on comprend que le mouvement social *#Metoo* et la possible influence de celui-ci dans les fictions télévisuelles sont intrinsèquement liés. En effet, nous pensons que tous les deux répondent à cette idée de raconter et aux changements sociaux que les récits ont le pouvoir d'engendrer. La narration permet à celui qui écoute, de mieux comprendre les enjeux impliqués, d'être empathique à une situation, car elle devient, par le fait même, plus humaine. Dans ce sens, le mouvement *#Metoo* a débuté, de

¹⁶ Traduction libre de l'auteure : « La narration a été une force unificatrice et mobilisatrice à travers l'histoire (...) Dans la première moitié du 19e siècle, les récits d'esclaves - des histoires qui témoignent de la brutalité commise contre des personnes traitées comme des biens - " étaient incroyablement puissants en termes d'émouvoir l'opinion publique d'une culture de plus en plus instruite et divisée " sur l'abolition [...] Tous ces mouvements qui ont changé les esprits et les cœurs et qui ont fait avancer une nation dans la voie de la justice ont été fondés sur des récits. »

prime abord, par des témoignages, par de lourds secrets dévoilés sur la place publique, sur Internet. Comme l'a mentionné l'essayiste féministe, Pascale Navarro, constater qu'un de nos proches a vécu un préjudice nous rend encore plus sensible, voire plus investi, dans ce qui peut être un enjeu sociétal (Nadeau, 2018). Par sa fonction narrative, la fiction télévisuelle permet à un téléspectateur lambda de mieux saisir la portée d'une situation donnée, d'y être sensible et de devenir empathique à cette situation à laquelle il était indifférent quelques heures plus tôt, tout simplement parce que le fait de raconter permet d'émouvoir et de toucher l'autre de multiples façons. Les séries, en ce sens, peuvent avoir une fonction transformatrice lorsqu'elles réussissent à influencer l'opinion d'un spectateur attentif. En effet, comme le dit bien Iris Brey, spécialiste de la représentation du genre au cinéma et dans les séries, dans son ouvrage *Sex and the Series : sexualités féminines, une révolution télévisuelle* : « La série est un outil de communication de masse qui peut avoir un impact profond sur la représentation (...). C'est en cela que les séries prennent une fonction révolutionnaire (...) » (2016, p.3). L'identification du spectateur avec le personnage, ou du récepteur avec celui qui témoigne, participe à cette prise de conscience. Dans le chapitre II de ce mémoire, nous tenterons de mieux comprendre le fonctionnement des représentations sociales sur l'humain et plus précisément dans le cas où elles sont véhiculées par les médias. À l'aide d'études sociologiques, nous désirons, notamment, discerner si la télévision peut réellement avoir un impact sur un téléspectateur. Ce faisant, nous pensons que nous pourrions mieux « mesurer » l'influence de la possible évolution des représentations des abus sexuels dans les fictions télévisuelles, suivant le mouvement *#Metoo*.

1.8 Le mouvement *#Metoo* au Québec et la représentation des victimes mâles

Au Québec, le mouvement *#Metoo* a frappé fort. En octobre 2017, alors que les tweets se multiplient sur la toile, plusieurs Québécois et Québécoises participent, à leur tour, au mouvement. Les témoignages fusent et bientôt, des noms circulent. Parmi eux, de « gros noms » de l'industrie comme Éric Salvail, animateur et producteur télé et Gilbert Rozon, producteur et fondateur du Festival *Juste pour rire*. Le cas d'Éric Salvail nous intéresse plus particulièrement puisqu'il met de l'avant un autre « type » de victime, les hommes.

Le 18 octobre 2017, un article du journal *La Presse* déclare que le producteur télé Éric Salvail aurait fait preuve, à plusieurs reprises et selon plusieurs témoignages récoltés, d'inconduites sexuelles. Une des victimes, le coiffeur Marco Berardini, avoue avoir eu peur des conséquences de son aveu public sur sa carrière et sa réputation : « Marco Berardini a longuement hésité avant de nous parler. Il l'a fait lorsque nous lui avons rapporté avoir recueilli plusieurs autres témoignages, des gens qui requéraient l'anonymat, car ils avaient peur des représailles qu'Éric Salvail pourrait exercer à leur endroit » (Gagnon et Vallet, 2017). En effet, Éric Salvail était un homme très influent du paysage artistique québécois, mais aussi, un animateur adoré du public. Avances sexuelles déplacées, exhibitionnismes répétés, harcèlements, séquestrations et même agressions sexuelles s'ajouteront sur la liste des méfaits de ce célèbre producteur dans les semaines qui vont suivre les dénonciations.

Dans son entrevue pour *La Presse*, la victime Berardini, explique son silence des dernières années par la honte et la peur de faire rire de lui par le corps policier. Étant un homme et de surcroit, étant de grande taille et de forte musculature, ce coiffeur des vedettes n'a pas vraiment le « profil type » d'une victime :

Pour Marco Berardini, maintenant âgé de 41 ans, l'affaire Harvey Weinstein a aussi été un déclencheur. Le harcèlement dont le producteur hollywoodien a fait preuve à l'endroit de dizaines d'actrices l'a profondément bouleversé. « Jusqu'à ce que l'affaire Harvey Weinstein survienne, jusqu'à ce que vous me contactiez, je me disais que ce n'était pas si grave, ce que j'avais vécu. Mais maintenant que je sais qu'il a fait ça à d'autres, je me sens justifié de m'être senti mal à l'époque...» (Gagnon et Vallet, 2017).

Dans plusieurs prises de paroles publiques contre les crimes sexuels, que ce soit par des politiciens, des personnalités publiques, par des journalistes ou des commentateurs, les victimes de sexe masculin sont oubliées. Ces allégations contre le producteur Éric Salvail et les dénonciations faites par des victimes hommes, tels que Donald Duguay (autre victime connue de Salvail) ou Marco Berardini, mettent en lumière cette réalité et redéfinissent la question du « profil type » de la victime, voire de la représentation de celle-ci dans les médias et autres

imaginaires télévisuels et cinématographiques, car après tout, à quoi devrait ressembler une victime? Ou plutôt, comment est-elle représentée? Est-ce que le mouvement #Metoo a modifié la représentation de la victime à la télévision? Nous investiguerons ces excellentes et importantes questions dans les prochains chapitres et tenterons d'y répondre à l'aide d'analyses de séries télévisuelles et d'épisodes particulièrement ciblés.

1.9 L'impact du mouvement dans les milieux de travail et *backlash*

Après les éclats de l'affaire Weinstein et la vague du mouvement #Metoo sur les réseaux sociaux, les chiffres des dénonciations de harcèlement sexuel dans les milieux de travail ont indéniablement augmenté. Plusieurs compagnies américaines et canadiennes ont remarqué une hausse marquée des plaintes de harcèlement sexuel parallèlement au mouvement et au scandale d'octobre 2017. En effet, un article de la *NBC NEWS* démontre une hausse de 12 % des cas de plaintes répertoriées lors d'une enquête faite auprès de compagnies américaines, et ce, un an après les évènements :

The U.S. Equal Employment Opportunity Commission, which investigates complaints of workplace sexual harassment and discrimination, saw about 7,500 harassment complaints filed from October 2017 to September 2018, a 12 percent increase compared to the previous year¹⁷(Chiwaya, 2018).

Avec le nombre de dénonciations qui augmente, les entreprises ont vite fait d'adopter de nouveaux règlements afin de limiter les inconduites au sein de leur personnel. Malheureusement, certaines nouvelles règles imposées sont très sévères et engendrent un effet de recul vis-à-vis le mouvement social au lieu d'améliorer les conditions de travail des employés. On assiste par exemple à une surréglementation qui pourrait bel et bien nuire à la gent féminine embauchée dans de grandes entreprises. Comme le démontre cet article du magazine new-yorkais *Fortune*, les nouvelles législations engendrées par la vague *Metoo* restreignent les contacts entre les

¹⁷ Traduction libre de l'auteure : « La U.S. Equal Employment Opportunity Commission qui enquête sur les plaintes de harcèlement sexuel et de discrimination en milieu de travail, a reçu environ 7 500 plaintes de harcèlement déposées entre octobre 2017 et septembre 2018, une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. »

employés. La Société pour la Gestion des Ressources Humaines (Society for Human Resource Management : SHRM) invoque, à cet effet, les paroles d'un gestionnaire questionné à ce sujet :

Male mentors can no longer be assigned to women less senior than themselves. Working in the office after hours is no longer allowed “for groups of fewer than three employees and must include a manager.” No touching ever, and “asking permission to enter a 3-foot space, and NEVER [caps theirs] closer than 3 feet.” One manager told SHRM he’s “scared to say anything” to or about women, ever.¹⁸ (Fisher, 2018)

Ce véritable *backlash* postmouvement *Metoo* inquiète la femme d'affaire américaine et nouvelle directrice des opérations de Facebook, Sheryl Sandberg, qui craint une réduction du mentorat homme/femme dans les milieux de travail en raison de la peur de ceux-ci d'être faussement accusés d'inconduite (Alini, 2018). Les inquiétudes de Sheryl Sandberg semblent fondées selon un sondage effectué par la fondation *Sandberg's LeanIn.org* :

Thirty per cent of male managers surveyed said they are uncomfortable working alone with female colleagues, over twice the percentage who said so in the past. Meanwhile, the number of male managers who have concerns about mentoring women more than tripled, from 5 per cent to 16 per cent.¹⁹ (Alini, 2018)

¹⁸ Traduction libre de l'auteure : « Les mentors masculins ne peuvent plus être affectés à des femmes moins seniors qu'eux. Le travail au bureau en dehors des heures de travail n'est plus autorisé « pour les groupes de moins de trois employés et doit inclure un gestionnaire ». Ne jamais toucher, et « demander la permission d'entrer dans un espace de 3 pieds, et JAMAIS à moins de 3 pieds. » Un gestionnaire a dit à la SHRM qu'il avait « peur de dire quoi que ce soit » aux femmes ou au sujet des femmes, à jamais. »

¹⁹ Traduction libre de l'auteure : « Trente pour cent des gestionnaires masculins interrogés se disent mal à l'aise à l'idée de travailler seuls avec des collègues féminines, soit plus du double du pourcentage de ceux qui l'ont dit dans le passé. Par ailleurs, le nombre de gestionnaires de sexe masculin qui s'inquiètent de mentorer des femmes a plus que triplé, passant de cinq pour cent à seize pour cent ».

En effet, les PDG appréhendent que des allégations de harcèlement sexuel puissent nuire à la bonne réputation de leur compagnie. Des femmes ont ressenti le *backlash* du mouvement très rapidement après que certaines grandes têtes d'entreprise aient refusé de les rencontrer sans témoin présent selon une nouvelle réglementation (Alini, 2018). À l'aide de notre corpus divisé entre l'avant et l'après #Metoo, nous tenterons de déterminer s'il y a présence d'une évolution dans le traitement de la victime lorsqu'elle s'affiche comme telle. Par exemple, est-ce que ces allégations sont prises au sérieux par ses pairs, par son employeur (si tel est le cas), par le système carcéral et judiciaire? Quel message est envoyé au téléspectateur par cette représentation positive ou négative de la gestion et des conséquences d'une plainte?

1.10 Impact du mouvement sur les mœurs

On pourrait croire que la vague *Metoo*, surnommée ainsi par plusieurs quotidiens de la province, a réussi à ébranler les façons de penser, les mœurs et agissements des individus de notre société québécoise. En effet, selon un sondage effectué sur 1 020 Québécois par *SOM-L'actualité-98,5*,²⁰ un an après les événements #Moiaussi, plus de 80% des répondants croyaient que dorénavant les plaintes de harcèlement sexuel seraient davantage prises au sérieux, 70% des répondants se disaient plus prudents face à leurs agissements (paroles, actes et gestes). Les trois quarts des femmes répondantes disaient croire aux effets positifs du mouvement dans le futur comparativement à 57% des répondants de sexe masculin. Il semblerait aussi que plus de 30% des hommes québécois, selon le sondage, trouveraient maintenant plus compliquées les relations hommes/femmes tant au travail entre collègues que dans un contexte de relation sexuelle/amoureuse (Mercier, 2018).

En faisant la lecture de ce sondage, on constate aussi que le malentendu sur la notion du consentement sexuel perdure entre les hommes et les femmes, et ce même après les nombreux témoignages d'inconduite et les revendications pour une meilleure éducation face au

²⁰ Méthodologie « Le sondage SOM a été mené en ligne du 28 août au 2 septembre 2018 auprès de 1 020 Québécois francophones âgés d'au moins 18 ans, soit 511 femmes et 509 hommes. Plus de 90 % des répondants se présentent comme hétérosexuels, et 60 % travaillent. Les participants ont été recrutés de façon aléatoire par téléphone fixe et cellulaire ; il s'agit donc d'un échantillon probabiliste. Les données ont été pondérées pour refléter au mieux les caractéristiques de la population. La marge d'erreur maximale, pour l'ensemble des répondants, est de 4,1 %, 19 fois sur 20. » (Mercier, 2018)

consentement lors de relation sexuelle. Il sera important, selon nous, d'examiner si cette notion de consentement comme un véritable enjeu est représenté comme tel dans les séries télévisées qui ont suivi le mouvement. Pourra-t-on, ainsi, distinguer une évolution de la représentation du consentement sexuel dans les représentations télévisuelles tirées de notre corpus? Nous tenterons d'y répondre après nos différentes recherches et analyses de visionnements.

La population sondée semble aussi très sûre que dorénavant les plaintes pour harcèlement sexuel seront prises au sérieux, mais doute, tout de même, de l'hospitalité du système judiciaire face aux victimes qui voudraient dénoncer leur agresseur (Mercier, 2018). Ainsi, on peut constater, grâce à ce sondage, que le mouvement *#MeToo* a bel et bien créé un réel impact sur la société québécoise, en jouant un rôle d'éveilleur de conscience sur un phénomène d'abus trop souvent banalisé et peu dénoncé jusqu'à ce que l'on assiste à cette véritable prise de conscience sociétale. Est-ce que cette prise de conscience collective se reflète à la télévision? Et si oui, durera-t-elle? Nous demanderons-nous en conclusion.

1.11 Impact du mouvement sur le système judiciaire

1.11.1 Sur la scène québécoise

Le nombre de dénonciations de harcèlement et autres crimes sexuels dans l'année de 2017 à 2018 au Québec a véritablement explosé. Interrogée à ce sujet, l'avocate Marie-Claude Perreault estime que les enquêtes de harcèlement sexuel ont augmenté de 60% comparativement aux années précédentes (Scali, 2018). Cette augmentation indéniable du nombre de plaintes a certainement engendré une remise en question du système judiciaire et de la prise en charge de la victime par les élus québécois.

En effet, au Québec, en 2019, quatre élues, toutes issues de partis politiques différents, se sont rencontrées afin de discuter d'une mise en place d'un tribunal spécialisé contre les crimes sexuels et de la violence conjugale dans le système de justice québécois. Bien que cette initiative soit prise au Québec et non aux États-Unis (jusqu'à maintenant), nous trouvons important de mentionner cet ajout possible dans le système de justice québécois puisqu'il démontre un

véritable besoin, mais aussi un désir de faire bouger les choses. Par le fait même, il prouve aussi l'influence positive et grande du mouvement sur une société donnée, ici celle du Québec.

Ainsi, comme le démontre, la professeure Chantal Maillé à l'Institut Simone de Beauvoir de Concordia dans une entrevue accordée au journal *La Presse*, ces dénonciations soudaines et en masse ont pointé du doigt les failles de notre système de justice qui ne semble pas adéquat et convenable pour des crimes et cas de ce genre (Leduc, 2018). Car oui, c'est une chose de dénoncer, mais c'en est une autre d'avoir un système légal qui protège ou peut adéquatement entendre les victimes... La professeure Maillé précise : « Car ce qu'ont parfaitement illustré les sorties dans les médias de victimes de Gilbert Rozon, d'Éric Salvail et des autres, c'est le manque de confiance des victimes dans les voies officielles et l'incapacité de la justice à endiguer les violences sexuelles et à pénaliser les agresseurs...» (Leduc, 2018). Face à cette nouvelle résolution des partis politiques, un communiqué de presse réalisé par la Fédération des Femmes du Québec (FFQ) prouve cette méfiance face au système :

Depuis plusieurs décennies, les chiffres sur le fossé existant entre le nombre d'agressions sexuelles déclarées à la police et le nombre d'agressions sexuelles déclarées dans les sondages suscitent de nombreux questionnements quant à notre capacité à prendre en charge les crimes sexuels dans nos services de police, puis dans nos tribunaux. Aujourd'hui, seulement 5% des crimes sexuels sont déclarés à la police, et 3 sur 1000 plaintes d'agressions sexuelles aboutissent à une condamnation. Le mouvement #MeToo a amorcé un changement de culture et une prise de conscience du manque de ressources institutionnelles dans le suivi des crimes sexuels (Fédération des femmes du Québec, 2019).

Québec s'engage donc à créer un nouveau comité d'experts qui prendra mieux en charge les victimes et qui tentera de mieux les soutenir en les aidant psychologiquement et socialement afin de leur redonner confiance au système. La députée Véronique Hivon du Parti Québécois, en entrevue, insiste sur le fait que le mouvement #Metoo est au cœur de cette initiative :

Comme élues, nous avons l'énorme responsabilité de transformer le mouvement #Moiaussi en gestes concrets, en politiques concrètes, qui vont changer les choses, et faire en sorte que c'est le système qui va s'adapter à la réalité des personnes victimes de violence sexuelle et conjugale, et non l'inverse. (Ducas, 2019)

1.11.2 Sur la scène américaine

Aux États-Unis, l'impact du mouvement sur la société américaine est indéniable. Les effets du mouvement #Metoo se font surtout ressentir dans le domaine cinématographique, dans celui des médias, de la technologie et dans les milieux de travail des grandes entreprises (Guevara Frey, 2018). On peut aussi voir son influence en politique alors que le Président actuel des États-Unis, Donald Trump, pointe du doigt cette mobilisation qui, selon lui, est allée trop loin. Ce mouvement blâmerait faussement les hommes qui sont, ici, les véritables victimes comme il le dira lors d'une entrevue: « It is a very scary time for young men in America, where you can be guilty of something you may not be guilty of²¹ » (Klein et al., 2018). Bien que chez nos voisins du Sud on assiste aussi à une prise de conscience sociétale, de nouvelles lois pour mettre en place une meilleure prise en charge des plaintes de harcèlement sexuel et un meilleur soutien des victimes tardent à venir comme le prouve cet article du *Usa Today* :

#MeToo has raised awareness and made it easier for ongoing reform efforts to get traction. Elected officials across the country have held hearings and introduced resolutions and bills in support. But a closer analysis reveals few new laws that substantially remove the barriers for victims to report and seek justice or that increase accountability for perpetrators and employers²² (Hegarty et Kelly, 2018).

²¹ Traduction libre : « C'est une période très effrayante pour les jeunes hommes en Amérique, où vous pouvez être coupable de quelque chose dont vous n'êtes peut-être pas coupable. »

²² Traduction libre : « #MeToo a sensibilisé l'opinion publique et facilité les efforts de réforme en cours pour faire avancer les choses. Des élus de tout le pays ont tenu des audiences et présenté des résolutions et des projets de loi à l'appui. Mais une analyse plus approfondie révèle que peu de nouvelles lois éliminent substantiellement les obstacles qui empêchent les victimes de dénoncer et de demander justice ou qui augmentent la responsabilité des perpétreurs et des employeurs. »

En effet, très peu d'États ont modifié concrètement leur système judiciaire après la vague *Metoo*. On dénote 11 États sur 50, dont la Californie et le Vermont qui ont ajouté de nouvelles mesures de protection contre le harcèlement sexuel et l'interdiction d'une clause de non-divulgation lors de l'embauche. La Californie a d'ailleurs instauré une nouvelle loi qui exigerait la mise en poste de femmes au conseil d'administration des entreprises (Daniels, 2018). Ainsi, nous tenterons de voir, prochainement, si l'impact de ce mouvement est remarquable dans les représentations fictionnelles et télévisuelles de la victime et de l'agresseur, mais aussi de l'acte de l'agression sexuelle en lui-même. Ce faisant, nous devons chercher à connaître comment étaient représentées ces différentes figures avant le mouvement afin de mieux déterminer s'il y a une présence possible d'évolution. Nous commencerons donc nos recherches en ce sens et développerons nos résultats dans les prochains chapitres.

Le harcèlement sexuel : clarification

Nombreux se sont demandés s'ils avaient déjà posé un geste déplacé, si l'un ou l'une de leur collègue s'était déjà sentie menacée par leur présence ou encore si leur façon de flirter pouvait être maladroite ou inconsiderée. Dans cette nouvelle ère de dénonciations sur la toile, le harcèlement sexuel s'affiche comme un véritable fléau. Bien qu'il ait toujours été présent, aujourd'hui, et grâce notamment au mouvement *#Metoo*, il est moins toléré. Il sera justement intéressant de voir si cette récente intolérance est démontrée dans notre corpus télévisuel post *#Metoo*.

Nous pensions donc qu'il était important de déterminer, de prime abord, une définition adéquate de ce qu'est le harcèlement sexuel. Ainsi, selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ) : « Le harcèlement sexuel est un abus de pouvoir d'un individu (personne qui harcèle) sur un autre (victime) » (CDPDJ, S.d.). Il s'agit donc d'un comportement, des gestes, des paroles déplacées et à connotation sexuelle qui entraînerait la crainte ou la peur chez une victime. Selon Mélanie Lemay, fondatrice du collectif Québec Contre

Les Violences Sexuelles, la ligne entre ce qui est du harcèlement sexuel ou pas est loin d'être ambiguë : « On a traversé la ligne dès que l'on s'attaque à l'intégrité d'une personne » (Vigneault, 2017). Le consentement serait aussi au fondement même des violences sexuelles puisque celui-ci aide à distinguer une relation sexuelle d'une agression sexuelle. Cet accord ou refus, donné verbalement ou implicitement par un individu, serait aussi, bien sûr, à la base du harcèlement sexuel. C'est ce qui le distingue du phénomène des jeux de séduction, qui sont à la base des relations sexuelles consentantes. Dans le cas de harcèlement sexuel, la notion de pouvoir revient à maintes reprises. Comme le mentionne la sexologue Laurie Fréchette : « Le consentement libre doit se faire entre deux partenaires égaux [...] Quand il y a une notion d'autorité – un patron, un enseignant, une grande différence d'âge entre deux jeunes ou un jeune et un adulte –, les deux personnes ne sont pas à égalité » (Vigneault, 2017). Cette définition du harcèlement sexuel nous permettra de mieux analyser les comportements néfastes qui pourront être mis de l'avant lors des représentations de comportements d'inconduites sexuelles dans les différents épisodes qui seront analysés dans le chapitre IV.

Afin de mieux repérer le harcèlement sexuel à l'écran, nous nous intéresserons davantage à ces différentes manifestations. Ainsi, selon l'organisme *Sans Oui c'est Non*, le harcèlement sexuel peut se révéler de diverses façons. En voici quelques-unes répertoriées par l'organisme à but non lucratif :

- Des promesses de récompenses, implicites ou explicites, faites dans le but d'obtenir un accord quant à une demande de caractère sexuel;
- Des menaces de représailles, implicites ou explicites, qu'elles se concrétisent ou non, faites dans le but d'obtenir un accord quant à une demande de caractère sexuel ou faites à la suite d'un refus d'acquiescer à une telle demande;(...)
- Des commentaires inappropriés d'ordre sexuel, des remarques sur le corps de la personne ou sur son apparence, des plaisanteries qui dénigrent l'identité sexuelle ou l'orientation sexuelle de la personne;

- Des questions intimes intrusives;
- Des regards concupiscent, notamment dirigés vers les parties sexuelles de la personne; (Sans Oui C'est Non, 2019)

Nous tenterons d'examiner si ces différentes manifestations sont bel et bien représentées dans les fictions télévisuelles qui mettent de l'avant des cas de harcèlement sexuel. Cette définition du harcèlement sexuel nous permettra aussi de mieux préciser notre corpus, en nous permettant d'identifier les séries et les épisodes qui ont traité ce sujet.

Chapitre 2 – L’impact des représentations sociales

Dans le chapitre précédent, nous avons tenté d’exposer les points saillants du mouvement *#MeToo* et de présenter l’impact de celui-ci sur les sociétés américaines et québécoises. Dans les pages qui suivront, nous nous intéresserons, plus précisément, à la question des représentations sociales. De fait, nous nous questionnons à savoir comment fonctionnent les représentations. Ainsi, les représentations sociales utilisées par la fiction télévisuelle pourraient-elles participer à influencer la pensée d’une société donnée? Nous tenterons d’exposer, ici, les notions primordiales de la théorie de la représentation sociale en nous basant sur le travail et les ouvrages des théoriciens comme Émile Durkheim, Serge Moscovici, Pascal Moliner et Denise Jodelet. Nous tenterons aussi d’aborder la théorie de la cultivation du chercheur George Gerbner. Ce plongeon dans les méandres de la théorie des représentations sociales nous permettra, sans doute, de mieux comprendre le fonctionnement des représentations du harcèlement sexuel et des crimes sexuels par les fictions télévisuelles qui feront l’objet de notre analyse dans les prochains chapitres.

2.1 Les bases de la théorie des représentations sociales par Durkheim, Moscovici, Moliner et Jodelet.

Le sociologue français Émile Durkheim fut le premier à s’intéresser aux structures de la pensée sociale au 19^e siècle. À cette époque donc, Durkheim développe la théorie des représentations collectives qu’il définit comme l’ensemble des croyances et des valeurs communes à une société (Savard-Moisan, 2017, p.33). Ces représentations collectives ne sont pas des reflets équivoques de la réalité, mais sont plutôt influencées par l’expérience, l’histoire d’une société. Selon Durkheim, ces représentations collectives dépassent l’individu et sont en quelque sorte inévitables :

Or si l'on ne voit rien d'extraordinaire à ce que les représentations individuelles, produites par les actions et les réactions échangées entre les éléments nerveux, ne soient pas inhérentes à ces éléments, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les

représentations collectives, produites par les actions et les réactions échangées entre les consciences élémentaires dont est faite la société, ne dérivent pas directement de ces dernières et, par suite, les débordent? (Durkheim,1898, p.17)

Des chercheurs comme Serge Moscovici ont, depuis, repris le concept d'une pensée collective et sociale avancé par Durkheim au 19^e siècle. En effet, selon Moscovici, les représentations sociales seraient une sorte de savoir naïf produit et engendré par la société : « [...] les représentations sociales sont des formes de savoir naïf et destinées à organiser les conduites et à orienter les communications. Ces savoirs naturels constituent les spécificités de groupes sociaux qui les ont produits » (Moscovici cité dans Moliner, 1996, p.10). Selon le chercheur, un individu pourrait être influencé par ces savoirs collectifs jusqu'au point où, parfois, ceux-ci ne seraient pas questionnés. En effet, la pensée dite « naïve » se caractériserait par son mode de raisonnement naturel. L'individu ferait alors appel à des formules préconstruites et à des clichés produits par la société dans laquelle il évolue. Selon le sociologue, ces informations ponctuelles apparaîtraient à l'homme comme une « évidence ». Pourtant, ce savoir est bien loin de la vérité, car il se base, en grande majorité, sur une interprétation et une perception et non sur un savoir établi : « Mais cette connaissance spontanée se fonde sur la tradition et le consensus et c'est sans doute la première raison pour laquelle elle apparaît évidente aux individus. C'est en quelque sorte une connaissance irréfutable puisque chacun la partage » (Moliner selon les travaux de Moscovici sur les savoirs naïfs, 1996, p.20). Pour la chercheuse Denise Jodelet, les représentations sociales se définissent ainsi : « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet cité dans Moliner, 1996, p.51). Pour ainsi dire, les représentations sociales, selon Jodelet, seraient une forme de connaissance prodiguée par les individus d'une même société qui leur permettrait de mieux décoder cette même société. Plus simplement, on pourrait voir les représentations sociales comme un outil d'interprétation.

2.1.1 Les savoirs naïfs

Comme le mentionne le sociologue Pascal Moliner en se basant sur les études de Moscovici, ces savoirs naïfs que partagent les individus d'une même société ne sont pas ancrés dans une réalité

concrète : « À la différence d'une théorie scientifique qui se base sur des constructions abstraites destinées à rendre compte du réel, la représentation se donne pour le reflet du réel » (1996, p.20). Ces savoirs naïfs seraient donc à l'origine des stéréotypes et autres clichés qui naissent de ce qu'on pourrait appeler « imaginaire collectif ». Encore selon Moscovici, les représentations sociales incarnent pour les collectivités humaines une façon d'interpréter le réel et constituent, en ce sens, un outil d'analyse et de catégorisation efficace. Nous verrons comment fonctionne cette catégorisation dans les prochaines pages de ce chapitre.

2.1.2 Les stéréotypes

Les stéréotypes sont une partie intégrante du fonctionnement des représentations sociales. Ils désignent : « [...] l'ensemble des caractéristiques que les membres d'un groupe social s'attribuent systématiquement à eux-mêmes (autostéréotype) ou attribuent aux membres d'un autre groupe (hétérostéréotype) » (Moliner, 1996, p.55). Comme mentionné plus tôt, les stéréotypes résultent d'un besoin inné pour l'homme de catégoriser l'information qu'il reçoit. Ainsi, l'humain catégorise un objet (ou un autre individu) en observant si celui-ci détient plusieurs caractéristiques appartenant à une catégorie précise (par exemple : la pomme appartient à la catégorie des fruits puisqu'elle est sucrée, qu'elle se mange crue et provient de l'organe comestible des plantes à fleurs). Les stéréotypes guident les perceptions d'un individu sur un autre individu ou sur un groupe donné. Plusieurs stéréotypes et mythes semblent entourer le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles, nous tenterons de présenter ces différents stéréotypes dans les prochaines pages de ce mémoire.

Plusieurs études (Benedict, 1992; Dupuy et Marchand, s.d.; Gerbner et Signorielli, 1989; Greer, 2003; Murphy, 1998) ont démontré l'influence néfaste de l'utilisation de stéréotypes dans les médias. Bien qu'ils soient utilisés fortement en télévision et au cinéma afin de faciliter la communication des informations en présentant au spectateur des codes et des références qui lui sont déjà connus (par exemple : en mettant en scène une petite fille blonde, le spectateur s'attend à ce qu'elle soit ingénue et innocente, le réalisateur n'a donc pas besoin de communiquer cette information au spectateur), nous pensons que les stéréotypes contribuent à favoriser des rapports sociaux néfastes entre groupes ethniques, entre les sexes et entre les générations. À ce

sujet, les chercheurs Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand se sont prononcés dans un article intitulé Médias, stéréotypes et discrimination :

Quant à l'impact sur les téléspectateurs, les études montrent que, sur une « échelle de sexisme », les téléspectateurs les plus assidus révèlent des scores supérieurs aux téléspectateurs occasionnels. Les enfants qui regardent le plus la télévision développent davantage de stéréotypes sexuels traditionnels tant à propos des activités (faire la cuisine ou faire du sport) que sur des qualités personnelles (cordialité ou indépendance). La télévision peut ainsi cultiver des conceptions telles que : « les femmes sont plus heureuses à la maison en élevant leurs enfants » ou « les hommes naissent avec plus d'ambition que les femmes ». (S.d., p.2)

On comprend donc que les téléspectateurs considérés comme assidus sont plus enclins à assimiler les stéréotypes qui leur sont présentés, car ils seraient plus exposés à ceux-ci. De même, plusieurs études (Benedict, 1992; Dupuy et Marchand, s.d.; Gerbner et Signorielli, 1989; Greer, 2003; Khalor et Eastin, 2011; Murphy, 1998; O'Hara, 2012) démontrent une surutilisation des stéréotypes raciaux et sexuels par les médias. Nous pensons que ces stéréotypes seraient plus restrictifs. En effet, comme le mentionne la professeure à l'École des médias à l'Université du Québec à Montréal Stéfany Boisvert : « le problème des stéréotypes est d'abord et avant tout leur caractère *restrictif* (dans le cas des victimes, la généralisation qu'entraîne un stéréotype contribue à invisibiliser certaines personnes et à proposer une vision restrictive du viol et du harcèlement sexuel) et/ou *discriminatoire* (par ex., lorsqu'un seul groupe social - souvent racisé - est associé à la figure de l'agresseur ». Il y aurait donc un clivage dans la réception entre téléspectateurs assidus et sporadiques. Celui-ci rappelle bien la théorie de la cultivation amenée par le théoricien George Gerbner. Nous tenterons d'approfondir les principes de cette théorie dans les prochaines pages de ce chapitre.

2.2 La *Cultivation Theory* de George Gerbner

Une étude écrite au milieu des décennies 60 et 70 s'intéresse à l'influence qu'aurait la télévision sur notre perception du monde. Nombre de recherches (Potter, 1993 ; Shrum, 1995) seront faites à ce sujet, par la suite, et bien que la théorie menée par Gerbner ait soulevé de nombreux débats (Doob et Macdonald, 1979; Hirsch, 1980; Potter, 1993), nous croyons à sa pertinence dans cette étude. Aussi, la théorie de la cultivation de Gerbner est mentionnée, d'ailleurs, par plusieurs chercheurs, comme dans l'étude de Dupuy et Marchand ou encore dans l'étude de Khalor et Eastin sur le rôle de la télévision dans la culture de violence envers les femmes.

La « cultivation theory », exposée par le sociologue et journaliste George Gerbner et son équipe de chercheurs, se base sur le principe que la télévision pourrait avoir des effets à long terme sur ses utilisateurs. À cette époque (60 et 70), la télévision n'est pas encore celle que l'on connaît aujourd'hui, qui offre une télévision à la carte en temps réel, grâce aux diverses méga productions, tels que Netflix, et la possibilité d'une consommation en rafale d'épisodes plus communément appelée « binge watching ». Elle est alors, pour bien des foyers, un rendez-vous quotidien que l'on s'accorde après le travail, le centre des rassemblements familiaux devant un sitcom par exemple et une source d'information importante pour plusieurs, parfois, même, la seule. Comme le mentionne Gerbner, ce médium arrive très tôt dans la vie de l'enfant de la fin du 20^e siècle (et aussi, nous pensons, dans la vie des enfants du 21^e siècle) (Gerbner et al., 1986, p.17-18). C'est en se penchant sur cette prémisse que le chercheur a commencé à s'intéresser à l'influence de celle-ci sur la société. Se pourrait-il que nous sous-estimions l'impact que peuvent avoir les médias? Oui, répondra le chercheur. Comme l'explique Judith Lazar, dans son article portant sur l'apport des recherches de Gerbner, la télévision participerait à entretenir certaines valeurs amendées par la société et favoriserait, de ce fait, la fabrication de normes sociales :

En fait, la télévision ne crée ni ne reflète images, croyances ou opinions, mais elle fait partie d'un processus dynamique. [...]. Des besoins institutionnels de la télévision influencent la création et la distribution des messages produits en masse, lesquels créent, exploitent et soutiennent les besoins, les valeurs et les idéologies des publics et s'y ajustent. Ces publics,

à leur tour, acquièrent des identités distinctes en tant que publics [...] Dans la mesure où la télévision est la source primordiale des informations et du divertissement, la consommation constante de ses messages réitère, confirme et nourrit les valeurs et les perspectives des diffuseurs d'idées. C'est dans ce sens que Gerbner (1990) parle de *cultivation* et de *mainstream*. » (Lazar se basant sur les études de la *Cultivation Theory* de George Gerbner, 2001, p.4).

Afin de démontrer les « conséquences » d'une consommation régulière de télévision sur un téléspectateur, Gerbner divise le public télévisuel en deux catégories, le spectateur dit « heavy » (assidu) et le spectateur dit « light » (sporadique). Le spectateur dit *heavy*, consommant plus de 4 heures de télévision par jour, subirait une plus grande influence télévisuelle sur sa perception du monde tandis que le spectateur dit *light*, consommant 2 heures et moins, ressentirait des effets moindres (Gerbner et Signorielli, 1978, p.2). Plusieurs autres facteurs viendraient influencer cet impact comme le sexe, l'âge, l'appartenance sexuelle, le niveau d'éducation, le contexte social et les relations personnelles (Lazar, 2001, p.4). Toutefois, il serait en effet important de prendre en considération que les téléspectateurs demeurent « actifs » lors de leur visionnement d'une série télévisée, et donc que toute représentation télévisuelle peut être interprétée de différentes façons par différents individus (Hall, 1994).

Selon la proposition centrale de la thèse, il existe une relation linéaire positive entre la consommation du petit écran et les indicateurs culturels. L'influence s'exercerait de manière unidirectionnelle : au fur et à mesure de la consommation des programmes télévisuels, le spectateur changera ses perceptions sur son environnement et donnera des réponses plus proches de celles du monde symbolique. (Lazar, 2001, p. 4)

En examinant le médium télévisuel, Gerbner désirait démontrer, plus précisément, l'impact que pourrait avoir la diffusion de la violence à la télévision chez les téléspectateurs. En étudiant la réception chez différents téléspectateurs (*Light* et *Heavy*), ce chercheur est parvenu à trouver un

lien entre un trop grand visionnement télévisuel et une peur irrationnelle de la société : « We have found that people who watch a lot of TV see the real world as more dangerous and frightening than those who watch very little. Heavy viewers are less trustful of their fellow citizens, and more fearful of the real world²³ » (Gerbner et Gross, 1976, p. 5). Il appela ce concept « *Mean World Syndrome* ». La chercheuse Cynthia Vinney, dans un article pour *Thoughtco.*, explique bien ce phénomène exposé par Gerbner :

[...] people who viewed a great deal of television became fearful of the world, believing that crime and victimization were rampant. Research showed that lighter television viewers were more trusting and saw the world as less selfish and dangerous than heavy television viewers. This phenomenon is called the "mean world syndrome"²⁴ (Vinney, 2019).

Encore d'après les recherches effectuées par Gerbner, il existerait une façon de penser homogène - dite phénomène de « mainstream » - chez les grands téléspectateurs (heavy). En effet, les individus qui consommeraient une très grande part de télévision dans leur quotidien seraient plus enclins à partager une vision analogue du monde, car ils seraient les récepteurs d'un message similaire (Gerbner et Gross, 1976, p. 5). Dans le même ordre d'idée, un effet de « résonance » télévisuelle surviendrait chez les téléspectateurs qui ont vécu une situation similaire à celle vécue par le protagoniste ou celle véhiculée par les médias. Lors de cet effet de résonance, l'impact sur le téléspectateur serait alors beaucoup plus grand (Vinney, 2019).

Plusieurs opposants de la théorie de la cultivation ont reproché à Gerbner de percevoir le téléspectateur comme un être passif et de faire un lien rapide de cause à effets entre la violence

²³ Traduction libre : « Nous avons constaté que les gens qui regardent beaucoup la télévision considèrent le monde réel comme plus dangereux et plus effrayant que ceux qui la regardent très peu. Les grands téléspectateurs ont moins confiance en leurs concitoyens et ont davantage peur du monde réel. »

²⁴ Traduction libre de l'auteure : « Les gens qui regardaient beaucoup la télévision ont commencé à avoir peur du monde, croyant que le crime et la victimisation étaient endémiques. Les recherches ont montré (Gerbner) que les téléspectateurs sporadiques (ou « lights ») étaient plus confiants et voyaient le monde comme moins égoïste et moins dangereux que les téléspectateurs assidus (ou « heavy »). Ce phénomène est appelé le "syndrome du monde vil". »

et la télévision. D'autres encore (Hirsh,1980; Doob et McDonald,1979) démentent l'effet de « cultivation » soutenue par le chercheur.

En réponse à ses détracteurs, Gerbner répond que la théorie de la cultivation fonctionne si l'on considère la télévision comme un médium auquel personne ne peut échapper. En effet, nous croyons que le média audiovisuel permet, par sa nature de fait social total, d'offrir des modèles de conduite et d'inconduite au téléspectateur (Mauss, 2012). En ce sens, on pourrait dire que la télévision accomplit une influence certaine sur notre perception du monde, allant donc jusqu'à « transcender le spectateur » (Lazar, 2001, p.8) et floutant de ce fait les frontières entre réel et faux. La sociologue Judith Lazar réitère cette thèse du chercheur américain :

En résumé, il ne s'agit pas de discuter la fréquence des actes ou des scènes, mais de mettre en évidence que la frontière entre monde symbolique et monde réel est condamnée à progressivement disparaître ; les individus, indépendamment du fait qu'ils croient à ce qu'ils voient à l'écran ou non, ont de plus en plus de difficultés à distinguer entre représentations factuelles et représentations symboliques. Cela a été clairement démontré au niveau de la perception de la violence (1976, 1977, 1980). Ce que nous savons ou croyons savoir, selon Gerbner, résulte d'un mélange que nous avons absorbé au cours de notre vie. Les « leçons » répétitives données par la télévision sont devenues, depuis notre enfance, la base de nos valeurs et croyances. (2001, p.8)

De ce fait et selon la théorie de la cultivation de George Gerbner, on assisterait à un amenuisement possible de la distinction entre monde fictif et réel.

2.2.1 Une réalité autre dans les médias selon Marchand et Dupuy

Une étude se basant sur l'article, *Violence et terreur dans les médias*, de Georges Gerbner et de Nancy Signorielli, fait référence, entre autres, aux stéréotypes entourant la criminalité qui sont véhiculés dans les médias. Tout comme Gerbner, les chercheurs Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand croient en une influence des médias sur la population :

Les nombreuses études concernant le traitement médiatique de la criminalité montrent régulièrement l'utilisation de biais, souvent raciaux et discriminants, à travers l'emploi régulier de stéréotypes et a priori largement diffusés dans la société. [...] Gerbner montre clairement cette distance entre la réalité sociale et la réalité cathodique (qui ne représente pas la première). Les statistiques indiquent que, dans la grande majorité des agressions, l'agresseur et la victime se connaissent, que ce soit en France ou aux États-Unis. A contrario de ces données policières, la télévision présente une image de la criminalité « qui consiste essentiellement en homicides et agressions par des inconnus » (Dupuy et Marchand, s.d. p.4)

De ce fait, on comprend que la représentation de la criminalité dans les médias n'est pas conforme à la réalité. Se pourrait-il que cette représentation engendre une peur irrationnelle chez les téléspectateurs? Peut-elle réussir à « contrôler » les esprits et à propager des vérités restrictives sur différents actes de violence, comme les agressions sexuelles par exemple? À ce sujet, Pascal Marchand explique que ce n'est pas tous les récepteurs qui sont ouverts à la transmission d'informations et donc qu'il ne faut pas surévaluer l'impact des stéréotypes sur le public : « [...] les gens ont tendance à confondre l'importance qualitative d'un phénomène (la résonance qu'il trouve avec nos propres attentes, besoins et motivations, fortement influencée par la tonalité dramatique qui lui est donnée) et son importance quantitative (ce qu'il représente réellement dans la société et le nombre d'individus concernés) (Éric Champagne citant Marchand dans Champagne, 2006, p.2). Mais nous sommes d'avis qu'il ne faut pas non plus négliger ce phénomène. La chercheuse et professeure à l'Université de Californie, Sheila Murphy, croit plutôt en l'impact des stéréotypes sur les individus. Murphy soutient que les contre-stéréotypes (représentation positive venant contredire la représentation négative des stéréotypes) pourraient eux aussi avoir un impact certain sur l'individu. En se basant sur les travaux ultérieurs du psychologue américain, Jerome Bruner, Murphy croit, qu'en effet, un individu peut être fortement influencé par son environnement jusqu'à en modifier sa perception d'une situation, d'un objet ou d'un être: « [...] the way in which we perceive the world around us is not merely a

neutral registration of some external reality. Instead, perception involves an active construction that incorporates our past memories and expectations as well as the current context.²⁵ » (Murphy citant les travaux de Bruner, 1998, p.166).

Afin de vérifier l'impact des représentations sociales et des stéréotypes sur l'individu, Sheila Murphy, en collaboration avec d'autres chercheurs, réalisera une étude sur l'influence des stéréotypes et des contre-stéréotypes véhiculés par les médias. Nous examinerons plus en profondeur les résultats de cette étude dans les prochaines pages de ce mémoire.

2.3 Le script, un scénario plus ou moins efficace selon Moliner

Le concept de « script » serait une partie intégrante des stéréotypes. Il consisterait au scénario auquel un individu s'attend dans une situation x : « le script est une séquence cohérente d'évènements attendus par l'individu et l'impliquant lui-même comme participant ou comme observateur » (Moliner, 1996, p.57). Le script permet à l'individu de mieux se protéger dans une situation de danger ou de mieux s'adapter à son environnement. Lorsque dans une situation x un individu est confronté à un script différent duquel il s'attend, il pourra se montrer moins réceptif à la situation. Il est intéressant de penser qu'il n'existe pas de script « véridique », de scénario tout fait, quand il s'agit d'agression sexuelle. Et que lorsque celle-ci survient, l'individu ne détient, parfois, pas les codes pour décoder cette situation de danger. Comme le mentionne la psychologue, Kimberly A. Lonsway dans une entrevue pour le *New York Times*, les agressions sexuelles ne se déroulent pas comme l'on imagine qu'elles se produisent : « There's something really unique about sexual assault in the way we think about it, which is pretty upside down from the way it actually operates²⁶ » (Dewan, 2018). Elle ajoute que le public s'attend généralement à un « script » différent : « And when it comes to the most serious assaults, the public imagines that

²⁵ Traduction de l'auteure : « La façon dont nous percevons le monde qui nous entoure n'est pas simplement un enregistrement neutre d'une réalité extérieure. Au lieu de cela, la perception implique une construction active qui incorpore nos souvenirs et attentes passés ainsi que le contexte actuel. »

²⁶ Traduction libre de l'auteure : « Il y a quelque chose de vraiment unique dans la façon dont nous envisageons l'agression sexuelle, ce qui est plutôt à l'inverse par rapport à la façon dont elle fonctionne réellement »

they are committed by strangers in a dark alley, [...] — even though the vast majority of assaults occur between people who know one another²⁷ » (Dewan, 2018).

Pourtant, les études de Marchand, ici expliquées et étudiées par le chercheur Éric Champagne de l'Université du Québec à Montréal, démontre que le concept de scripts est largement utilisé dans l'univers des médias :

Les résultats statistiques de l'expérimentation montrent que les journalistes, de par leur formation et leur propension à s'informer plus que la moyenne des gens, auraient tendance à construire de tels scripts, et que les lecteurs et spectateurs, de leur côté, seraient bien exercés à lire les informations selon de tels scripts, d'autant plus s'ils ont déjà assimilé une telle manière de faire par leur assiduité aux médias (Champagne se basant sur les études de Marchand, 2006, p. 3)

Ainsi, si l'on se fie aux dires du chercheur, les scripts peuvent aussi être propagés par les médias et avoir une affection certaine sur l'individu.

2.4 L'image sociale selon Moliner

Selon le sociologue français, Pascal Moliner, l'image jouerait un grand rôle dans les perceptions sociales. En effet, Moliner mentionne dans son ouvrage, *Image et représentations sociales : de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, « [...] qu'une image visuelle reflète toujours plus ou moins les conceptions, les croyances et les valeurs de celui qui l'a produite. De même qu'elle reflète aussi les conceptions, les croyances et les valeurs de ceux à qui elle est destinée » (Moliner, 1996, p.117). Ainsi l'on peut dire qu'une image dessine en quelque sorte la société à laquelle elle appartient et que, de même, cette société peint l'image visuelle. De nos jours, notre société fourmille d'images. Les publicités, les médias, le cinéma, la télévision, le web font, aujourd'hui, partie intégrante de nos vies. On peut supposer que l'individu du 21^e siècle a bien compris le pouvoir de celles-ci. En effet, et comme le mentionne le chercheur, l'image détient

²⁷ Traduction libre de l'auteure : « Et lorsqu'il s'agit des agressions les plus graves, le public imagine qu'elles sont commises par des étrangers dans une ruelle sombre, même si la grande majorité des agressions ont lieu entre personnes qui se connaissent. »

sur l'individu un grand pouvoir d'attraction et de communication. Elle fait appel aux émotions, au ressenti de la personne, à son vécu et aux images mentales qui l'habitent. L'image permet, bien sûr, de véhiculer des idées, par exemple des messages politiques comme le font les affiches de propagande ou encore, elles peuvent servir à informer rapidement et efficacement la population, comme c'est le cas des panneaux de signalisation sur la route. Mais comme le dirait le sociologue Dominique Wolton quant à la polysémie de l'image : « [...] Ce n'est pas parce que tout le monde voit la même chose que la même chose est vue par tout le monde » (Wolton, 1990 p. 67). Alors, comment fonctionne ce concept d'image collective? Comment faire pour permettre à plusieurs individus de décoder cette même signification picturale? L'historien de l'art, Ernst Gombrich, y répond en mentionnant que l'artiste (ou dans notre cas le réalisateur ou le scénariste) peut « fournir des pistes et faire des suggestions qui guideront le processus interprétatif du spectateur » (Gombrich cité dans Moliner, 1996, p. 116). Nous essaierons de voir, dans les prochains chapitres de ce mémoire, si lors de la représentation des crimes sexuels et du harcèlement sexuel à la télévision diffusée post-mouvement #Metoo, certains codes ont été utilisés par les auteurs afin d'aider les téléspectateurs à mieux décoder la signification derrière ces séquences audiovisuelles.

2.5 L'idée du mythe selon Moscovici et Moliner

Selon cette définition tirée du Larousse, le mythe désignerait un: « Ensemble de croyances, de représentations idéalisées autour d'un personnage, d'un phénomène, d'un événement historique, d'une technique et qui leur donnent une force, une importance particulière » (dictionnaire Larousse, 2019). Pour ainsi dire, le mythe correspond à un système de compréhension du monde et se propose donc comme « l'origine de ce qui existe » (Durand cité dans Moliner, 1996, p.126). On comprend donc qu'il correspond à une construction sociale tirée d'un imaginaire collectif afin de mieux expliquer un phénomène. Bien qu'ils aient longtemps renvoyé au récit de création, les mythes, aujourd'hui, peuvent être utilisés au service d'une idéologie. Ils peuvent donc être vecteurs d'un discours mensonger et déformer la réalité. Ainsi, ils peuvent être synonymes de savoir erroné. On pourrait dire que les représentations sociales participent à la propagation de mythes et de stéréotypes, car comme mentionné plus tôt, elles se construisent par un mode de raisonnement des savoirs naïfs (Moscovici) qui, lui, favorise la

propagation des stéréotypes et autres mythes. Selon Moliner, le mythe n'est pas neutre. Il correspond à une intention qui, elle, n'est pas innocente (1996, p.26). À la suite de nos recherches, nous avons constaté que plusieurs mythes sont liés à la représentation des agressions sexuelles dans les médias et dans le médium cinématographique et télévisuel. Nous tenterons d'analyser ces différents mythes dans le prochain chapitre de ce mémoire.

2.6 Impact des stéréotypes et autres représentations sociales néfastes véhiculés par les médias sur la population.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt en évoquant la *Cultivation Theory* de George Gerbner, les recherches de Pascal Marchand et Pierre-Olivier Dupuy, ainsi qu'en nous basant sur les principes de la théorie des représentations sociales développée par Durkheim, Moscovici, Jodelet et Moliner, les stéréotypes et autres mythes véhiculés par les médias peuvent façonner le jugement d'un individu. Nous évoquerons dans cette partie de notre mémoire les travaux sur l'impact des stéréotypes culturels dans les médias. Nous tenterons d'examiner l'étude, *The impact of factual versus fictional media portrayals on cultural stereotypes*, de la chercheuse Sheila T. Murphy en collaboration avec ses collègues J. Gerard Power et Gail Coover ainsi que l'article, *Television's role in the culture of violence toward women : A study of television viewing and the cultivation of rape myth acceptance in the United States*, de LeeAnn Khalor et de Matthew S. Eastin. Ces deux études nous permettront de démontrer l'impact des stéréotypes sur l'individu. Nous nous intéressons plus particulièrement aux préjugés entourant la violence envers la gent féminine puisqu'il a été démontré que bien que les hommes soient aussi victimes des viols et autres crimes sexuels, 82% des victimes d'agressions sexuelles sont de sexe féminin (à noter que 97% des agresseurs sont des hommes) (statistiques selon le Ministère de la sécurité publique du Québec) (RQ CALACS, 2019). En ce sens, nous souhaitons concevoir, concrètement, l'influence des stéréotypes sur une population échantillonnée et ainsi mieux comprendre l'impact des médias et, par le fait même, des représentations sociales néfastes chez un téléspectateur. Ce dernier aspect nous servira lors de l'analyse de notre corpus télévisuel dans le chapitre suivant.

2.6.1 The impact of factual versus fictional media portrayals on cultural stereotypes de Sheila T. Murphy

La chercheuse et professeure, Sheila Murphy, croit qu'il existerait une corrélation entre ce qui est représenté par les médias et la façon dont les individus dresseraient le portrait d'un individu appartenant à un autre groupe ethnique, à une autre religion ou à l'autre sexe. Lorsqu'il s'agit de la représentation des femmes dans les médias, la chercheuse explique qu'il existe des traits typiques associés au sexe féminin : « Moreover, the women who do appear are typically portrayed as passive, overemotional, dependent on men, and inordinately concerned with "getting rings out of collars and commodes"²⁸ » (Murphy, 1998, p. 167). Lors de son étude visant une population d'étudiants d'une université de la côte ouest américaine (400 étudiants furent interrogés, l'université choisie n'est pas nommée dans l'étude), Murphy et ses collègues ont créé deux profils de femmes différents dans un article de style « portrait » circulant dans une infolettre. Dans l'un de ces deux profils, appelé profil « stéréotypé », l'équipe de chercheurs a dressé le portrait d'une femme fictive, nommée Chris Miller. Celle-ci avait les quatre caractéristiques négatives supposément propres aux femmes (selon un sondage effectué par la même équipe) soit : « faible », « inintelligente », « exagérément émotive » et « égocentrique » (à noter que l'équipe a effectué le même exercice afin de voir l'impact des stéréotypes concernant les personnes de race noire). De même, l'équipe a aussi dressé le portrait d'une autre, Chris Miller, en créant, cette fois, un profil « contre-stéréotypé » dans lequel le personnage fictif contenait des caractéristiques positives contraires aux énonciations mentionnées plus tôt. Ce faisant, l'équipe voulait vérifier si, à la lecture des portraits stéréotypés et contre-stéréotypés les jugements des participants sur le blâme apporté à une victime de sexe féminin dans une situation de viol ou de violence conjugale se modifieraient et seraient donc influencés par la lecture des profils faite préalablement. Voici les conclusions énoncées par la chercheuse américaine suite à la compilation des résultats :

Being exposed to a stereotypic portrayal of a
female led individuals to doubt the credibility of

²⁸ Traduction libre : « De plus, les femmes qui apparaissent sont généralement dépeintes comme étant passives, trop émotives, dépendantes des hommes et excessivement préoccupées par le fait de bien enlever les plis d'un col de chemise »

Anita Hill (the woman who accused then Supreme Court nominee Clarence Thomas of sexual harassment) and Patricia Bowman (the woman who accused William Kennedy Smith of rape), whereas exposure to a counterstereotypic portrayal increased the perceived credibility of these women. Similarly, the stereotypic version of the article resulted in more blame being directed at the wife in spousal-abuse situations, whereas the counterstereotypic version resulted in a tendency to direct greater blame at the husband.²⁹ (Murphy, 1998, p. 169)

Ainsi, cette étude démontre une corrélation directe entre des stéréotypes véhiculés, ici dans un médias écrit contenu dans une infolettre, et le jugement qu'un individu porte à une situation de violence envers les femmes. Murphy croit, par contre, qu'en pointant du doigt ces stéréotypes et le véritable impact que peuvent avoir les médias sur un individu et qu'en contrecarrant les représentations sociales néfastes par de nouvelles représentations, l'on pourra venir à bout de ces préjugés :« The rationale driving the proliferation of this and other counterstereotypic portrayals is that, through exposure to counterstereotypic examples, cultural stereotypes will be disconfirmed and rendered obsolete and, consequently, the prejudice that often accompanies them will be diminished.³⁰» (1998, p. 167).

²⁹ Traduction de l'auteure : « Le fait d'être exposée à une représentation stéréotypée d'une femme a amené des personnes à douter de la crédibilité d'Anita Hill (la femme qui accusait Clarence Thomas, alors candidat à la Cour suprême, de harcèlement sexuel) et de Patricia Bowman (la femme qui accusait William Kennedy Smith de viol), tandis que l'exposition à une représentation contre-stéréotypique a accru leur perception de la crédibilité des femmes. De même, la version stéréotypée de l'article a fait en sorte que la femme a été davantage blâmée dans les situations de violence conjugale, alors que la version contre-stéréotypique a donné lieu à une tendance à blâmer davantage le mari. »

³⁰ Traduction de l'auteure : « La raison d'être de la prolifération de ces représentations et d'autres représentations contre-stéréotypées est que, par l'exposition à des exemples contre-stéréotypiques, les stéréotypes culturels seront infirmés et rendus obsolètes et, par conséquent, le préjudice qui les accompagne souvent sera diminué. »

2.6.2 Television's role in the culture of violence toward women: A study of television viewing and cultivation of rape myth acceptance in the United States par LeeAnn Khalor et Matthew S. Eastin

L'étude de Khalor et Eastin se base sur le principe que la télévision, en tant que macro système, serait un pourvoyeur de normes sociales, de même qu'elle contribuerait à entretenir la culture de violence envers les femmes et à l'acceptation des mythes entourant le viol. Pour ce faire, les chercheurs ont appuyé leur étude sur les principes de la théorie de la cultivation de George Gerbner expliquée plus haut.

Ces chercheurs souhaitaient alors vérifier les croyances entourant les crimes sexuels, par une étude de réception du public. Ainsi, selon les deux chercheurs, notre société fonctionnerait sur un principe de rôles de dominé vs dominant qui seraient installés entre les sexes. La propagation des mythes et des stéréotypes entourant le viol et le harcèlement sexuel par le médium de la télévision participerait à occasionner, chez les hommes et les femmes, de fausses croyances. On observerait même chez les femmes, un effet de surprotection et de sur-prévention vis-à-vis des crimes sexuels et ce, de par la peur que ces mythes engendrent. Les chercheurs, Eastin et Khalor, soutiennent, que la télévision jouerait un rôle important dans la diffusion et la croyance de ces mythes :

The persistence of rape myths in society may be facilitated by the prevalence of these myths on television. Research suggests that sex-related crimes account for 10% of all dialogue on television related to sex, and "most of it (80%) is found in fictional programs, occurring primarily in movies or drama series" (Kunkel et al., 2003, p. 21). Research further suggests that such content consistently perpetuates rape myths (Brinson, 1992; Cuklanz, 2000, Greenberg & Hofschire, 2000). Indeed, these studies documented the prevalence of rape myths on prime time television (Brinson, 1992; Brown, 2005; Carll, 2005). For example, in a review of prime time television, Brinson (1992) analyzed 26 storylines that (by design) contained references to rape, and found that the average storyline contained at least one

reference to a rape myth. Brinson found that 42% of the storylines suggested the victim wanted to be raped, 38% suggested the victim lied about the assault, and 46% suggested the victim was to blame for the assault³¹ (2011, p. 17).

Afin de mesurer cet impact et par le fait même, de mieux comprendre celui-ci, les chercheurs ont concentré leur étude sur les téléspectateurs de deux genres télévisuels bien précis, soit les *soap operas* et les drames criminels. Après le cumul des différents résultats, ils ont trouvé un lien positif entre le visionnement du genre *soap opera* et l'acceptation des mythes entourant le viol. Ils n'ont pourtant pas obtenu le même résultat quant au visionnement du genre drame criminel (Eastin et Khalor, 2011, p.215, 224, 225). En effet, les chercheurs expliquent : « [...] these data indicate that higher level of rape-related content in genres such as soaps and crime dramas independently cultivate perceptions related to rape and sexual assault³² » (2011, p. 227). D'après leur résultat, Matthew Eastin et LeeAnn Khalor reconnaissent l'influence de la télévision sur la prévalence des mythes entourant le viol et autres abus sexuels et notent que le genre (masculin/féminin) des répondants pourrait avoir une influence sur leur perception (2011, p.215, 224, 225).

Nous comprenons qu'ainsi, il serait probable qu'il y ait une corrélation entre le genre télévisuel et les croyances des téléspectateurs entourant certains enjeux, tel que le viol. Le sexe du téléspectateur serait aussi, comme l'ont démontré les chercheurs, Eastin et Khalor, un facteur

³¹ Traduction libre de l'auteure : « La persistance des mythes sur le viol dans la société peut être facilitée par la prévalence de ces mythes à la télévision. Les recherches suggèrent que les crimes sexuels représentent 10 % de tous les dialogues sur le sexe à la télévision et que " la plupart (80 %) se retrouvent dans les émissions de fiction, surtout dans les films ou les séries dramatiques " (Kunkel et coll., 2003, p. 21). Les recherches suggèrent, en outre, qu'un tel contenu perpétue constamment les mythes sur le viol (Brinson, 1992 ; Cuklanz, 2000, Greenberg & Hofschire, 2000). En effet, ces études ont documenté la prévalence des mythes sur le viol à la télévision aux heures de grande écoute (Brinson, 1992 ; Brown, 2005 ; Carll, 2005). Par exemple, dans un examen de la télévision aux heures de grande écoute, Brinson (1992) a analysé 26 intrigues qui (de par leur conception) contenaient des références au viol, et a constaté que l'intrigue moyenne contenait au moins une référence à un mythe du viol. Brinson a constaté que 42 % des intrigues suggéraient que la victime voulait être violée, 38 % suggéraient que la victime avait menti au sujet de l'agression et que 46 % suggéraient que la victime était responsable de l'agression.

³² Traduction libre : « Ces données indiquent qu'un niveau plus élevé de contenu lié au viol dans des genres tels que le *soap opera* et les drames criminels cultive indépendamment les perceptions liées au viol et à l'agression sexuelle. »

déterminant quant à la perception du téléspectateur face aux différentes représentations notamment celles représentant des crimes sexuels. De ce fait, nous nous interrogeons : est-ce qu'une représentation erronée du harcèlement sexuel et autres abus du même genre pourrait engendrer une perception inexacte des crimes sexuels chez les téléspectateurs? Aussi, les chercheurs Eastin et Khalor ont parlé d'un effet de sur-prévention chez les femmes, est-il réel et/ou véritablement nécessaire? Irrémédiablement, quels sont les mythes entourant le viol, et comment fonctionnent-ils? Retrouve-t-on ces mythes dans les représentations télévisuelles qui ont suivi le mouvement social *#Metoo*? Nous tenterons de répondre à ces différentes questions dans les prochaines pages de ce mémoire.

Lors de nos recherches, nous avons décidé de baser notre corpus sur différents genres télévisuels. Passant de la sitcom, au drame, à la romance pour adolescent, nous désirons déterminer si la représentation du harcèlement sexuel et des crimes sexuels à la télévision a pu être modifiée après le passage fracassant du mouvement *#Metoo* et, de même, si cette représentation peut influencer les mœurs et la façon de penser du public. Nous pensons qu'en nous attardant sur les différentes études entourant la perception des téléspectateurs et l'influence de la télévision sur celle-ci, ainsi qu'en décryptant les bases de la théorie des représentations sociales nous réussirons peut-être à mettre de l'avant le possible impact de ces nouvelles représentations sur le spectateur et donc, par le fait même, démontrer l'impact que peut avoir un mouvement social, tel que le mouvement *#Metoo*, sur la société. Ainsi, nous essaierons d'exposer, dans le prochain chapitre, les mythes entourant le viol. Pour ce faire, nous nous baserons plus précisément sur les études d'Esther Madriz, de Helen Benedict et de Sarah Eschholz et Jana Bufkin. Nous tenterons par la suite de déterminer si ces mythes véhiculés par les médias se retrouvent dans les épisodes de notre corpus télévisuel pré et post *#Metoo*.

Chapitre 3 – Les mythes entourant les crimes sexuels et leurs conséquences sur la société

« Entre presque oui et oui, il y a tout un monde. » Alfred de Musset (1810-1857)

Nous nous intéresserons aujourd'hui aux ouvrages des chercheuses Helen Benedict, Esther Madriz, Sarah Echholz et Jana Bufkin. Nous avons décidé de nous limiter à ces quatre chercheuses puisque celles-ci présentaient des éléments différents ou particuliers à notre recherche sur la représentation des crimes et du harcèlement sexuel dans les séries télévisées. Vous constaterez, peut-être, que le harcèlement sexuel ne semble pas être évoqué dans ces différentes études. À notre grande surprise, il fut en effet très difficile de trouver des ouvrages à ce sujet alors qu'il nous a semblé être un enjeu capital du mouvement social #Metoo. Nous tenterons d'expliquer les raisons de cette absence dans le chapitre IV de ce mémoire.

Au chapitre précédent, nous avons tenté de mieux définir ce qu'était un mythe et comment celui-ci pouvait fonctionner et même influencer certains individus réceptifs aux messages véhiculés par les médias. Les mythes entourant le viol sont nombreux. La chercheuse, Helen Benedict, a d'ailleurs, dans son ouvrage, *Virgin or Vamp: How the Press Covers Sex Crime*, tenté de mieux définir ceux-ci en dressant une liste des nombreux stéréotypes et autres croyances qui entoureraient les abus sexuels. Voici quelques-uns des mythes répertoriés par la chercheuse.

- Le viol est une relation sexuelle.
- L'agresseur est motivé par la luxure.
- L'agresseur est un pervers ou un déviant.
- Les femmes provoquent le viol.
- Les femmes méritent le viol.
- Seules les femmes aux « mœurs légères » en sont victimes.
- Les femmes crient « faussement » au viol par vengeance (Benedict, 1992, p. 14 à 19).

Selon cette journaliste et professeure à l'Université de Columbia, ces mythes transmettent une représentation erronée de la réalité et peuvent avoir de lourdes conséquences psychologiques

sur la victime. La chercheuse Esther Madriz s'est, elle aussi, penchée sur la question dans le cadre d'une étude sur le contrôle social et la peur des femmes liées aux images de criminels et de victimes véhiculées par les médias. Madriz croit que ces mythes aident à perpétuer des stéréotypes liés aux crimes sexuels, en ayant comme effet d'exacerber la peur des femmes et de faciliter le contrôle social de celles-ci : « Fear of crime is one of the most oppressive and deceitful sources of informal social control of women³³ » (1997, p. 343). Madriz justifie son intérêt d'étude non pas parce qu'il n'existe pas de victime de sexe masculin, mais plutôt, car selon plusieurs études (Moeller, 1989; Stafford et Gale, 1984) il a été prouvé que les femmes craignent beaucoup plus la criminalité que les hommes alors que leur niveau de victimisation est plus bas (1997, p.342). Il y a donc un phénomène intéressant à étudier.

Madriz croit qu'en effet, ces mythes sont si ancrés dans l'imaginaire social et dans les représentations collectives qu'ils permettent de déterminer, à tort, qui a le profil d'une victime et qui a le profil d'un agresseur. On pourrait même évoquer l'idée de « savoir naïf » développée par le théoricien et sociologue Moscovici (et expliquée plus haut), savoir qui serait partagé par les individus d'une même société et qui ne serait point vérifié. Car comme l'explique la chercheuse, qui se base entre autres sur les recherches du philosophe, sociologue et spécialiste en criminalité Jeffrey Reiman, cette connaissance « erronée » semble presque naturelle :

These representations reflect "attitudes so deeply embedded in tradition as to appear natural" (Reiman, 1995, p. 6), affecting women's- and men's lives in a myriad of ways; restricting leisure and professional activities and teaching what crimes to fear, where and when to be afraid, who is dangerous, and who is safe³⁴ (Madriz,1997, p. 342-343).

³³ Traduction libre de l'auteure : « La peur de la criminalité est l'une des sources les plus oppressives et les plus trompeuses de contrôle social informel des femmes ».

³⁴ Traduction libre de l'auteure : « Ces représentations reflètent " des attitudes si profondément ancrées dans la tradition qu'elles paraissent naturelles " (Reiman, 1995, p. 6), qui affectent la vie des femmes et des hommes d'une myriade de façons ; restreignant les activités professionnelles et de loisirs et enseignant quels crimes craindre, où et quand avoir peur, qui est dangereux et qui est sûr ».

Madriz et Benedict s'entendent pour dire que ces mythes dessinent un portrait restrictif de la réalité qui prêche à penser que ces agressions n'arrivent seulement qu'à un seul groupe de personnes ou dans une situation où la victime aurait fortement « baissé sa garde ».

En effet, si l'on reprend quelques-uns des mythes énoncés par Benedict, on comprend rapidement qu'ils tendent à banaliser l'acte criminel qu'est le viol et à reprocher à la victime son comportement, son accoutrement, etc. Par exemple, le mythe : « seules les femmes aux mœurs légères se font violer » opèrent une dé-victimisation et une culpabilisation de la victime au profit de l'agresseur. Quant à elle, la croyance qu'une dénonciation de viol est « une arme cruelle utilisée par des femmes emplies de vengeance et de ressentiments » donne à la victime l'impression qu'elle ne sera pas crue par les autorités et son entourage après une dénonciation. Cette croyance offre aussi une représentation inexacte de la réalité, alors que seulement 2% des cas de viols répertoriés sont considérés comme étant faux (Benedict, 1992, p. 18). Le mythe que l'agresseur est un homme déviant, un véritable « prédateur », laisse croire que les agressions fonctionnent comme une attaque par un inconnu sur un[e] inconnu[e]. Ainsi, en suivant ce même ordre d'idée, un individu dit « normal » ne peut être un agresseur. Dans la réalité et selon les statistiques du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQ CALACS), 87% des agressions se déroulent dans un domicile privé (donc non pas, dans un lieu public comme le suppose l'idée de l'attaque) et que 96,8% des agresseurs sont connus de la victime (RQ CALACS, 2019).

Selon la chercheuse, Helen Benedict, ces mythes participeraient surtout à rassurer les non-victimes : « One function of all those myths, and perhaps the reason why they persist to this day, is to protect nonvictims from feeling vulnerable³⁵ » (1997, p. 18). Ainsi, en catégorisant la victime, la non-victime peut s'assurer que si elle suit bien un certain comportement, un code de conduite (par exemple ne pas sortir le soir, porter des vêtements qui n'évoquent pas sa sexualité, etc.), elle ne pourra être victime d'une agression.

³⁵ Traduction libre de l'auteure : « L'une des fonctions de tous ces mythes, et peut-être la raison pour laquelle ils persistent encore aujourd'hui, est de protéger les non-victimes du sentiment de vulnérabilité. »

La chercheuse Esther Madriz, elle, développe plutôt l'idée d'une victime idéale et non-idéale. En se basant sur l'étude de Nils Christie intitulée, *The Ideal Victim*, Madriz explique que la victime idéale serait celle qui, lorsqu'affectée par le crime, reçoit plus souvent le statut légitime de victime (1997, p.343). La chercheuse ajoute que la représentation de la victime et la perception de celle-ci par le public va de pair avec celle de l'agresseur : « The more ideal a victim is, the more ideal becomes the offender³⁶ » (1997, p.343). La victime non idéale, selon Madriz, serait celle qui sort le soir, prend de la drogue ou de l'alcool et qui aurait, par ce fait, plus tendance à être discréditée par le procureur de la couronne (1997, p.343). Cette représentation d'une victime non idéale au mode de vie ne correspondant pas aux mœurs plus traditionnelles de la femme au foyer renvoie aux différentes catégories de victimes expliquées par Benedict dans son ouvrage.

En effet, selon Helen Benedict, la victime pourrait être casée par les médias dans deux catégories bien disparates : la vierge, innocente et pure, ou la putain, provocante, aguichante et hypersexualisée. Nous tenterons de voir, plus en profondeur, dans les prochaines pages de ce chapitre comment fonctionnent ces deux représentations. Ces catégories opposées ont-elles réussi à évoluer avec les années? Seront-elles encore présentes dans les représentations de la victime lors de nos analyses des émissions diffusées après le mouvement *#MeToo*? Nous essaierons de répondre à cette question, dans le chapitre IV de ce mémoire, à l'aide d'analyses télévisuelles.

3.1 La représentation de la victime dans les médias : la vierge et la putain

Dans les années 90, lorsque Helen Benedict publia son ouvrage, *Virgin or Vamp : How the Press Covers Sex Crimes*, un sondage téléphonique fut effectué sur la population américaine par le *New York Times* qui s'intéressait dès lors aux victimes d'agression à caractère sexuel. À cette époque, 53% des répondants de plus de 50 ans répondirent qu'une femme habillée de façon provocante devait être blâmée dans le cas d'un viol (Benedict, 1992, p.13). Nous pensons que cette réponse désarmante met en évidence l'influence de ces mythes entourant le viol et la catégorisation de la

³⁶ Traduction libre : « Plus une victime est idéale, plus idéal devient le délinquant. »

victime, une conséquence de sa sexualité explicite ou implicite. L'image de la femme dans les médias, dans les publicités, dans les rôles télévisuels, au cinéma, contribuerait à la promotion de cette représentation qui associe le viol à une « réprimande », à une sexualité plus « explicite » ou, du moins, plus présente. Dans le but de mettre en lumière ces préjugés, Helen Benedict a déterminé certains facteurs qui permettraient de catégoriser une victime comme « vamp » (putain).

- Si la victime connaît son agresseur.
- Si elle est de la même race ou de la même classe sociale que son agresseur.
- Si aucune arme n'a été utilisée pour forcer le viol.
- Si elle est jeune ou belle.
- Si son mode de vie ne correspond pas au rôle traditionnel de la femme au foyer (par exemple, si elle sort dans les bars, si elle fait du pouce, si elle a plusieurs partenaires sexuels, etc.) (1992, p. 17)

Ainsi, la victime portant l'étiquette de « vamp » aurait tendance à être perçue comme la véritable « coupable » des offenses sur sa propre personne puisqu'elle pousserait, par sa sexualité, l'agresseur à commettre son crime, comme l'explique la chercheuse : « The woman, by her looks, behavior or generally loose morality drove the man to such extremes of lust that he was compelled to commit the crime³⁷ » (Benedict, 1992, p. 23). On retrouve, dans les propos de la journaliste, cette idée d'ensorcellement, presque comme si l'agresseur agissait malgré lui, en totale perte de contrôle, et que ce serait la victime qui détiendrait celui-ci. Cette image d'ensorceleuse, de séductrice rappelle bien la figure de la femme fatale qui poussait les hommes à leur perte dans les films noirs des années 40. Ainsi, nous nous questionnons à savoir, peut-on encore voir cette représentation de la victime « vamp » de cette « femme fatale » dans les représentations du harcèlement sexuel et autres crimes sexuels qui furent diffusées après le mouvement *#MeToo*? Nous tenterons de répondre à la question dans le prochain chapitre de ce mémoire à l'aide d'une analyse filmique.

³⁷ Traduction libre : « La femme, par son apparence, son comportement ou sa moralité en général, a poussé l'homme à des désirs tellement extrêmes qu'il a été contraint de commettre le crime. »

3.2 La peur des femmes et leurs perceptions sur les actes à caractère sexuel, selon l'étude : Images of criminals and victims : A study on women's fear and social control, d'Esther Madriz.

Suite à nos lectures, nous nous questionnons à savoir comment fonctionne cette catégorisation de victime idéale et non idéale. A-t-elle réellement du retentissement sur la population? Est-ce que les représentations de crimes sexuels dans les médias et à la télévision peuvent avoir un impact réel sur la perception d'un individu? La chercheuse s'est penchée sur la question lors de diverses entrevues et rencontres avec 140 participantes de différentes nationalités, religions, ethnies et générations, et ce à travers les États-Unis. Cette étude eut lieu en 1994 et 1995, soit plus de 20 ans avant le déclenchement de la vague #MeToo. Elle nous permet d'observer les thèmes communs partagés par toutes ces femmes et donc de peut-être mieux distinguer l'influence de ces représentations sur un échantillon donné.

Lors de sa collecte de résultats et de ses différentes entrevues, Madriz a remarqué une certaine homogénéité dans la représentation que ces femmes se faisaient d'une victime et d'un agresseur, mais aussi sur la perception de l'agression en elle-même. Certaines de ces représentations vont de pair avec les facteurs et catégories observées par Benedict et énoncées plus haut.

Ainsi, lorsque questionnées sur l'image d'un criminel typique, la grande majorité des participantes ont répondu un homme de race noire ou de type « latino ». Cette perception serait due, selon la chercheuse, à la façon dont les hommes noirs ou provenant de culture latine sont représentés dans les médias : « Her story (se référant aux propos d'une participante) exemplifies the way she believes the media portray images of black men accused of committing crimes as inhuman [...]»³⁸ » (Madriz, 1997, p.345). L'image d'un agresseur ou d'un criminel presque animal, un véritable monstre empli de folie revenait aussi bien souvent à l'esprit des nombreuses participantes comme le révèle la chercheuse. Celle d'un sociopathe empreint d'aucune empathie humaine ou de morale fut, elle aussi, souvent utilisée par les femmes pour décrire un criminel. L'idée d'un inconnu ou de crime d'une extrême violence contre des femmes sans défense surgissait plus

³⁸ Traduction libre de l'auteure : « Son histoire illustre la façon dont elle croit que les médias présentent les images d'hommes noirs accusés d'avoir commis des crimes comme étant inhumains [...] »

fréquemment chez les participantes de race blanche : « These gendered, horror producing, mass-mediated images portray criminals as cruel, inhuman, and violent men who are stranger³⁹ » (Madriz, 1997, p. 347). Ce phénomène s'explique par l'image de la victime qui semble être plus souvent perçue comme étant de race blanche, car ces femmes s'avèrent être aussi vues par le public comme étant plus vulnérables : « White women fit more closely the gendered, racist, and classic concept of " femininity "⁴⁰ (Madriz citant Klein [1995], 1997, p.347).

La dichotomie de la vierge et de la « vamp » fut reprise par les participantes de l'étude de Madriz, alors que nombre d'entre elles expliquaient se représenter une victime comme étant une jeune femme blonde, naïve et pure : « Beside the innocence and candor [...] Margaret (participante) chose the figure of a Midwestern girl or a mainstream American girl: a white, kind, virtuous, and family oriented young woman⁴¹ »(1997, p. 349), ce qui peut facilement rappeler l'image de la vierge évoquée par Benedict. L'image de la victime « vamp » revient, quant à elle, elle aussi dans l'imaginaire des participantes alors que selon quelques-unes, les femmes qui dévoileraient, voire arboreraient, trop explicitement leur sexualité seraient les propres responsables de leur victimisation : « Yes, I think they like the attention. And men, you know how they are... The women are inviting trouble⁴² » (Madriz citant une participante de son étude, 1997, p. 351). On comprend ici, que l'acte reprochable est banalisé par la participante et même « excusé » par la « nature » de l'homme : « you know how they are » suggère que c'est un comportement commun et prévisible.

Selon les résultats répertoriés par la chercheuse, certaines caractéristiques ressortiraient plus souvent afin de décrire la victime et le criminel. Ainsi, la victime était décrite comme étant : « d'allure normale », « petite », « vulnérable », « bonne », et « innocente ». Alors que le criminel était décrit comme étant : « bizarre », « sale », « imposant », « irrationnel » et « animal » (Madriz,

³⁹ Traduction libre : « Ces images sexuées, horrifiantes et médiatiques de masse dépeignent les criminels comme des hommes cruels, inhumains et violents qui sont des inconnus »

⁴⁰ Traduction libre : « Les femmes blanches correspondent mieux au concept de " féminité " sexué, raciste et classique. »

⁴¹ Traduction libre : « Margaret (participante) a choisi la figure d'une fille du Midwest ou d'une jeune fille américaine : une jeune femme blanche, gentille, vertueuse et orientée vers la famille. »

⁴² Traduction libre : « Oui, je crois qu'elles aiment l'attention. Et les hommes, vous savez comment ils sont.... Ces femmes attirent les ennus. »

1997, p. 352). Ces images de la victime et de l'agresseur, présentes à l'époque, participent à la banalisation des crimes domestiques et de tous ces crimes qui ne correspondent pas nécessairement à ces représentations. Madriz explique que cette vision erronée du crime comme étant généralement une attaque d'un inconnu sur un inconnu exacerbe le contrôle social de la femme (qui se perçoit plus souvent comme une victime potentielle, comme expliquée ci-haut). À ce sujet, Madriz ajoute :

These prevalent depictions of criminals and victims oversimplify and distort the reality of crime. For example, popular representations of women as victims reinforce the belief that women have the monopoly on submissiveness and men on aggression, that men have control of the streets, and women belong in the home⁴³ (1997, p.353).

Ce contrôle insidieux suggérerait aux femmes un certain code de conduite à adopter afin de s'assurer de leur sécurité comme expliqué plus haut. Hélas, les victimes qui dérogeraient de ce code seraient alors catégorisées comme des victimes non idéales. Il dépeint aussi aux victimes les hommes (qui, comme l'on a pu le voir plus haut, prennent plus fréquemment, selon les statistiques, le rôle de l'agresseur) à craindre et ceux à qui faire confiance alors que dans la réalité, ce genre de dichotomie n'existe pas. Il sera fort intéressant d'observer, dans les prochaines pages de ce mémoire, si, dans les séries télévisées, l'agresseur représenté correspond toujours à cette description. Se pourrait-il que cette représentation ait changé, suite à la vague *#MeToo*?

3.3 La représentation du viol dans les films de 1996, une étude de Jana Bufkin et Sarah Eschholz

Quant à elles, les chercheuses Jana Bufkin et Sarah Eschholz se sont intéressées à la représentation des crimes sexuels au cinéma dans le cadre d'une étude intitulée *Images of Sex*

⁴³ Traduction libre : « Ces représentations répandues du criminel et de la victime simplifient et déforment la réalité du crime. Par exemple, la représentation populaire des femmes en tant que victimes renforce la croyance que les femmes ont le monopole de la soumission et les hommes de l'agressivité, que les hommes contrôlent la rue et que les femmes ont leur place dans la maison. »

and Rape : A content Analysis of Popular Film. Elles ont alors étudié et analysé les 50 plus gros films au box-office de l'année 1996, afin d'observer s'il existait une représentation homogène de la sexualité et du viol. Bufkin et Eschholz désiraient aussi découvrir comment était représenté et situé le pouvoir lors des rapports sexuels. À leur grand étonnement, seulement quatre films contenaient des scènes de sexe non consensuel parmi les 50 films choisis pour un total de cinq scènes.

Lors de leur analyse, les chercheuses se sont aussi intéressées à savoir qui initiait l'acte lors des rapports sexuels. Ainsi, 10% de l'acte sexuel était initié par un partenaire de sexe féminin, alors que 23% était initié par le partenaire de sexe masculin, à noter que 66% des scènes étaient initiées de manière mutuelle par le couple (Bufkin et Eschholz, 2000, p.1331). Les chercheuses concluent, après ces résultats, que l'homme serait le partenaire sexuel dominant, mais que le rôle de la femme au lit changerait tranquillement afin de renforcer un rapport plus égalitaire.

Lors de l'analyse des scènes de viols, les chercheuses ont dénoté que toutes les scènes étaient terriblement violentes. De plus, tous les agresseurs étaient représentés comme des êtres tourmentés, de véritables prédateurs sexuels et sans pitié, voire complètement sadiques : « The fact that each of the five rapes was extremely brutal exemplifies the myth of the sadistic, psychologically disturbed rapist who preys on innocent victims for sick enjoyment⁴⁴ » (Bufkin et Eschholz, 2000, p. 1332). Cette représentation de l'agresseur comme un être déviant et le viol comme étant une attaque va de pair avec les propos de Madriz évoqués plus haut. Les chercheuses Bufkin et Eschholz reprennent d'ailleurs l'idée de la victime idéale et de l'agresseur idéal mentionnant que les représentations de ces deux figures (victime et agresseur) dans ces quatre films concordaient avec le schéma évoqué par Madriz dans ses recherches.

Selon Bufkin et Eschholz, ces représentations du viol participent à peindre une vision homogène et erronée des crimes sexuels et à véhiculer des stéréotypes. Toutes les scènes qui contenaient des scènes de viol étaient terriblement intenses et cruelles et reprenaient l'idée du « monstre » assaillant l'innocente et vulnérable victime. Ces représentations peuvent avoir un impact néfaste

⁴⁴ Traduction libre : « Le fait que chacun des cinq viols ait été extrêmement brutal illustre le mythe du violeur sadique et psychologiquement perturbé qui s'en prend à des victimes innocentes pour leur plaisir malade. »

sur les victimes de viols et sur la population en général qui ne peuvent pas reconnaître ou définir une agression moins violente qui ne correspondrait pas à cette image. Les chercheuses, à ce sujet, déclarent que cette vision tordue de la réalité nuit à des enjeux bien réels.

In the media, rape is highly selective and promotes a "stranger danger" perception of crime [...] it does nothing to confront the reality of, or notify the public concerning, the frequency with which women are battered, abused, raped, and killed by their lovers, spouses, male relatives, or friends⁴⁵ (2000, p. 1337).

En effet, les chercheuses croient que cette représentation homogène que l'on retrouve dans les différents médias (à cette époque) pourrait, en quelque sorte, influencer la justice et le sort de la victime comme celui de son agresseur. Car, comme elles l'expliquent, si la victime ne rentre pas dans la catégorie de victime idéalisée et que l'agresseur ne concorde pas, lui non plus, aux stéréotypes évoqués plus haut de « monstre » ou de pervers sadique, l'agression aura pour ainsi dire plus de chance d'être décrédibilisée. Cette pensée est aussi partagée par la chercheuse Esther Madriz. En effet, Madriz craint une influence de ces mythes véhiculés par les médias sur les procureurs et donc une ascendance sur le système de justice :

How prosecutors' decision to reject or accept cases are oriented, among others, by factors related to the relationship between the victim and the offender and victim's behavior and her personal life. Women who are assaulted by offenders known to them and who violate appropriate codes of behavior, such as being on the streets at night or being alcohol and drug users, are more likely to be considered nonideal victims and are frequently discredited by prosecutors⁴⁶ (1997, p. 343)

⁴⁵Traduction libre : « Dans les médias, le viol est très sélectif et favorise une perception du crime [...] il ne contribue en rien à confronter la réalité de la fréquence à laquelle les femmes sont battues, maltraitées, violées et tuées par leurs amants, conjoints, parents ou amis, ni pour en informer le public. »

⁴⁶ « La décision des procureurs de rejeter ou d'accepter des cas est orientée, entre autres, par des facteurs liés à la relation entre la victime et le délinquant et le comportement de la victime et sa vie personnelle. Les femmes qui sont agressées par des délinquants qu'elles connaissent et qui violent les codes de conduite appropriés, comme le fait

On comprend donc l'influence et l'impact important qu'auraient ces mythes non seulement sur la population, mais aussi, par conséquence intrinsèque, sur les décisions prises par la cour de justice. Nous nous demandons alors, si la vague *#MeToo*, avec tout l'impact que celle-ci a eu sur les mœurs de la société, comme il a été démontré au chapitre 1, a « réussi » à modifier ces mythes, voire à les amenuiser ou, au contraire, sont-ils encore aujourd'hui perpétués sur nos écrans? Ainsi, nous tenterons dans le chapitre suivant, d'analyser les représentations du harcèlement sexuel et autres crimes sexuels dans les séries télévisées américaines et de repérer ces mythes afin de voir si oui ou non ils ont été déconstruits.

d'être dans la rue la nuit ou de consommer de l'alcool et des drogues, sont plus susceptibles d'être considérées comme des victimes non idéales et sont souvent discréditées par les procureurs. »

Chapitre 4 – La représentation du harcèlement sexuel et des crimes sexuels dans les séries télévisées

Les lectures effectuées, dans le cadre de ce mémoire, nous ont amenés à nous questionner sur l'influence réelle d'un mouvement sur les représentations sociales véhiculées dans les médias. En effet, si le mouvement *#MeToo* fut le moteur de grands changements dans la société, comme on l'a démontré dans le chapitre 1, serait-ce possible que nous puissions percevoir ce changement, et donc par le fait même son impact, dans les séries télévisées ? Autrement dit, retrouvons-nous encore aujourd'hui, les différents mythes évoqués par Helen Benedict, Esther Madriz, Sarah Eschholz et Jana Bufkin, dans les représentations transmises par la télévision, plus particulièrement dans les séries télévisées de fiction? Pour le savoir, nous avons effectué plusieurs recherches et visionnements afin de constituer un corpus qui nous permettra, nous l'espérons, d'observer la présence de changements ou pas.

De fait, existe-t-il une certaine transformation dans les représentations du harcèlement sexuel et autres crimes sexuels dans les séries télévisées de fiction? Afin de répondre à cette question, nous avons répertorié, dans le cadre de la conception de notre corpus télévisuel, plusieurs épisodes qui mettaient de l'avant cette thématique. Nous souhaitons ainsi constituer un échantillonnage représentatif de la situation post et pré mouvement *#MeToo*, mais aussi, bien sûr, des épisodes intéressants et pertinents à analyser afin de bien saisir cette conversation.

La prémisse de notre recherche

Lorsque nous avons débuté la réalisation de notre corpus, nous avons effectué une première recherche que l'on pourrait qualifier d'intuitive et de subjective. Elle fonctionnait tout d'abord sur un procédé de bouche-à-oreille. Nous nous intéressions simplement à savoir si la récupération du mouvement *#MeToo* par les auteurs de série télévisée pouvait être un phénomène réel. Après plusieurs visionnements et recherches sur le Web, nous avons pu confirmer qu'effectivement, il semblait bien y avoir une récupération réelle du mouvement *#MeToo* du côté des émissions américaines. Afin de vérifier notre hypothèse de départ, quant à l'évolution des représentations

du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, nous avons décidé de développer, par la suite, une approche beaucoup plus objective et quantitative lors de la conception de notre corpus.

Nous avons donc, d'abord, effectué une recherche ciblée sur cette dite récupération. Nous avons ensuite opté pour un découpage de corpus déterminé. En fonctionnant de cette façon double, dans le cadre de notre recherche, nous voulions avoir un aperçu plus patent de notre prélèvement. Notre objectif était de conserver l'approche la plus objective possible. Bien sûr, on pourra nous reprocher de ne pas avoir traité des séries comme *Mad Men*, *Gipsy*, *Game of Thrones* qui seraient tout aussi pertinentes dû à leur traitement des thématiques des rapports hommes/femmes, des représentations de crimes sexuels et du harcèlement sexuel. Cette décision s'explique par le fait que nous nous sommes arrêtées à trois chaînes de diffusion seulement (soit *HBO*, *CW* et *ABC*) et ce, pour une période prédéterminée. Aussi, nous désirions privilégier un corpus quantitatif et objectif plutôt que qualitatif et subjectif. Pour ainsi dire, il nous semblait plus important, afin de bien prendre le pouls de la situation et de l'évolution des représentations, d'analyser un très grand nombre de séries qu'un plus petit nombre de séries qui aborderaient, peut-être, de façon plus profonde les thématiques. Nous voulions analyser le phénomène d'évolution et pour ce faire nous avons besoin d'un large corpus télévisuel.

4.1 Nos recherches

L'élaboration de notre corpus a été réalisée sur deux temporalités, afin de permettre une analyse comparative. Lors de nos recherches, nous avons tout naturellement décidé de nous intéresser aux séries qui furent diffusées après la vague *#Metoo*, c'est-à-dire durant les années 2018 et 2019. Bien que l'année 2019 ne soit pas terminée, nous avons observé déjà plusieurs séries qui semblaient aborder des thèmes similaires aux enjeux soulevés durant le mouvement social de 2017. Aussi, nous avons remarqué que plusieurs séries utilisaient le mouvement à des fins de promotion et de marketing. Il semblait donc exister une réelle tendance à la récupération du mouvement et un désir de prendre part à la conversation « de l'heure ». Par exemple, la série *Brooklyn Nine Nine* a annoncé, plus tôt cette année, la diffusion prochaine d'un épisode *#Metoo*. Plusieurs autres séries ont, par ailleurs, choisi d'intégrer dans leur titre le fameux *#Metoo* comme en clin d'œil à ce mouvement social (vous pourrez le constater dans le tableau 1). Nous avons

aussi remarqué que dans plusieurs dialogues glissés dans des épisodes diffusés après le *#Metoo*, les personnages faisaient échos aux cas réels dénoncés lors d'octobre 2017. Ainsi, on peut entendre, par exemple, le personnage de Kimmy Schmidt, dans l'émission *Unbreakable Kimmy Schmidt*, déclarer qu'elle n'est pas un « Weinstein or a Spacey » [17 :12], deux hommes qui furent tout deux accusés d'agression sexuelle et dénoncés lors du mouvement *#Metoo*. Ces annonces et indices inscrits dans le titre et dans les dialogues nous ont aidé à raffiner notre sélection. Aussi, lors de nos différents visionnements, nous avons remarqué que certains épisodes semblaient reprendre les thèmes, les histoires et même des cas similaires dénoncés dans le cadre du mouvement *#Metoo*. On retrouve donc, dans tous ces épisodes sélectionnés, les thématiques telles que : le harcèlement sexuel, agressions et autres crimes sexuels ainsi que la notion de consentement.

Aussi, afin de prendre le pouls de la situation actuelle et passée, nous avons analysé la grille de diffusion de trois grandes chaînes américaines selon une temporalité précise : la saison télévisuelle de 2007-2008 et la saison télévisuelle de 2018-2019. Nous désirions constater, en réalisant un échantillonnage précis sur trois « objets » pré-mouvement, puis post-mouvement, si nous obtiendrions des résultats disparates ou similaires dans le traitement des thématiques liées aux harcèlement et aux agressions de nature sexuelle. Nous avons sélectionné les chaînes de diffusion *CW*, *ABC* et *HBO* en raison de leur prédominance sur le réseau américain.

4.1.1 Sélection d'épisodes

Premièrement, nous avons repéré 18 épisodes tirés de 15 séries américaines. Nous avons effectué cette sélection à l'aide du bouche-à-oreille, de visionnements personnels et de recherches précises sur la Toile (exemple de recherche : *#Metoo episode*). Nous intitulerons cette première sélection « recherche ciblée ». Nous avons ensuite procédé au visionnement de tous ces épisodes et noté les thèmes abordés.

Deuxièmement, afin d'obtenir une sélection plus complète, nous avons répertorié toutes les émissions proposées dans la programmation des chaînes *CW*, *ABC* et *HBO* et ce, pour les deux regroupements d'années visées (2007-2008 et 2018-2019). Nous avons ensuite étudié les synopsis de tous les épisodes des émissions de fiction répertoriées (nous avons donc éliminé de

notre étude les émissions de sport et de variété, les reportages, les films ou les émissions de télé-réalité) et nous avons sélectionné ceux qui semblaient présenter des thèmes et autres éléments de la diégèse qui pourraient être liés au mouvement *#Metoo*. Ainsi, nous considérons le harcèlement sexuel (dans des lieux publics tels que la rue ou dans le milieu de travail), les agressions sexuelles, le viol, le consentement sexuel et la relation victime vs agresseur d'un crime sexuel, comme étant des thématiques appartenant au mouvement *#Metoo*.

Nous avons ensuite procédé à l'analyse des résultats. Afin de nous assister dans cette compilation de données, nous avons utilisé les tableaux de la victime et de l'agresseur provenant de l'étude *Images of Sex and Rape : A Content Analysis of Popular Film* de Eschholz et Bufkin. Nous pensons que ceux-ci permettent de bien voir les différents stéréotypes que l'on peut parfois retrouver dans ce genre de représentation. De cette façon, nous voulions vérifier si ces mythes se retrouvaient, encore aujourd'hui et après le mouvement *#Metoo*, dans les représentations de violences sexuelles. Nous avons ensuite procédé à une analyse globale de notre corpus.

4.2 Notre corpus télévisuel avant le #Metoo

Tableau 1. – Épisodes sélectionnés chaîne CW, saison 2007-2008

Nom de l'émission de télévision	Numéro et nom de l'épisode	Date de diffusion	Synopsis	Thèmes abordés	Chaîne de télévision
Gossip Girl	Épisode 1/18, saison 1, Titre : <i>Pilot</i> Durée : 42 min	6/09/07	Serena revient en ville après un long séjour. Chuck, qui désire retrouver la fille frivole d'autrefois, tente de la forcer à coucher avec lui dans la cuisine d'un restaurant. Chuck tente ensuite de piéger la jeune	Consentement, séduction, tentative d'agression	CW Network

			Jenny pour l'amener à coucher avec lui. Son frère arrête l'adolescent avant qu'il y ait agression.		
Gossip Girl	Épisode 2/18, Saison 1, Titre : <i>The Wild Brunch</i> Durée: 37 min	26/09/07	Jenny va voir Blair, la reine de l'école, afin de discuter avec elle des conséquences de son agression sur sa réputation.	Culpabilisation de la victime, conséquence sur l'agresseur.	CW Network

Tableau 2. – Épisodes sélectionnés chaîne ABC, saison 2007-2008

Nom de l'émission de télévision	Numéro et nom de l'épisode	Date de diffusion	Synopsis	Thèmes abordés	Chaîne de télévision
Boston Legal	épisode 2/20 Saison 4, Titre: <i>The innocent man</i> Durée: 49 min	02/09/07	La nouvelle associée, Lorraine, fait son entrée dans la firme d'avocats. Les hommes semblent la trouver bien attirante et tentent tous de la séduire.	Harcèlement sexuel au travail, commentaires déplacés	ABC
Boston Legal	épisode 17/20 Saison 4, Titre: <i>The court supreme</i> Durée: 51 min	22/04/08	Un homme est accusé de viol sur une fillette de 8 ans et fait face à la peine de mort. La firme se charge de défendre l'accusé devant la Cour suprême des États-Unis.	Viol, pédophilie	ABC
Women's murder club *deux agresseurs	Épisode 12/13 Saison 1 Titre: <i>And the truth will (sometimes) set you free</i> Durée : 42 min	06/05/08	Deux étudiants sont accusés de viol sur une autre étudiante, l'un deux est assassiné sur le campus.	Viol, vengeance, meurtre, culpabilisation de la victime	ABC

Tableau 3. – Épisodes sélectionnés chaîne HBO, saison 2007-2008

Nom de l'émission de télévision	Numéro et nom de l'épisode	Date de diffusion	Synopsis	Thèmes abordés	Chaîne de télévision
In Treatment	Épisode 1/43 Saison 1 Titre: <i>Laura week one</i> Durée: 30 min	28/01/08	Laura parle avec son thérapeute et lui avoue avoir eu une expérience désagréable avec un inconnu dans les toilettes d'un bar après s'être disputée avec son copain. L'homme a obligé la jeune femme à une pénétration orale après qu'elle lui ait refusé un rapport sexuel complet.	Consentement, agression sexuelle.	HBO
In Treatment	Épisode 13/43 Saison 1 Titre: <i>Sophie week 3</i> Durée : 30 min	13/02/08	En thérapie, Sophie, une ado, discute de sa relation d'abus sexuel avec son coach de gymnastique.	Viol, abus, pédophilie	HBO

4.2.1 Les résultats de nos visionnements du corpus 2007-2008.

4.2.1.1 Pour la chaîne CW : des tentatives de viols non-dénoncées

Après nos visionnements, nous avons sélectionné seulement deux épisodes appartenant à la chaîne CW qui présentaient un cas de tentative d'agression sexuelle au cours de la période étudiée. Il s'agit de l'émission *Gossip Girl*, où lors des premiers épisodes, l'on peut voir une tentative d'agression sur deux personnages différents, Serena et Jenny, faite par un même personnage, Chuck. Il est en fait un personnage principal de cette série pour adolescents. Il est défini, à plusieurs reprises, comme étant un jeune homme manipulateur, pervers, égocentrique et blasé de sa richesse familiale. Fait intéressant, en aucune circonstance, les tentatives de viol de Chuck ne seront jugées comme telles par les autres personnages de la série. Elles sont plutôt perçues comme une conséquence, cocasse pour certains, banale pour d'autres, de sa perversité et de son besoin irréprensible de tout posséder. Il est ainsi vu comme un « chasseur », plus que comme un véritable agresseur. Dans l'épisode suivant la tentative d'agression, Jenny s'enquiert des oui-dire de sa soirée avec Chuck à Blair qui lui répond, plutôt amusée : « Chuck likes to brag about his conquest, not his victims⁴⁷ » [14 :10]. Par ces propos et surtout par son ton, on comprend que le comportement de Chuck est connu, excusé et banalisé par ses camarades de classe. Le fait que Jenny semble se soucier de sa réputation suite à cet événement laisse croire aussi qu'elle pourrait être prise en faute et que c'est bel et bien Chuck qui détient le pouvoir dans cette situation.

4.2.1.2 Pour la chaîne ABC : le harcèlement sexuel comme élément comique

Nous avons déterminé, après visionnement, que seulement deux des émissions présentes dans la programmation de la chaîne ABC, *Boston Legal* et *Women's Murder Club*, présentaient des liens similaires aux thématiques du mouvement *#MeToo*. Nous avons aussi remarqué qu'il était plus difficile de percevoir le harcèlement sexuel dans les épisodes provenant de cette époque (2007-2008). Il était soit totalement absent, comme phénomène de société, ou, s'il était représenté, il n'était nullement pointé du doigt, voire même banalisé et non traité sciemment et donc, moins « évident » à identifier. L'épisode 2 de la série *Boston Legal* représente bien cette différence, soit

⁴⁷ Traduction libre : « Chuck aime se vanter de ses conquêtes, pas de ses victimes »

le non traitement ou la banalisation du phénomène, dans les représentations de l'époque. Ainsi, dans cet épisode, une nouvelle avocate, Lorraine, arrive dans la firme de Boston. Elle est belle, élégante et empreinte d'une certaine sensualité. Lorraine connaît déjà l'un des avocats de la firme, Alan, puisqu'elle a eu une relation sexuelle avec celui-ci auparavant. Cette liaison fait en sorte que les autres avocats de la firme approchent Lorraine afin de goûter eux aussi à ce type d'expérience avec la belle. On assiste donc à plusieurs scènes où, dans ce cadre professionnel, ce personnage féminin est l'objet de remarques dégradantes reliées à sa sexualité. On voit aussi plusieurs personnages de sexe masculin regarder les seins de Lorraine [10 :44] ou ses fesses [26 :57] et ce, de façon très peu subtile. Ce harcèlement sexuel au travail n'est pointé du doigt par aucun personnage de la série. Plus encore, le personnage de Lorraine semble n'être pas si affecté par ces propos ou regards déplacés. On dénote, par contre, un certain malaise par exemple, lorsqu'elle reproche à Denny sa proximité ou le fait qu'il ait les mains sur ses hanches [10 :47]. Un peu plus loin dans l'épisode, elle dira à son supérieur : « *Denny seems to keep finding me* » [26 :48]. Ce à quoi il répond qu'il parlera à Denny avant de, lui aussi, fixer les courbes de la nouvelle avocate [26 :52]. Cette scène laisse croire que cette ambiance anxiogène de travail et ces rapports entre collègues sont tout à fait normaux. Nous croyons que cette représentation est conforme au contexte plus permissif de l'époque, plus insouciant de l'impact du phénomène de harcèlement ou tout au moins passif face à ce problème sociétal, 10 ans avant le mouvement *#Metoo*.

4.2.1.3 Pour la chaîne HBO : focus sur les victimes

Après avoir exploré l'ensemble de la programmation de la chaîne HBO pour la saison télévisuelle de 2007-2008, nous avons repéré seulement une seule émission qui traitait, dans ses épisodes, d'abus sexuel, il s'agit de la série dramatique *In Treatment* qui met en scène les séances de thérapie du psychologue Paul Weston avec ses patients, alors qu'il tente lui-même de régler les troubles qui l'habitent. Dans cette série, deux personnages vivent des abus sexuels, Laura, une belle femme dans la trentaine et Sophie, une jeune gymnaste encore adolescente. Il est intéressant de voir que dans les deux cas, et malgré les situations très différentes vécues par les deux personnages, les deux femmes ne mettent jamais de mots sur l'abus qu'elles ont vécu. Il n'est jamais question de viol ou d'inconduite sexuelle. Elles semblent toutes deux, devant leur

thérapeute, présenter les faits comme si, tout au long de cette expérience, elles avaient été parfaitement en contrôle de toute la situation, même de leur non-consentement implicite et donc, par le fait même, comme si elle banalisait celui-ci, comme si un consentement conscient, clair et implicite de leur part n'était pas requis dans ce type de situation. Par exemple, dans l'épisode 13 de la série, la très jeune Sophie raconte la relation ambiguë qu'elle entretient avec son coach Cy, un homme marié beaucoup plus âgé qu'elle. Elle dit avoir eu le contrôle de la situation suggérant même qu'elle aurait commencé les avances, alors que celui-ci tentait d'empêcher la relation d'évoluer de manière plus intime. Pourtant, lorsqu'elle raconte leur première relation sexuelle, elle ne semble pas du tout avoir trouvé chaleur et plaisir dans les bras de son coach : « I woke up in the middle of the night and he was awake. Then he... I... It happened. It felt like nothing at all [...] Kind of like I was watching it happen [...] like I wasn't really there⁴⁸. » [14:15]. Les propos de Sophie, ses larmes et l'ajout de musique dramatique, tandis qu'elle raconte cet épisode, laisse tout à croire que cette relation sexuelle n'était pas consentante. Sophie utilise aussi le même vocabulaire que de nombreuses victimes qui racontent être « sorties de leur corps » durant l'acte. Le fait aussi qu'elle hésite entre qui a initié l'action (he... I...) et qu'elle n'est pas capable de mettre un mot sur l'acte sexuel qu'elle nomme « it » démontre le trouble de la jeune fille et son sentiment de honte et de culpabilité. Mentionnons que le fait que cette série se déroule presque à huis clos dans un bureau de psychologue, et que celle-ci se concentre sur les traumatismes et passés troubles de différents personnages venus chercher de l'aide psychologique, aide toutefois à exposer les conséquences d'un tel abus (comme dans l'histoire de la jeune Sophie) ou d'un flirt dans un bar qui se termine en cauchemar (comme dans l'histoire de Laura, voir tableau 4).

4.2.2 Notre corpus 2007-2008 en bref

Ainsi, en se fiant à nos recherches, dans la saison télévisuelle de 2007 à 2008 pour les chaînes CW, ABC et HBO, cinq émissions, dont sept épisodes, ont traité de près ou de loin de harcèlement sexuel ou de crimes sexuels. Plusieurs de ces épisodes présentaient des tentatives de viol ou des

⁴⁸ Traduction libre de l'auteure : « Je me suis réveillée au milieu de la nuit et il était réveillé. Alors il... Je... C'est arrivé. C'est comme si rien ne s'était passé [...] Comme si j'étais en train de regarder ce qui se passait [...] Comme si je n'étais pas vraiment là. »

agressions sexuelles. Bien que quelques épisodes, notons les séries *In Treatment* et *Women's Murder Club*, présentent les conséquences psychologiques d'un tel traumatisme sur une victime, dans tous ces cas, l'agresseur, lui, ne fait face à aucune conséquence, excepté dans l'épisode de *Women's Murder Club* où la victime assassine ses deux agresseurs, mais là encore, nous remarquons que la conséquence n'est pas infligée par la société pour un geste récusable, mais est le fait d'une vengeance personnelle. Nous tenterons d'analyser plus en profondeur ces différents éléments des représentations de ces phénomènes de harcèlement sexuel et d'agression, lors de notre analyse globale du corpus télévisuel.

4.2.2.1 Un élément important à prendre en compte : le traitement du harcèlement sexuel

Il est ici primordial de noter qu'à la suite de nos visionnements, nous avons eu la forte impression que le harcèlement sexuel, si présent dans le discours entourant le mouvement social *#MeToo*, était rarement présent dans les épisodes avant le mouvement, voire, n'était presque jamais dénoncé publiquement. Cet élément expliquerait aussi son absence dans les études faites par les chercheurs, lorsqu'il est question de crimes sexuels et de représentation sociale dans les médias. Il est ainsi plus difficile, pour nous, d'analyser le changement des représentations du harcèlement sexuel avant et après le mouvement, puisque, contrairement au viol, il semble être plus difficile à déceler du fait qu'il n'est pas présenté comme tel, pointé du doigt, et encore moins l'objet d'un traitement délibéré par les auteurs des séries analysées. Nous pensons qu'il est important de prendre en compte cette « absence » et de considérer son « apparition » à la suite de la prise de conscience engendré par le mouvement *#MeToo*, comme un changement dans le discours et la scénarisation télévisuels.

4.2.2.2 Petite historique du terme « harcèlement sexuel »

En effet, le terme « harcèlement sexuel » daterait des années 1970, alors qu'un groupe de femmes revendicatrices tentaient de trouver un terme pour définir les comportements offensants, que plusieurs femmes, à l'époque, racontaient subir au travail. Comme le mentionnent les chercheurs Morley Glicken et Benny Robinson, dans leur ouvrage, *Treating Worker Dissatisfaction During Economic Change*, l'usage de ce terme se répandit dans le tissu social américain dans les années 90, à la suite de la célèbre dénonciation de l'avocate Anita Hill à

l'encontre du juge américain Clarence Thomas (Glicken et Robinson, 2013, p.59). Il semblerait qu'après cet événement très médiatisé, ce terme se soit frayé un chemin dans le tissu social, atteignant en 2017, ce qu'on pourrait peut-être appeler son « apogée » lors du mouvement social *#Metoo*. L'activiste et féministe, Lin Farley, qui avait, dans les années 70, nommé, pour ainsi dire, le phénomène, a dévoilé lors d'une entrevue pour le *Washington Post* en novembre 2017, craindre la surutilisation et la galvanisation de ce terme suite aux allégations nombreuses qui ont succédé le mouvement d'octobre 2017 : « Farley noted sexual harassment is now on the radar of every employer and corporation. But the term has also been "co-opted, sanitized, stripped of its power to shock, disturb and galvanize"⁴⁹ » (Swenson, 2017). Le terme est donc assez récent, malgré le fait que la réalité que recèle ce concept, elle, ne l'est pas du tout et existe depuis toujours. On peut lire en tête d'un article écrit par la journaliste, Erin Blackemore, pour la chaîne *History*, le titre suivant : « Until 1975, "Sexual Harassment" Was the Menace With No Name⁵⁰ » (Blakemore, 2018). Cette appellation ne pourrait être plus vraie, alors que quelques siècles auparavant, voire quelques décennies, le harcèlement sexuel était vu comme un symptôme de la séduction, une tare qui devait être tolérée.

4.3 Notre corpus télévisuel après le *#Metoo*

Tableau 4. – « recherche ciblée » : période sélectionnée : 2018-2019.

Nom de l'émission de télévision	Numéro et nom de l'épisode	Date de diffusion	Synopsis	Thèmes abordés	Chaîne de télévision
Younger	Épisode 1/12 Saison 5 Titre : <i>#Lizatoo</i> Durée : 23 min	5/06/18	Liza doit encore avoir à faire à l'auteur à succès Edward LL Moore qui a les mains plutôt baladeuses. Elle se rend vite compte qu'elle n'est pas la	La solidarité féminine, réaction d'une entreprise face au harcèlement sexuel	TV Land (MTV networks)

⁴⁹ Traduction libre : « Farley a fait remarquer que le harcèlement sexuel est maintenant à l'ordre du jour de tous les employeurs et de toutes les entreprises. Mais le terme a aussi été "coopté, assaini, dépouillé de son pouvoir de choc, de perturbation et de galvanisation ". »

⁵⁰ Traduction libre : « Jusqu'en 1975, "le harcèlement sexuel" était la menace sans nom. »

			seule à avoir été victime de ses paroles et gestes pervers...		
Glow	Épisode 5/10 Saison 2. Titre: <i>Perverts are People, Too</i> Durée : 31 min	29/06/18	La lutteuse-actrice, Ruth Wilder, se rend seule à un souper d'affaire avec un important chef d'une chaîne télévisée, mais la rencontre tourne vite au cauchemar alors que la rencontre est déplacée du restaurant à la chambre d'hôtel du géant diffuseur...	Modus operandi, représentation de l'agresseur, représentation de la victime.	Netflix
The Good Fight	Épisode 3/13 Saison 2. Titre: <i>Day 422</i> Durée : 51 min	18/03/18	Une participante de télé-réalité poursuit une maison de production pour complicité dans une agression sexuelle.	Représentation de la victime, <i>slut shaming</i> , représentation du système de justice.	CBS All Access
The Good Fight	Épisode 5/13 Saison 2. Titre: <i>Day 436</i> Durée: 54 min	01/04/18	L'équipe d'avocats de Diane fait face à une affaire impliquant une chaîne de télévision qui envisage de mettre fin à un reportage sur une personnalité hollywoodienne bien-aimée accusée d'agression sexuelle	Backlash du mouvement, représentation de l'agresseur, représentation du système de justice	CBS All Access
The Good Fight	Épisode 11/13 Saison 2	13/05/18	L'émission explore les écarts de génération dans la	Représentation de l'agresseur, fausse accusation, version F	CBS All Access

	<p>Titre: <i>Day 478</i></p> <p>Durée : 52 min</p>		<p>conversation #MeToo, tels que présentés dans le cadre d'un procès visant à fermer un site appelé « Assholes to Avoid »(Trou de cul à éviter)</p>	<p>vs version M, représentation de la victime, représentation du mouvement #Metoo, référence directe au mouvement et backlash (est-il allé trop loin?).</p>	
<p>Unbreakable Kimmy Schmidt</p>	<p>Épisode 1/12 Saison 4.</p> <p>Titre: <i>Kimmy is... Little Girl, Big City!</i></p> <p>Durée: 26 min</p>	30/05/18	<p>Une satire comique qui renverse les rôles. Kimmy, en tant que représentante des ressources humaines, doit mettre un employé à la porte. Pour ne pas lui faire de la peine et pour se mettre à son niveau, elle décide de le complimenter lors du processus de renvoi. Elle est alors accusée de harcèlement sexuel et se rend compte subitement que tous ses collègues trouvent son comportement déplacé.</p>	<p>Agresseur femme vs victime mâle, représentation de l'agresseur, climat de silence d'une entreprise.</p>	Netflix
<p>The Romanoffs</p>	<p>Épisode 5/8 Saison 1.</p> <p>Titre: <i>Bright and High Circle</i></p> <p>Durée : 88 min</p>	2/11/18	<p>Une policière rencontre une mère de famille, au sujet du professeur de piano des enfants, qui aurait eu une « conduite » avec des mineurs... Sous le choc, la mère de famille s'imagine divers scénarios. Les rumeurs sur</p>	<p>Épisode écrit en réponse au mouvement #Metoo où le créateur de l'émission, Matthew Weiner avait été accusé de harcèlement sexuel.</p> <p>Backlash contre le mouvement, fausse accusation,</p>	Amazon video

			l'homme faussement accusé de méfaits sexuels se multiplient.	pédophilie, rumeurs, réputation.	
The Romanoffs	Épisode 3/8 Saison 1. Titre: <i>House of Special Purpose</i> Durée: 71 min	19/10/18	Une actrice tourne une minisérie en Autriche sur les Romanoff. La réalisatrice et les acteurs s'amuse à la torturer psychologiquement et physiquement.	Milieu du cinéma, agresseur femme, abus de pouvoir, tentative de viol,	Amazon Video
Jane the virgin	Épisode 11/17, Saison 4. Titre: <i>Chapter Seventy-six</i> Durée :42 min	9/03/18	Jane décide de confronter son professeur qu'elle croit coupable d'utiliser, à mauvais escient, son autorité et son pouvoir sur des jeunes femmes influençables.	Rapport de supériorité, modus operandi, solidarité féminine	CW Television Network
You	Épisode 2/10, Saison 1 Titre: <i>The last nice guy in New York</i> Durée: 45 min	16/09/18	L'étudiante Beck doit composer avec des avances non désirées de la part de son superviseur de thèse.	Relation autorité supériorité/infériorité Représentation de la victime	Lifetime & Netflix
BoJack Horseman	Épisode 4/12. Saison 5. Titre: <i>BoJack the feminist</i>	14/06/18	Satire de société : Quand la princesse Carolyn embauche une célébrité disgraciée pour inconduites sexuelles dans son film, BoJack prend position par	Conversation sur c'est quoi être féministe et sur la condition des femmes, Hollywood, représentation de l'agresseur	Netflix

	Durée: 26 min		mégarde en tant que féministe.		
Brooklyn Nine Nine	Épisode 8/18. Saison 6. Titre : <i>He said, she said</i> Durée: 21 min	28/02/19	Peralta et Amy font face à un cas de tentative d'agression sexuelle au travail. Amy se sent troublée, car elle aussi a vécu une histoire semblable. Elle tente donc de convaincre la victime de porter plainte contre son agresseur.	Représentation de la victime et de l'agresseur, climat de silence au travail, solidarité féminine, l'effet « moi aussi », représentation du système judiciaire et de l'accompagnement de la victime par des policiers. Conséquence des accusations sur la victime	Fox (jusqu'à 2018) puis NBC (2019)
Will & Grace	Épisode 5/18, Saison 10 Titre : <i>Grace's Secret</i> Durée : 21 min	01/11/ 2018	Grace raconte à son père qu'à l'âge de 15 ans, elle a été agressée sexuellement par son employeur, Harry, le meilleur ami de celui-ci, qui est décédé depuis.	Différence d'opinions générationnelles, figure du père, représentation de la victime et de son entourage	NBC
Good Trouble	Épisode 8/13 Saison 1. Titre : <i>Byte Club</i> Durée : 41 min	26/02/2019	Mariana fonde un groupe de femmes du secteur de la technologie, appelé Fight Club afin de contrer le sexisme dans son milieu de travail. Callie et Rebecca travaillent sur un cas de harcèlement sexuel au travail et celui-ci fait ressortir de douloureux souvenirs chez les deux avocates.	Représentation du système de justice, sexisme dans le milieu de travail, dénonciation, représentation de la victime, solidarité féminine, l'effet « moi aussi ».	Freeform

The Bold Type	Épisode 3/10 Saison 3 Titre : <i>Stroke of Genius</i> Durée: 42 min	23/04/2019	Alex apprend qu'une de ses partenaires sexuelles par le passé se serait sentie « obligée » d'avoir un rapport sexuel avec lui.	Consentement, victime, éducation. Vision de « l'agresseur ».	Freeform
Murphy Brown	Épisode 3/13 Saison 11 Titre: <i>#Murphytoo</i> Durée: 21 min	11/10/18	Après avoir suivi un atelier ennuyeux sur le harcèlement sexuel en milieu de travail, Murphy Brown se souvient d'une époque où elle était à l'université et où son professeur a essayé de profiter d'elle.	Harcèlement sexuel au travail, écart entre les générations, professeur et étudiante, confrontation, Identification récente du phénomène de harcèlement sexuel	CBS
Grown-ish	Épisode 7/20 Saison 2. Titre: <i>Messy</i> Durée : 20 min	06/02/19	Après qu'un étudiant de l'Université soit mis sous enquête pour agression sexuelle, l'école impose une nouvelle politique de "Consentement enthousiaste et sobre". Tout le monde a des opinions bien arrêtées sur le sujet.	Consentement sexuel, agression sur les campus	Freeform
It's Always Sunny in Philadelphia	Épisode 4/10 Saison 13. Titre: <i>Time's up for the gang</i>	26/09/18	Paddy's (un bar) a été mis sur une liste d'établissements qui sont sexuellement hostiles aux femmes. Le groupe doit donc assister à un	Milieu de travail, harcèlement sexuel, sexisme	FX puis FXX

	Durée: 22 min		séminaire sur le harcèlement sexuel.		
--	---------------	--	--------------------------------------	--	--

***Tableau absent pour la chaîne CW- 2018-2019 : voir explications à la page 78.

Tableau 5. – Épisodes sélectionnés, chaîne ABC, saison 2018-2019

Nom de l'émission de télévision	Numéro et nom de l'épisode	Date de diffusion	Synopsis	Thèmes abordés	Chaîne de télévision
Grey's Anatomy	Épisode 19/25 Saison 15 Titre : <i>Silent all these years</i> Durée: 43 min	28/03/2019	Une patiente arrive à l'hôpital le corps couvert d'ecchymoses. Elle avoue à Jo avoir été victime d'un viol violent après la sortie d'un bar. Les médecins passent à travers le « rape kit » avec la patiente, une expérience éprouvante.	Victime/agresseur, viol, <i>rape kit</i> , dénonciation, traumatisme.	ABC

Tableau 6. – Épisodes sélectionnés chaîne HBO, saison 2018-2019

Nom de l'émission de télévision	Numéro et nom de l'épisode	Date de diffusion	Synopsis	Thèmes abordés	Chaîne de télévision
Crashing	Episode 4/8 Saison 3 Titre: <i>MC, Middle, Headline</i> Durée: 35 min	10/02/19	Pete, un humoriste, a un contrat avec deux autres humoristes Jason et Ali. Les propos misogynes de Jason rendent l'expérience de tout le monde désagréable	Consentement, victime, harcèlement sexuel.	HBO
Big Little Lies	Saison 2 Total de 7 épisodes d'environ 50 minutes *Saison 1 (2017) : on apprend que Jane s'est faite violée par le mari de Céleste lors d'une fête. De cette agression, elle est tombée enceinte et a eu le petit Ziggy.	2019	Dans cette saison, on perçoit encore les conséquences du viol de Jane sur sa vie et ses relations.	Viol, conséquences sur la victime, culpabilité	HBO
Euphoria	Saison 1, Épisode 1/8 et 2/8 Titre: <i>Pilot</i> Durée: 53 min Titre: <i>Stutin' like my daddy</i> Durée : 61 min	23/06/19 07/07/19	On comprend dans ces deux épisodes que la jeune trans, Jules, a des relations plus ou moins consentantes avec des hommes plus âgés	Viol, consentement, pédophilie, transsexualité	HBO

The Room 104	Saison 2, épisode 12/12, Titre: <i>Josie and Me</i> Durée : 27 min	15/12/18	Une jeune femme tente de revivre une nuit dans un « fratparty » avec l'aide de la version plus jeune d'elle-même. Cette nuit est marquante pour elle puisque c'est la nuit où elle s'est fait violer.	Consentement, drogue alcool, viol, mythes	HBO
The Deuce	Saison 2, Épisode 8/9, <i>Nobody has to get hurt</i> Durée : 63 min	28/10/18	Lori tente d'échapper à son dangereux Pimp CC qui la force sauvagement à avoir une relation sexuelle avec lui.	Viol, prostitution	HBO

4.3.1 Les résultats de nos visionnements du corpus 2018-2019.

4.3.1.1 Pour notre sélection dite « ciblée » : la zone grise entourant le consentement sexuel mise de l'avant

Nous avons été heureuse de constater que plusieurs de ces histoires exposaient l'ambiguïté qui flotte parfois entre deux partenaires sexuels ou un malentendu regrettable entre deux collègues ou deux anciens amants. Nous croyons que cette représentation offre un reflet beaucoup plus réaliste de la réalité. La particularité du mouvement *#MeToo* est d'avoir dénoncé des situations qui étaient auparavant banalisées et offert une nouvelle codification dans les relations, soit des barèmes plus clairs et nets de ce qui est acceptable ou pas. De ce fait, il était important pour nous de dresser une ligne claire en ce qui a trait à l'agresseur et la victime, en nous fiant aux études de nos prédécesseurs.

4.3.1.2 Explication de la sélection d'épisodes pour notre tableau des représentations de la victime et de l'agresseur

Puisque plusieurs de ces épisodes mettent de l'avant la zone grise qui subsiste dans le consentement sexuel, qui est justement au cœur du problème du harcèlement sexuel, il était

difficile pour nous d'évaluer avec certitude si oui ou non un personnage pouvait être placé dans la catégorie victime ou encore, si tel autre personnage pouvait être jugé d'agresseur. Nous avons donc décidé de conserver, pour notre tableau d'analyse de la représentation de la victime et de l'agresseur, seulement les épisodes qui présentaient une situation d'agression sexuelle ou une tentative d'agression claire, sans ambiguïté. Ainsi, nous considérons que l'épisode, *Perverts are People, Too* de la série *Glow*; l'épisode, *Day 422* de la série *The Good Fight*; l'épisode *#Murphytoo* de la série *Murphy Brown*; l'épisode *The Byte Club* de la série *Good Trouble*; l'épisode *He said, She said* de la série *Brooklyn Nine Nine* et l'épisode *Grace's secret* de la série *Will & Grace* présentent clairement des cas de viols ou des tentatives de viols. Ces épisodes seront donc intégrés à notre tableau de l'agresseur et de la victime.

Les autres épisodes de notre corpus qui ne sont pas sélectionnés pour ce tableau précis serviront dans le cadre de notre analyse globale, à la toute fin de ce chapitre.

4.3.1.3 Des questions qui restent encore sans réponse et qui encouragent la conversation

Lors de notre visionnement de ces épisodes, nous avons remarqué que l'ambiguïté des rapports entre les partenaires sexuels est, très souvent, mise de l'avant. Ainsi, on ne sait pas vraiment qui tient le rôle de l'agresseur ou de la victime. La conclusion de ces épisodes est laissée ambiguë, laissant son interprétation au téléspectateur, comme elle l'est parfois dans la réalité ou tout ne peut être noir ou blanc. Les scénaristes semblent vouloir jouer avec les zones plus grises du consentement sexuel et, par le fait même, prendre part à cette discussion initiée et encouragée par le mouvement.

Par exemple, dans l'épisode *Chapter Seventy-six* de l'émission *Jane The Virgin*, Jane ne se considère en aucun cas comme ayant été abusée par son professeur. Elle dit même à plusieurs reprises avoir désiré cette relation [29 :25]. Pourtant, lorsqu'elle apprend que celui-ci semble avoir fréquenté plusieurs de ses élèves, elle commence à remettre en question l'éthique et la morale de son ancien enseignant [26 :40]. Même chose pour les épisodes, *Stroke of Genius*, *Day 436* et *Day 478*, appartenant respectivement aux séries *The Bold Type* et *The Good Fight*.

D'autres épisodes ne comprenaient pas nécessairement de figures claires et précises d'agresseur ou de victime et donc, ne pouvaient faire partie de notre analyse des représentations. Ainsi,

l'épisode *Time's Up For The Gang* de l'émission *It's Always Sunny in Philadelphia* (l'épisode met en scène un séminaire sur le harcèlement sexuel au travail); l'épisode *Messy* de la série *Grown-ish* (l'épisode est plutôt une discussion entre amis sur le consentement sexuel) et l'épisode *Bright and High Circle* de la série *The Romanoffs* (l'épisode aborde les fausses accusations et la façon dont celles-ci peuvent détruire une réputation) ne pouvaient être considérés.

L'émission *Bojack Horseman*, étant sous forme de dessins animés illustrant des animaux anthropomorphiques, ne pouvait faire partie de notre analyse des représentations. Ceci s'explique par le fait que, ne s'agissant pas de figures humaines, il était difficile pour nous de définir leurs caractéristiques physiques et sociales. De même, l'épisode *House of Special Purpose* de la série *The Romanoff* qui flirte avec le réel, l'irréel et le surnaturel ne peut être considéré pour notre analyse, puisque les lignes séparant la fiction du réel y sont trop floues. La victime est bel et bien définie dans la série, mais ses agresseurs changent de rôle maintes fois.

4.3.1.4 Pour la chaîne CW : absence d'épisodes traitant du sujet des crimes sexuels.

Nous n'avons trouvé aucun épisode traitant de sujets connexes liés aux abus sexuels dans la programmation de la chaîne CW pour la saison télévisuelle de 2018-2019. Ceci s'explique peut-être par un changement dans la programmation de la chaîne qui semble offrir un contenu de séries télévisées plutôt tourné vers la science-fiction et le fantastique.

4.3.1.5 Pour la chaîne ABC : l'apparition du « rape kit » pour la première fois à la télévision

Lors de nos visionnements, nous n'avons trouvé qu'un seul épisode abordant des thématiques similaires au #Metoo pour la chaîne ABC. Il s'agit de l'épisode *Silent All These Years*, présent dans l'émission *Grey's Anatomy*, de la saison 15. Il nous a semblé important d'intégrer l'épisode dans notre analyse, puisqu'il s'agit de la première représentation à la télévision du « rape kit ». Dans cette scène poignante, toutes les étapes de l'examen post-viol sont montrées. Le spectateur peut donc mieux comprendre comment une personne qui décide de dénoncer l'acte reprochable est prise en charge, mais aussi, cela lui permet de mieux saisir toute la complexité du processus de dénonciation. La représentation de la victime dans cet épisode est encore plus intéressante, car celle-ci dénonce, de façon très évidente, les mythes entourant le viol. Ainsi, la victime dira :

We all know if I do that kit it ends up in the back of a police station ignored for years [...] waiting to see if a jury of my peers will believe... believe a woman who wore a skirt a few inches too short, who had a few cocktails too many at a bar last night after having a fight about laundry with her husband. And you know the tequila I drank will make it my fault, and whoever did this to me whatever he drank that'll be his excuse!⁵¹ [18:50]

Ces paroles pointent du doigt les stéréotypes liés aux abus sexuels et reprennent l'idée de victime idéale et de la victime non idéale. Parce qu'elle a bu, qu'elle est sortie dans un bar et par son accoutrement, la victime croit qu'elle ne sera pas crue et donc qu'elle ne sera pas considérée comme une véritable victime. Elle ajoute même que, parce que son agresseur a bu, ceci jouera en sa faveur pour atténuer sa responsabilité, voire établir sa non-responsabilité. L'on comprend qu'elle évoque le fait que, contrairement à elle, son ivresse à lui deviendra son moyen disculpatoire. On constate bien que cette victime n'a pas foi en le système. Ce discours éloquent et fort dénonce le statu quo qui semble persister, encore aujourd'hui, dans la société vis-à-vis des victimes d'un acte sexuel violent ou non-consensuel. Nous verrons, dans les pages suivantes, comment ces différents mythes sont utilisés par les scénaristes pour, cette fois semble-t-il, dénoncer cette réalité.

4.3.1.6 Pour la chaîne HBO : de nombreux épisodes et de nouvelles représentations de la victime
Après avoir exploré l'entièreté de la programmation de la chaîne HBO (voir annexe) pour la saison télévisuelle de 2018-2019, nous avons déniché cinq épisodes tirés de cinq émissions différentes qui traitaient de harcèlement sexuel, de consentement sexuel ou de crimes sexuels. Après les échantillons obtenus dans l'analyse des deux autres chaînes, soit ABC et CW, nous avons été surprise d'obtenir un résultat aussi favorable. Nous avons toutefois observé que plusieurs épisodes retenus dans l'analyse de la chaîne HBO mettent en scène des personnages qui ne

⁵¹ Traduction libre : « Nous savons tous que si je fais cette trousse, elle finit dans le fond d'un poste de police, ignorée pendant des années (...) en attendant de voir si un jury de mes pairs va croire... croire une femme qui portait une jupe quelques pouces trop courte, qui a bu quelques cocktails trop nombreux dans un bar hier soir après s'être disputée avec son mari au sujet de la lessive. Et tu sais que la tequila que j'ai bue en fera ma faute, et celui qui m'a fait ça, quoi qu'il ait bu, ce sera son excuse ! »

correspondent pas aux normes et qui défient les stéréotypes liés aux agressions sexuelles et aux victimes. Nous verrons lors de notre analyse globale comment ces « nouvelles » représentations participent à défier les conventions et à déconstruire les mythes évoqués dans le chapitre III. Autre résultat intéressant, sur cinq épisodes, trois d'entre eux présentaient une scène de viol. Nous retrouvons ces épisodes dans les émissions *Euphoria*, *Room 104* et *The Deuce*.

Aussi, nous avons décidé d'incorporer « l'intégrale » de la deuxième saison de *Big Little Lies* dans notre tableau, puisque tout au long de celle-ci, on peut discerner les conséquences psychologiques et relationnelles que peut vivre, encore aujourd'hui, le personnage de Jane, victime de viol (comme on l'apprend dans la saison 1, voir tableau 6). Pour le tableau des représentations, nous nous servirons des échos de la saison 1, afin d'analyser la représentation de l'agresseur de Jane.

L'épisode *MC, Middle et Headliner*, de la série *Crashing* met en avant-plan les disparités présentes dans les différents discours touchant le consentement sexuel. En effet, dans cet épisode, le personnage de Jason, un humoriste sans grand succès à l'humour « macho », fait des avances non désirées à une employée de la salle dans laquelle il se produit avec son numéro humoristique. Il insiste fortement auprès de la jeune femme, de manière très agressive, ce à quoi elle répond : « Dude, wake the fuck up. God, that kind of shit? That's so over!⁵² » [27 :42]. Ces paroles laissent supposer que si ce genre de comportement était accepté avant, il ne l'est plus aujourd'hui. D'ailleurs, tout l'épisode durant, le personnage de Jason a de la difficulté à adapter son humour (et son comportement) à cette nouvelle ère qui ne trouve plus drôle des plaisanteries misogynes sur le consentement sexuel [24 :05]. Nous verrons dans les prochaines pages de ce chapitre, de façon plus approfondie, ce débat pertinent entre l'avant et l'après *#MeToo*, ce véritable écart de génération en ce qui peut être désigné comme un geste de « séduction » ou du harcèlement sexuel, entre les limites maintenant mieux établies de la société d'aujourd'hui et celles presque « inexistantes » de la société d'hier.

Comme mentionné plus haut, nous avons décidé d'intégrer, dans le tableau des représentations de la victime et de l'agresseur, seulement les épisodes traitant d'un viol ou d'une tentative de

⁵² Traduction libre de l'auteure : « Mec, réveille-toi putain. Dieu, ce genre de merde? C'est terminé! »

viol. C'est pourquoi, malgré sa pertinence, nous avons décidé de retirer du prochain tableau l'épisode *MC, Middle and Headliner*, qui ne présente pas ce genre de scène. Il nous servira toutefois lors de notre analyse globale, lorsque nous reviendrons sur l'évolution de la perception du harcèlement sexuel par les victimes elles-mêmes et par la société en général, avant et après le mouvement #Metoo, dans les représentations télévisuelles et au sein de la société dont elle est en quelque sorte le reflet.

4.4 Représentations de l'agresseur et de la victime, tableaux inspirés des études de Sarah Bufkin et Jana Eschholz

En nous fiant aux études des chercheuses Sarah Bufkin et Jana Eschholz, nous avons assemblé les tableaux suivants, afin de mieux saisir les différentes représentations des agresseurs et des victimes dans l'imaginaire télévisuel. Nous avons effectué ce travail de tri des données parmi tous les épisodes sélectionnés (voir tableaux 1,2,3,4,5,6). Comme expliqué un peu plus haut, nous nous sommes intéressée plus particulièrement, ici, à ceux qui présentaient un viol ou une tentative de viol. De cette façon, nous désirons vérifier si les représentations des agresseurs et celles de la victime dans les séries télévisées de 2018 et 2019 correspondent encore au portrait dessiné par Eschholz et Bufkin à la fin des années 90. Par la suite, nous effectuerons dans les prochaines pages de ce chapitre, une analyse globale de notre corpus incluant tous les épisodes (dont ceux traitant de harcèlement sexuel et de consentement), afin de saisir véritablement l'évolution (ou non-évolution) de ces représentations sociales.

4.4.1 Les représentations de l'agresseur

Tableau 7. – Représentation de l'agresseur

En bleu : 2007-2008

En jaune : 2018- 2019

Agresseur	Occupation	Portrait social	Caractéristiques physiques	Lieu du crime	Relation avec la victime	Race	Sexe
Portrait idéal	Pauvre, paresseux, nouvel arrivant	Déviant, pervers, prédateur, irrationnel, sociopathe	Bizarre, imposant, sale, animal	Rue	Inconnu	Noir/Latino	H
Women's Murder Club *deux agresseurs	Étudiant/étudiant	Riche, arrogants	Jeune/jeune, universitaire au style « preppy »	party	Amical/amical	Blanc/Blanc	H/H
Gossip Girl	Étudiant	Riche, séducteur, manipulateur, misogynne, égocentrique	Jeune, beau, très sophistiqué, adolescent	Cuisine restaurant et Party	amicale	blanc	H
In Treatment (épisode 1)	Non mentionné	Mœurs légères, manipulateur, imposant	Non mentionné	Bar	inconnu	Non Mentionné	H
In Treatment (épisode 13)	Coach de gymnastique	Père de famille, attentionné	Non mentionné	Maison	Coach/athlète	Non Mentionné	H
Glow Épisode 5	Directeur d'une chaîne de télévision	Riche, puissant, Important	Quarantaine, bel homme, sophistiqué	Chambre d'hôtel	Relation d'affaires	blanc	H
The Good Fight Épisode 3 *deux agresseurs (un qui a violé et l'autre a forcé le viol, indiqué par /)	Participant télé-réalité/Producteur de télévision	Exhibitionniste, aime faire la fête/ Ambitieux, puissant, manipulateur	Beau, jeune, soigné/Homme d'âge mur à l'allure peu soignée	Jacuzzi, Plateau d'une télé-réalité	Relation Amicale/ Relation d'affaires	Noir/ blanc	H/H
Brooklyn Nine Nine	Employé dans une firme de marketing	Extraverti, social, aime faire la fête, décrit comme	Trentaine, beau, soigné	Au travail	collègue	blanc	H

		étant un peu niais, aisé					
Will & Grace	Patron d'une compagnie	Non mentionné	Homme d'âge mûr	Au travail	Patron et meilleur ami du père de la victime	Non mentionné	H
Good Trouble	Juge	Reconnu comme ayant les mains baladeuses, puissant, aisé	Vieux	Au travail	Patron/ Employé	Blanc	H
Murphy Brown	Professeur d'université	Reconnu dans son milieu, aisé, prétentieux	Non mentionné	Remise de prix, chambre d'hôtel	Professeur / étudiante	Blanc	H
Grey's Anatomy	Non mentionné	Non mentionné, on sait seulement qu'il a bu.	Non mentionné	Rue à la sortie d'un bar	inconnu	Non mentionné	H
Big Little Lies	Avocat et père de famille	Père de famille, connu comme bienveillant, mais réellement violent, riche, puissant	Beau, grand, imposant, quarantaine	Hotel	Inconnu Rencontré dans un party	Blanc	H
Euphoria	Père de famille, agent immobilier	Aime sa famille et le succès, ambitieux, sexualité trouble, aisée	Bel homme, cinquantaine, grand et imposant, look soigné	Motel	Inconnu Rencontré via une application	Blanc	H
Room 104	Étudiant universitaire	Décrit comme étant de gauche, prends des drogues, aime faire la fête	Jeune, mince, look peu soigné	Party	Amical	Blanc	H
The Deuce	Proxénète	Très violent, égocentrique, dangereux, riche	Stylé, porte beaucoup de bijoux, look de « bad boy »	Hotel	Proxénète/ prostitué	Noir	H

4.4.1.1 Résultats

Le portrait « idéal » réalisé par les chercheuses Eschholz et Bufkin, en se basant sur les représentations des films à succès de 1996, mettait de l'avant la cruauté de l'agresseur : « The male rapists were all depicted as disturbed individuals who took pleasure in the cruelty and violence of their offenses⁵³ » (2000, p.1332). Les caractéristiques physiques, sociales, le lieu du crime et la relation de l'agresseur avec sa victime illustraient alors, un stéréotype très manichéen de l'offenseur. Nous pensons, après avoir considéré nos différents résultats, que ce portrait tend, heureusement, à changer pour une image beaucoup plus représentative de la réalité.

4.4.1.2 De « l'animal » à quelqu'un de connu

Nous pouvons, de prime abord, observer que ce caractère « animal » du pervers déviant amené par Eschholz et Bufkin ne semble plus se retrouver dans les représentations de notre époque, tous nos tableaux confondus. En effet, si l'on se fie à nos résultats, peu, ou presque aucune représentation ne correspond réellement à ce portrait « idéal » de l'agresseur. En effet, 65 % des agresseurs de notre corpus connaissent leur victime. Il ne s'agit donc pas d'une « attaque » d'un inconnu sur une inconnue, comme le suppose le profil de Bufkin et Eschholz. Aussi, la grande majorité de ces agressions se déroulent dans des lieux plus intimes que la rue, tels qu'une chambre d'hôtel (33%) ou au travail (20%). À noter que bon nombre, soit 28%, de ces inconduites se sont déroulées dans un lieu propice à la fête et aux excès (alcool, drogue). Ces nouvelles représentations entourant l'acte de l'agression semblent plus représentatives de la réalité lorsqu'on sait que dans 8 cas de viol sur 10, l'agresseur connaissait sa victime (RAINN, 2019⁵⁴).

4.4.1.3 Le profil physique et social de l'agresseur en transformation?

Autres changements constatés, le profil physique et social de l'agresseur élaboré par les chercheuses à la fin des années 90 semble, lui aussi, avoir largement évolué. Ainsi, une grande

⁵³ Traduction libre de l'auteure : « Les violeurs masculins ont tous été dépeints comme des individus perturbés qui prenaient plaisir à la cruauté et à la violence de leurs délits. »

⁵⁴ L'organisme *Rape, Abuse & Incest National Network* (RAINN) est une organisation américaine qui a pour but de contrer les agressions sexuelles et abus sexuels, d'éduquer la population à ce sujet et de venir en aide aux victimes. Il est le plus gros organisme à but non-lucratif en ce genre aux États-Unis et fut fondé en 1994.

majorité des agresseurs répertoriés dans notre corpus télévisuel proviennent de familles aisées ou même, possèdent une grande richesse (24 % sont très riches). De plus, les épisodes semblent mettre de l'avant cette relation néfaste de pouvoir et d'autorité d'un être malintentionné sur sa victime. Ainsi, 7 agresseurs sur 17 (41%) sont en position d'autorité ou de pouvoir sur leur victime (exemple : professeur/ étudiant, coach/ gymnaste, patron/ employé). Fait intéressant, 6 de ces 7 représentations de l'agresseur proviennent du corpus post *#Metoo*. Ce nombre nous laisse croire que les différentes dénonciations de personnages célèbres et puissants qui ont eu lieu lors du mouvement *#Metoo* ont influencé fortement ces nouvelles représentations.

Le portrait physique de l'agresseur semble, lui aussi, s'être modifié. En effet, alors que dans l'article du duo Bufkin et Eschholz, mais aussi dans l'étude faite par Esther Madriz, l'agresseur « idéal » était de race noire, dans notre corpus, 65% des agresseurs sont de race blanche, 12% de race noire et dans 24% des cas, le physique ne fut pas mentionné. Aussi, nombre de ces agresseurs, 41%, sont définis comme étant « bel homme », à l'allure soignée. Un contraste étonnant avec les descriptions physiques élaborées par les chercheuses américaines. En effet, l'aspect physique de l'agresseur « idéal » semblait découler d'une vision beaucoup plus homogène où le potentiel abuseur était décrit comme étant sale, imposant, bizarre, pauvre, voire monstrueux! Nous pensons que notre corpus démontre une vision beaucoup plus multiple ou même inclusive, de l'agresseur qui prend alors, dans ces représentations, de multiples « visages ». Une représentation plus hétérogène de l'agresseur ne peut être que bénéfique pour le spectateur qui risque de mieux reconnaître les cas d'agressions sexuelles. En effet, comme le mentionnent les chercheuses Eschholz et Bufkin, l'uniformité des représentations peut avoir des conséquences sur la perception de la société et sur le nombre de dénonciations :

This unidimensional movie picture of rape and its consequences may help to perpetuate the real problem of rape and sexual abuse in our society [...]. Victims of a typical rape may be less likely to report the rape to authorities because they do not see their reflection in the media image of the ideal victim or because their attackers appear rather

normal in comparison to television/film perpetrators⁵⁵. (2000, p. 1338)

4.4.1.4 De 2007- 2008 à 2018-2019, y a-t-il eu des changements?

Il était difficile pour nous de comparer activement les émissions appartenant à la saison télévisuelle de 2007-2008 (pré-mouvement #MeToo) avec celles appartenant à la saison 2018-2019 (post-mouvement #MeToo), puisque nous n'avons pas trouvé beaucoup d'épisodes présentant un crime sexuel durant la première période (2007-2008) de notre étude. Nous avons donc constaté que les représentations de l'agresseur et de la victime se font beaucoup plus rares quelques années avant le mouvement. Nous avons, par contre, cru observer une plus grande hétérogénéité dans les représentations post-mouvement #MeToo.

Nous avons aussi remarqué, lors de nos visionnements, que les épisodes ayant suivi cette période de bouleversements sociaux sont plus enclins à présenter les conséquences d'une dénonciation sur l'agresseur. Ainsi, sur les quatre épisodes présents dans notre corpus, épisodes tirés de la saison télévisuelle 2007-2008, un seul montre l'agresseur subissant les conséquences de son crime. En effet, dans l'épisode de *Women's Murder Club*, l'un des deux violeurs se fait assassiner par la victime qui, après avoir vu sa dénonciation rester sans conséquence judiciaire, choisit la vengeance personnelle.

4.4.2 Représentations de la victime

Tableau 8. – Représentations de la victime

En bleu : 2007-2008

En jaune : 2018-2019

Victime	Origine ou occupation	Portrait (personnalité)	social	Caractéristiques physique	Type de mœurs	Sexualité	Ethnie	Sexe

⁵⁵ Traduction libre : « Cette image unidimensionnelle du viol et de ses conséquences peut contribuer à perpétuer le véritable problème du viol et de l'abus sexuel dans notre société (...) Les victimes d'un viol typique peuvent être moins susceptibles de signaler le viol aux autorités parce qu'elles ne voient pas leur reflet dans l'image médiatique de la victime idéale ou parce que leurs agresseurs semblent plutôt normaux par rapport aux agresseurs de télévision ou de film. »

Portrait idéal	Classe moyenne	« Vierge » innocente	Blonde, jeune et ingénue, petite	Traditionnelles	Implicite	blanc	F
Portrait non idéal	Classe ouvrière	« Vamp », provocatrice, séductrice	Sexy, voluptueuse	Légères	Explicite	Latine/ noir	F
Women's Murder Club	Étudiante université	Intelligente, responsable, studieuse	Jeune, belle	Légères	non mentionné	blanc	F
Gossip Girl *Deux victimes	Étudiante secondaire/ Étudiante secondaire	Populaire, séductrice, fêtarde, famille riche, « vamp » / « vierge » innocente, désire l'approbation de ses pairs, famille aisée	Sexy, voluptueuse, blonde, 16 ans, grande, allure sophistiquée/ blonde, ingénue, allure soignée, très jeune (14 ans)	Légères/ traditionnelles	Explicite/ implicite	Blanc/ blanc	F/F
In Treatment (épisode 1)	Anesthésiologue	Relation compliquée avec son copain, troublée émotionnellement, amoureuse de son psy, séductrice	Voluptueuse, sexy, trentaine, très maquillée	légères	explicite	blanc	F
In Treatment (épisode 13)	Gymnaste, étudiante au secondaire	Athlétique, dépressive, famille trouble, suicidaire, ingénue	Adolescente, look sportif, aucun maquillage	traditionnelles	implicite	blanc	F
Glow	Actrice et lutteuse pour la télévision	Aime la célébrité, manipulatrice, séductrice	Belle, filiforme, trentaine	Légères	explicite	blanc	F
The Good Fight Épisode 3	Candidate d'une émission de télé-réalité	Provocatrice, séductrice, recherche la célébrité, exhibitionniste	Blonde, vingtaine, sexy, voluptueuse	Légères	explicite	blanc	F
Brooklyn Nine Nine	Employée dans une firme de marketing,	Ambitieuse, sérieuse, professionnelle	Blonde, trentaine, belle, look classique	Traditionnelles	implicite	blanc	F
Will & Grace	*à l'époque de l'agression Employée dans une compagnie non-mentionnée	Adolescente, Autres caractéristiques non mentionnées	Non mentionnée	Traditionnelles	implicite	blanc	F
Good Trouble	Stagiaire pour un juge	Sévère, rigide, ambitieuse, professionnelle	Vingtaine, blonde, belle, look classique	Traditionnelles	implicite	blanc	F

Murphy Brown	*à l'époque de l'agression Étudiante en journalisme	Ambitieuse, journaliste	Vingtaine, blonde	Traditionnelles	Non-mentionnée	blanc	F
Greys Anatomy	Non mentionné	Non mentionné	Trentaine,	Légères	Non mentionné	noir	F
Big Little Lies	Mère, travaille dans une bibliothèque	Timide, réservée, aimante, mère d'un fils, pas beaucoup d'amis	Vingtaine, belle, s'habille de manière confortable	traditionnelles	implicite	blanc	F
Euphoria	Étudiante au secondaire	Excentrique, aimante, très douce, réservée, désire se faire aimer	Trans, grande, blonde, s'habille de façon très colorée, adolescente	légères	explicite	blanc	F
The Room 104	Étudiante université	Confiante, fêtarde, arrogante, intellectuelle, désire devenir auteure, ambitieuse, séductrice	Rousse, voluptueuse, sexy, vingtaine	légères	explicite	blanc	F
The Deuce	Prostituée et actrice porno	Désire la célébrité, vient de la campagne d'une famille pauvre	Fausse blonde, sexy, voluptueuse, vingtaine	légères	explicite	blanc	F

4.4.2.1 Résultats

Comme nous avons pu le voir dans le chapitre III de ce mémoire, il existerait deux profils « stéréotypés » de la victime. Helen Benedict désigna ces deux catégories bien opposées par les termes « vierge » et « vamp ». Esther Madriz parla plutôt de victime « idéale » et « non-idéale ». En analysant et en classifiant les épisodes sélectionnés dans notre tableau, nous cherchions à savoir si ces deux profils se retrouvaient encore, aujourd'hui, dans les représentations de la victime véhiculées par la télévision. Par cette disposition nous avons cru remarquer que ces classifications semblaient bel et bien se retrouver dans les représentations de la victime. Pourtant, la conclusion nous semblait prendre une tournure tout autre...

4.4.2.2 Une victime blonde, jeune et blanche

Dans l'étude effectuée par Madriz sur 140 participantes en 1997, la victime idéale était décrite comme étant blanche, petite, ingénue, blonde et naïve (1997, p. 349). Ce profil physique semble être encore bien présent. En effet, si l'on se fie à notre tableau, les jeunes femmes de moins de

25 ans représentent 75% de notre corpus. Aussi, dans 50% de ces cas, la victime a des cheveux blonds.

À l'instar de la chercheuse Esther Madriz qui avait mentionné que la victime d'origine latino ou de race noire était moins crédible, voire « sans valeur » (1997, p.350), les victimes de notre corpus sont majoritairement de race blanche. Ainsi, dans 93% des épisodes, la victime est blanche contre seulement 6% de victimes noires. Aucune autre ethnie n'est présente dans notre corpus. Comme l'explique Madriz : « Black and Latina women's virtue is not as important : they are nonideal or "worthless" victims, unless they share common qualities with white middle-class victims⁵⁶ » (1997, p. 350). La chercheuse ajoute que la victime blanche serait plus aisément victimisée dû à sa plus grande « féminité » selon les normes et préjugés répandus dans la société. Elle serait donc plus vulnérable et donc plus « crédible » : « White women fit more closely the gendered, racist, and classist concept of "femininity"⁵⁷ » (1997, p. 350). Cette donnée pourrait aussi s'expliquer par la mince représentation des minorités visibles sur nos écrans de télévision. Considérant que seulement 22% des personnes de couleurs sont représentées à la télévision américaine en 2015 (Statista⁵⁸, 2018), cela pourrait, en effet, justifier cette absence de représentation dans les personnages de victime. Il est important d'ajouter que dans toutes ces représentations la victime est de sexe féminin et l'agresseur, lui, est de sexe masculin. Bien que 96,8% des agresseurs sont des hommes et que 78% des victimes de viols sont des femmes, il aurait été intéressant et pertinent de voir une plus grande diversité dans les représentations de victimes et d'agresseurs. Nous notons, cependant, la présence d'une personne transgenre dans notre corpus, entraînant par le fait même une autre réalité que nous considérons comme devant aussi être représentée dans l'univers télévisuel d'aujourd'hui.

⁵⁶ Traduction libre : « La vertu des femmes noires et latines n'est pas aussi importante : elles sont des victimes non idéales ou "sans valeur", à moins qu'elles ne partagent des qualités communes avec les victimes blanches de classe moyenne. »

⁵⁷ Traduction libre : « Les femmes blanches correspondent mieux à la notion de "féminité" sexuée, raciste et classiste. »

⁵⁸ Note de l'auteure : *Statista* consolide les données statistiques de plus 80 000 sujets provenant de plus de 22 500 sources (instituts, études de marché, opinions et secteur économique).

4.4.2.3 Une victime séductrice?

Durant nos visionnements, nous avons constaté que plusieurs victimes de viols ou de tentatives de viols étaient présentées comme étant séductrices ou provocatrices. Nous avons déterminé que 37% des victimes de notre corpus pouvaient être décrites comme étant « sexy » ou « séductrices », contre 19% pouvant être décrites comme étant « sérieuses », « studieuses » ou « professionnelles ».

De la même façon, nous avons voulu déterminer si la sexualité de la victime était mise de l'avant dans l'épisode, puisque, bien souvent, de nombreuses victimes se font reprocher celle-ci. Afin de déterminer cette dernière, nous avons cherché à identifier si la victime mettait de l'avant son corps ou parlait ouvertement de sa sexualité. Ainsi, 7 victimes sur 16 possédaient une sexualité dite « explicite », alors que 6 sur 16 avait une sexualité dite « implicite ». Si l'on considère que la victime de type « vierge » aurait une sexualité dite implicite et la victime de type « vamp » aurait, elle, une sexualité dite explicite, nous constatons que ces deux catégories de victimes, élaborés par Benedict dans les années 90, seraient représentées assez également dans les fictions télévisuelles contemporaines.

De la même façon, nous avons décidé d'examiner si les victimes représentées avaient des mœurs qu'on pourrait décrire comme étant « légères » ou comme étant plutôt « associées à la bonne morale ». Pour ce faire, nous avons déterminé que la victime avait des mœurs « légères », si celle-ci aimait faire la fête, si elle consommait drogue ou alcool ou si elle avait plusieurs partenaires sexuels. Au contraire, si elle était plutôt « casanière », qu'elle ne consommait aucunement ou très rarement des boissons alcoolisées et que son nombre de partenaires sexuels n'était pas mentionné, nous avons conclu qu'elle correspondait plus à des mœurs associées à la « bonne morale », correspondant davantage alors au profil de la victime « idéale » présenté par Bufkin et Eschholz. Ainsi, encore une fois, les résultats sont assez semblables, 50% ont des mœurs qu'on pourrait décrire comme « légères » contre 44% qui présenteraient une typologie de mœurs dites « bonnes ». Ces différents résultats quant à la sexualité de la victime et à son portrait social nous laissent croire qu'il existerait encore que deux profils de victimes. Les représentations de notre corpus mettent de l'avant presque de façon équivalente ces deux « genres » de victimes.

4.4.2.4 Une victime moins passive qu'autrefois?

En comparant les épisodes pré mouvement et post mouvement, nous avons remarqué non pas une différence au niveau du profil physique de la victime, comme établi plus haut, mais plutôt, un contraste encourageant dans la passivité ou non-passivité de celle-ci. En effet, nous avons remarqué que dans les épisodes post *#Metoo*, les personnages victimes de tentatives de viol ou d'agressions sexuelles avaient plus tendance à dénoncer, voire à se venger de leur agresseur. Bien que non-mentionné dans notre tableau, nous avons évalué que 63% des victimes du corpus post *#Metoo* prenaient action après leur agression (ou tentative d'agression), alors que dans le corpus pré *#Metoo* 80% des victimes pouvaient être décrites comme étant « passives » suite au préjudice subi. Nous tenterons dans les prochaines pages de chapitre de bien analyser l'ensemble de notre corpus ainsi que les conséquences de la représentation des codes avancés par les chercheuses Benedict, Madriz, Bufkin et Eschholz sur la réception du spectateur. Se pourrait-il qu'on assiste à une réutilisation de ceux-ci afin de jouer avec les perceptions du spectateur? Qu'en est-il du harcèlement sexuel, thématique si présente lors de la conversation *#Metoo*? Nous tenterons d'analyser la représentation de ce « nouveau » (notez ici l'ironie du terme nouveau) problème sociétal dans les émissions de télévision américaines.

4.5 Analyse globale du corpus

Comme nous l'avons vu dans le chapitre II de ce mémoire, nous croyons que les représentations sociales véhiculées dans les médias, par le biais des émissions de fiction par exemple, peuvent avoir un impact réel sur une population donnée. Ainsi, afin de vérifier notre hypothèse, nous désirons effectuer une analyse globale de notre corpus afin de bien mettre en évidence certains éléments d'analyse.

Lors de nos visionnements des différents épisodes, nous avons remarqué quelques points importants qui semblaient différer d'une période à une autre. Nous croyons qu'il serait pertinent d'observer si les périodes avant *#Metoo* et après *#Metoo* peuvent être délimitées par leurs différentes représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel. Nous tenterons donc, dans les prochaines pages, de répondre à notre problématique de départ : est-ce qu'un

mouvement social, tel que le mouvement #Metoo, peut réussir à influencer les représentations des crimes sexuels dans les séries télévisées.

4.5.1 Un « nouveau » venu : le harcèlement sexuel

L'un des changements les plus marqués qui semblent coïncider avec l'émergence du mouvement #Metoo est, selon nous, l'arrivée du harcèlement sexuel dans le discours télévisuel. Comme nous l'avons abordé, à plusieurs reprises plus tôt dans ce chapitre, nous avons remarqué que le harcèlement sexuel possédait une place plus importante, comme thématique abordée, au sein des épisodes diffusés après le mouvement social. En effet, dans plusieurs épisodes, ce grand fléau est abordé sous plusieurs angles que ce soit : au travail, comme dans les émissions *Good Trouble*, *Brooklyn Nine Nine*, *Will & Grace*, *Younger*, *Unbreakable Kimmy Schmidt*, *Crashing*, ou dans des relations entre professeur et étudiant, comme dans les émissions *You*, *Jane the Virgin*, *Murphy Brown*, ou dans une situation x de pouvoir entre deux individus, comme c'est le cas dans l'émission *You* (diffuseur/client), *Euphoria* (majeur/mineur), *The Deuce* (proxénète/prostituée), *The Good Fight* (participante de télé-réalité/producteur). On constate bien que cet enjeu devient aisément le sujet de l'heure.

Dans la série *Good Trouble*, le personnage de Mariana organise un club, le *Byte club*, où les femmes en technologies peuvent se rassembler à l'extérieur du travail, afin de trouver, ensemble, des façons concrètes de contrer le sexisme et le harcèlement sexuel qu'elles subissent au travail [06 :20]. Grâce à cette initiative, elles mettent en plan une liste d'actions à effectuer afin de surmonter ces épreuves humiliantes. Dans une séquence efficace, où l'on voit les diverses solutions dénichées et autres astuces être exécutées en salle de réunion [11 :56], la série expose une problématique qui se produit fréquemment dans le milieu des technologies.

En mettant des personnages bien-aimés du public dans cette position délicate, voire complètement désagréable, les auteurs transmettent le message que ces situations d'abus de pouvoir sont bien réelles, et qu'elles sont plus importantes qu'on pourrait le penser. Elle montre aussi au spectateur comment un tel personnage, s'est sorti (ou non) de cette histoire traumatisante et périlleuse. Enfin, par sa représentation sur nos écrans, elle semble exister davantage.

4.5.2 Une perception autre d'une génération à une autre

Le clivage entre les générations a été souvent abordé dans les différentes conversations et débats entourant le mouvement *#Metoo*. Par exemple, la très célèbre actrice Catherine Deneuve s'est exprimée au début de l'année 2018 à ce sujet dans un collectif signé par plusieurs femmes. Celles-ci reprochaient au mouvement de protéger le puritanisme et de réprimer la liberté sexuelle en comparant, notamment, la drague « inoffensive » à une agression sexuelle :

Des hommes ont été "sanctionnés" dans l'exercice de leur métier, contraints à la démission, alors qu'ils n'ont eu pour seul tort que d'avoir touché un genou, tenté de voler un baiser, parlé de choses "intimes" lors d'un dîner professionnel ou d'avoir envoyé des messages à connotation sexuelle à une femme chez qui l'attirance n'était pas réciproque (France24 avec AFP citant Catherine Deneuve, 2018)

Ce qui était vu, autrefois, comme « innocent », et même « drôle » devient dans cette nouvelle ère de dénonciation des limites à ne pas franchir, une menace et une raison véritable de renvoi. Cette dissimilitude se constate dans le traitement du harcèlement sexuel dans l'épisode de *Boston Legal*, qui comme nous l'avons démontré plus haut, est présenté plutôt comme un élément comique que comme une offense réelle. Plusieurs des épisodes de notre corpus de 2018-2019 ont démontré cette division entre générations. Par exemple, dans l'épisode, *Grace's Secret*, de l'émission *Will & Grace*, Grace reproche à son père, un homme de plus d'une soixantaine d'années, son comportement charmeur avec la serveuse. Ce à quoi il répond : « Sometimes I feel that men cannot be man anymore, not with this *#me* stuff⁵⁹ » [06:40]. Marquant ainsi de façon assez claire la frontière entre l'avant et après *Metoo*. L'avant, où ce comportement était accepté, valorisé et voire même un exemple de virilité, l'après où ce comportement est réprimandé. Le même écart entre les générations est mis en évidence dans la série *Murphy Brown*, dans l'épisode *#Murphytoo*, le personnage de Phyllis, la gérante du bar, dit à Murphy : « In those days it wasn't

⁵⁹ Traduction libre : « Parfois je sens que les hommes ne peuvent plus être des hommes dorénavant, pas avec ce truc de *#Moi* ».

sexual harassment, it was a bad date⁶⁰ » [13 :20]. On comprend par cette tournure de phrase que bien que la situation n'ait pas changé, la perception de celle-ci a évolué. Et en effet, avec le recul, et avec ces nouvelles limites maintenant mises en place par la société, la protagoniste Murphy Brown, perçoit d'une toute nouvelle façon une situation pénible vécue lorsqu'elle était plus jeune avec un professeur. Peut-être, en fait, ne la voit-elle pas différemment que naguère, mais aujourd'hui, influencée par le mouvement et par cette prise de conscience collective, elle a la force et le désir de confronter son professeur afin de lui mettre en plein visage son comportement récusable et abusif de jadis. Le harcèlement sexuel devient, dans ces différentes représentations télévisuelles, une situation ou un comportement qui est reprochable voire condamnable et pris au sérieux.

4.5.3 Le consentement sexuel : un sujet encore ambigu?

Dans notre corpus avant *#Metoo*, le consentement sexuel semble être implicite ou explicite. C'est-à-dire, qu'il n'est pas abordé comme étant un véritable enjeu qui pourrait engendrer différents éléments de conversation pertinents. Il est, ainsi, soit présent, dans les relations sexuelles entre partenaires consentants, ou absent, dans le cas de viol par exemple. Jamais, les différents personnages discutent ou remettent en question le consentement sexuel. Dans le corpus *post#Metoo*, le consentement est maintes fois un sujet de débats entre les différents personnages. Non seulement, il semble ne pas être perçu de la même façon par les différentes générations (comme démontré plus haut), mais aussi entre les différents sexes. L'épisode *Day 478* de l'émission *The Good Fight*, est un bel exemple de « l'ambiguïté » du consentement et des conversations que celle-ci engendre. Dans l'épisode, deux individus qui ont eu un rendez-vous galant n'ont pas la même interprétation de leur soirée. L'homme raconte : « Elle envoyait des signaux et j'avais l'impression d'y répondre » [07 :01] alors que la jeune femme explique : « Il a tellement insisté que je me suis laissée faire » [07 :15]. On comprend ici que le consentement peut être sujet à débat par les deux partenaires lorsqu'il n'a pas été dit ou demandé de manière explicite. L'ambivalence, et les opinions diverses au sujet du consentement sont encore plus exacerbées dans une prochaine scène de l'épisode où, dans les bureaux de la firme d'avocat, la

⁶⁰ Traductio libre : « À cette époque, ce n'était pas du harcèlement sexuel, c'était un mauvais rencard. »

cacophonie règne alors que tous semblent faire valoir leur point face à cet enjeu [24 :19]. Un charmant clin d'œil aux débats qui existe véritablement à ce sujet dans la sphère publique.

Au final, nous pensons que l'important à retenir lorsqu'il est question de consentement sexuel est comment les deux partenaires se sont sentis avant, pendant et après l'acte. Cette conclusion est avancée dans l'épisode 12 de la série *Room 104*. Dans cet épisode le personnage principal, Josie, rencontre une version plus jeune d'elle-même et souhaite revivre un *party* d'université où elle fut agressée par l'un de ses amis du collège. Même si, au départ, elle désirait cette relation sexuelle, la victime démontre très bien que par la suite, celle-ci fut loin d'être agréable et voulue. On le voit de manière très claire par la façon que le jeune homme la force à rester couchée et par ses gestes violents [17 :20]. Elle tente, aussi, à plusieurs reprises de le ralentir. Lors de l'acte, la caméra s'attarde, en gros plan, sur les yeux de la victime qui transmettent la tristesse et l'effroi. Il n'y a aucune musique, seulement les sons dérangeants de ce moment troublant de vérité. Dans cette scène, la plus vieille version d'elle-même se tient debout, près du lit, silencieuse, les yeux pleins d'eau. Elle observe la scène, impuissante [17:48].

Un peu plus tard, la jeune version d'elle-même, lorsque confrontée par la plus vieille, est incapable de dire que le consentement n'est pas mutuel, qu'elle a bel et bien été victime d'une agression, que son ami est en tort : « Maybe it wasn't the most consensual thing⁶¹ » [22 :45]. Alors que la version plus mature de la jeune femme est capable de mettre les mots sur l'évènement qui s'est déroulé cette soirée-là, de voir cet acte pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire un viol. On assiste à une conversation entre le passé et le présent, un être qui a du recul sur une situation et l'autre qui refuse de la voir. En exposant leurs opinions sur le consentement, les auteurs invitent le spectateur à, lui aussi, se prononcer sur cet enjeu. En présentant des situations où il pourrait y avoir une ambiguïté et en la définissant, par la suite, comme une agression sexuelle, on met en évidence que oui, certaines situations dans un contexte de relation sexuelle ne sont pas blanches ou noires, mais que même s'il peut y avoir présence de zones plus grises à certains aspects, celle-ci ne devrait pas entacher la perception ou non d'un viol pour la victime (comme pour l'agresseur). Pour ainsi dire, les viols ne correspondent pas toujours à un

⁶¹ Traduction libre : « Peut-être que ce n'était pas la chose la plus consensuelle ».

script préétabli et connu de la victime. Ainsi, comme le dit le personnage de Josie dans l'épisode de *The Room 104*, « There is no such thing as nonconsensual sex. There is just consensual sex and there is rape ⁶²» [17 :47].

4.5.4 Les dénonciations plus présentes et encouragées?

La bravoure encourage la prise d'action. En comparant les deux époques, nous avons remarqué un nombre beaucoup plus élevé de dénonciations dans le corpus post *#Metoo*. Cet aspect n'est pas si étonnant si l'on repense aux chiffres exposés dans le chapitre I qui prouvaient qu'une déferlante de dénonciations a suivi le mouvement d'octobre 2017. Dans cette même optique donc, plusieurs émissions, *Younger*, *The Good Fight*, *Brooklyn Nine Nine*, *Good Trouble*, *Grey's Anatomy*, ont mis de l'avant l'importance de dénoncer son agresseur et tentent, par le fait même, de rétablir la foi dans le système de justice.

L'épisode *He Said, She Said*, de l'émission *Brooklyn Nine Nine*, démontre bien l'acharnement des deux policiers et protagonistes de la série, Jake et Amy, qui tentent de trouver les preuves suffisantes à l'arrestation de l'agresseur de celle qu'ils ont convaincue de porter plainte. En effet, dans cet épisode, on présente les côtés positifs d'une dénonciation à la police. À la toute fin de celui-ci, on illustre les conséquences néfastes qui pèseront sur l'agresseur, mais aussi les répercussions de cet acte de vulnérabilité et de courage sur l'entourage de la victime qui pourra, comme on le voit dans la série, être, à son tour, influencé à dénoncer une situation [20 :30].

4.5.5 Un effet de solidarité entre victimes renforcé

Comme nous pensons l'avoir démontré dans le chapitre I de ce mémoire, le mouvement *#Metoo* fut d'abord un mouvement de solidarité entre victimes. Par les mots « moi aussi » le « je », timide, devient un « nous » bruyant et solidaire. Cette entraide, qui passe tout d'abord par une mise à nu de la victime pour qu'ensuite s'élèvent les voix autour d'elle, fut fortement démontrée dans plusieurs épisodes de notre corpus post *#Metoo*. Cet aspect n'est pas du tout présent dans les épisodes de notre corpus de 2007-2008 et il n'est pas non plus mentionné dans les études faites dans les années 90 par les chercheuses Helen Benedict, Esther Madriz, Sarah Eschholz et Jana

⁶² Traduction : « Le sexe non consensuel n'existe pas. Il n'y a que des rapports sexuels consensuels et il y a le viol ».

Bufkin. Ainsi, dans les émissions, *Younger*, *You*, *Brooklyn Nine Nine*, *Good Trouble*, *Grey's Anatomy* la victime est jointe par d'autres victimes. Ensemble, ce « nous » dénonciateur se prononce contre les gestes ou paroles récusables dont il a souffert.

Un bel exemple de cet effet du nous dénonciateur est démontré dans l'épisode *The Nicest Guy in New York* de la série *You* (à noter que cet épisode nous servira lors de notre analyse filmique dans les prochaines pages de ce chapitre). Dans cet épisode, Beck, qui a refusé les avances de son professeur, utilise le « nous » à des fins de menace : « What's the term again? Harassment or misconduct? Anyway, they were too scared to come forward, but then we realize, it's harder to dismiss 7 women with the same story⁶³ » [37:20]. Ces paroles représentent très bien, selon nous, « l'effet » #*Metoo*. En effet, Beck définit, premièrement, les gestes de son professeur par des mots qui, aujourd'hui, pèsent très lourd (harcèlement, inconduite). Elle ajoute, ensuite, que les victimes avaient peur. Peur de sortir de l'ombre et de dénoncer, mais qu'elles ont réalisé qu'ensemble, elles ne pouvaient être vaincues...

Le même phénomène se déroule dans l'épisode #*Lizatoo* de l'émission *Younger*. Ainsi, au tout début de l'épisode, les supérieurs de Liza (le personnage principal de la série) lui demandent son avis sur le « supposé » comportement dégradant d'un des clients et auteurs les plus influents de la maison d'édition. Même si dans les faits, Liza aurait l'opportunité de dénoncer, à ce moment, les paroles obscènes et les gestes fautifs du fameux client avec qui elle a déjà eu affaire, ses patrons lui font bien sentir qu'elle ne sera pas réellement soutenue : « Do you wanna say something Liza? It could destroy the company but we'll support you⁶⁴ » [02 :25]. Liza reste donc silencieuse et devra, une fois de plus, supporter le personnage odieux dans le cadre de son travail. Lors de la sortie du livre de ce client particulier, Liza rencontre plusieurs autres femmes qui ont, elles aussi, subi le comportement grossier du célèbre auteur [15 :55]. Armée des témoignages de ces autres victimes, Liza dénonce la situation de harcèlement sexuel à son patron qui décide, sans hésitation, d'annuler le contrat avec ce fameux auteur [17 :41].

⁶³ Traduction libre : « Elles avaient trop peur pour se manifester, puis on s'est rendu compte qu'il était plus difficile d'ignorer 7 femmes avec la même histoire. »

⁶⁴ Traduction libre : « Veux-tu dire quelque chose Liza? Cela pourrait détruire la compagnie, mais nous allons te supporter ».

Bien sûr, cet effet de solidarité ne s'est pas démontré seulement entre victimes lors du mouvement d'octobre 2017, mais s'est propagé dans toute la communauté. On peut voir cet aspect de solidarité entre femmes, par exemple, dans l'épisode *Silent all these years* de la série *Grey's Anatomy*. Dans une scène plus qu'émouvante, une victime d'un viol terriblement violent est effrayée à l'idée de se rendre en salle d'opération. Toutes les employées (seulement les femmes) de l'hôpital sont alors invitées à se tenir, dans une sorte de haie de courage, dans le corridor comme symbole de solidarité pour cette victime [34 :18].

4.5.6 Le profil de la victime idéale repris et déconstruit

Comme nous l'avons démontré à l'aide de notre tableau de la victime, les figures de la « vamp » et de la « vierge » semblent être encore bien présentes dans les émissions de télévision qui ont succédé le mouvement #*Metoo*. Par contre ces figures, et surtout celle de la « vamp », semblent être détournées afin de manipuler, en quelque sorte, le jugement du spectateur sur la crédibilité de la victime. Cette réutilisation des codes de la « vamp », est bien démontrée dans l'épisode *Day 422* de la série *The Good Fight*. En effet, dans cet épisode, la victime est présentée au spectateur comme une participante de télé-réalité, « nunuche », à l'allure très sexy, qui pour trouver gloire et célébrité se dénude sur les ondes. Dès le début de l'épisode, sa crédibilité est mise en doute. Lorsqu'elle fait face aux avocats de la maison de production (qu'elle poursuit), on conteste son accoutrement plus « sérieux » que l'on critique comme étant un « costume » : « Those glasses won't fool anyone⁶⁵ » [0 :25]. Par la suite, tout au long de l'épisode, l'apparence et le comportement de la jeune femme avant l'acte (elle se dénude, chevauche un autre participant de la télé-réalité, se saoule, etc.) nuisent à sa légitimité en tant que victime. On la culpabilise pour le geste qui a été commis [02 :45], on ridiculise sa poursuite [03 :02] et on critique sa sexualité explicite en la traitant de « slut » (salope) : « Is that the gossip? No she's a slut. (...) How many guys did she hook up with? How many guys is on the show? (rires)⁶⁶ » [0:05]. Pourtant, lorsqu'elle se présente devant les avocats et lorsqu'elle confronte son agresseur, elle ne correspond plus du tout à cette image de fêtarde aux mœurs légères. Le spectateur est partagé entre deux

⁶⁵ Traduction libre : « Ses lunettes ne duperont personne »

⁶⁶ Traduction libre : « Est-ce que c'est elle qui potine? Non c'est la salope. (...) Avec combien de gars de l'émission elle a couché? Combien y-a-t-il de gars dans l'émission (rires). »

représentations de la victime, l'une qui est « crédible » selon le profil de la victime idéale et les normes établies, et l'autre qui ne l'est pas puisqu'elle correspond au profil de la « vamp ». À la fin de l'épisode, les avocats réussissent à prouver la culpabilité de l'agresseur et de la chaîne de production. Nous verrons plus en profondeur cette réutilisation des codes dans notre analyse filmique de l'épisode *The Last Nice Guy in New York*, de la série *You*.

Nous avons aussi remarqué, durant nos visionnements, qu'il y avait, dans notre corpus post mouvement #Metoo, présence de victimes qui ne correspondaient pas tout à fait aux « normes sociales ». Ainsi, dans la série *Euphoria*, le personnage de Jules, une jeune adolescente trans, est victime d'un abus sexuel et le personnage de Lori, une prostituée, est victime d'un viol dans la série *The Deuce*. Ces deux figures ne correspondent pas au profil de la victime « idéale » et participent à déconstruire celui-ci. En effet, nous pensons que présenter ces deux figures, la femme trans et la putain, comme pouvant être aussi victimes d'un tel acte, prouve la véritable inexistence de ce profil. Briser les tabous, proposer de nouvelles images de la victime, démontre que la victime au profil idéal n'a pas sa place. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, nous espérons que, dans le futur, il y ait une place plus importante pour différentes représentations de la victime (et de l'agresseur) dans nos écrans afin que s'amenuisent les stéréotypes et que se multiplient les dénonciations et, par le fait même, que s'améliore le système de justice face à cet enjeu. Ainsi, grâce à nos différentes analyses, nous avons pu saisir divers éléments qui nous permettent maintenant de mieux comprendre l'évolution des représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel dans les téléséries américaines et ce, après le passage du mouvement #Metoo. Dans le chapitre suivant, nous effectuerons une analyse filmique d'un objet précis, l'épisode *The Last Nice Guy in New York*, de la série *You*, afin de vérifier, de manière concrète, si les différents éléments démontrés dans ce chapitre-ci, seront mis de l'avant par le langage cinématographique et télévisuel.

Chapitre 5 – Analyse filmique d’un épisode : *The Last Nice Guy in New-York* de la série *You*.

Nous avons choisi pour notre analyse filmique la série *You* de Sera Gamble et Greg Berlanti. Nous expliquons ce choix par le fait que bien qu’elle ne fasse pas partie des chaînes que nous avons sélectionnées (*HBO*, *ABC* et *CW*), l’épisode deux fait partie des épisodes triés lors de notre première recherche ciblée. Il fait donc bien partie de notre corpus télévisuel et nous a été utile lors de notre analyse comparative réalisée dans le chapitre IV de ce mémoire.

Nous trouvons cet épisode pertinent, car nous pensons qu’il met bien en valeur les différentes techniques utilisées par le langage cinématographique afin de jouer avec la perception du spectateur sur une victime, sur un agresseur et une situation d’abus. Nous avons remarqué, lors de notre visionnement, que les auteurs Gamble et Berlanti semblaient reprendre les codes bien connus de la femme fatale, figure iconique de l’histoire du cinéma. De cette façon, nous désirions inscrire de manière plus marquée notre mémoire dans le champ des études cinématographiques. Aussi, et comme nous tenterons de l’expliquer dans ce dernier chapitre, les codes de la femme fatale, mis en scène dans cet épisode particulier, évoquent très bien la figure de la vamp évoquée par Benedict. Nous trouvons donc intéressant de mettre en parallèle, voire juxtaposer même, ces deux figures, la vamp et la femme fatale, afin, réellement de n’en faire plus qu’une...

You est une série américaine produite par la *Warner Horizon Television* et Greg Berlanti et écrite par Sera Gamble. La série est inspirée du livre de Caroline Kepnes du même titre. Elle fut diffusée pour la première fois en automne 2018. La première saison de 10 épisodes raconte l’histoire d’un gérant d’une librairie indépendante, Joe Goldberg. Le jeune homme fait la rencontre de Guinevere Beck, une jeune et belle étudiante en littérature qui rêve de faire carrière comme écrivain. Au fil des épisodes, on découvre la fascination, voire l’obsession malsaine de Joe pour la jeune femme. Comme un animal qui chasse sa proie, Joe épie Beck afin de se rapprocher d’elle, de mieux la connaître et, par le fait même, de mieux « contrôler » sa vie. En effet, à plusieurs reprises, Joe, véritable psychopathe et être vil, s’immiscera dans la vie de Beck afin d’éloigner,

voire d'anéantir, des individus qui lui ont fait du tort ou qui pourraient s'ingérer dans leur nouvelle relation amoureuse... Joe justifie ses gestes criminels par son amour pour Beck et par son désir de faire d'elle sa femme idéale. Ainsi et bien rapidement, Joe éliminera sans scrupules les proches de Beck allant de sa meilleure amie, Peach Salinger, à son ex petit copain, Benji, et agressant même son psychologue! La saison se termine avec la mort violente de Beck, enfermée par le monstrueux libraire dans une sorte de prison de verre, après qu'elle eût découvert, avec effroi, ce qui se tramait et la véritable identité de Goldberg.

Cette histoire, se déroulant à New York, est un savant mélange de comédie sentimentale et de thriller psychologique. Jo Goldberg, le protagoniste principal, partage ses pensées avec le spectateur par l'utilisation d'une voix hors champ de type narratif. Par ce monologue intérieur, le spectateur se retrouve alors véritablement « dans la tête du psychopathe ». La série a un style un brin *rétro* par sa colorisation quelque peu sépia et chaude qui rappelle les pages d'un vieux livre. Si le spectateur s'attend, de prime abord, à une belle histoire d'amour, les codes de ce genre sont ensuite bien vite détournés. Le personnage de Beck, l'objet du désir de Joe, est particulièrement intéressant, car tout en mouvance. Joe s'est inventé une image de la jeune fille qui est parfaite et qui ne correspond pas à la réalité. Ainsi, dans ses yeux, elle nous apparaît comme vulnérable, ensoleillée, douce et sans malice, mais plus le spectateur a accès à la jeune étudiante, plus il découvre sa force de caractère, ses failles, son passé, et ses relations complexes avec les membres de sa famille.

Dans un même ordre d'idées, l'épisode numéro deux de la série, *The Last Nice Guy in New York*, joue particulièrement avec ces différentes représentations de la jeune femme et met en scène une situation de harcèlement sexuel entre ce même personnage de l'étudiante, Guinevere Beck et l'un de ses professeurs d'université. Nous nous intéresserons davantage à ce deuxième épisode qui semble reprendre les enjeux et les thématiques du mouvement *#MeToo*. Nous croyons assister, dans cet épisode, à une réutilisation des codes entourant la figure de la « vamp » amenée par Helen Benedict dans son ouvrage, *Virgin or Vamp*, afin de manipuler d'une certaine façon le jugement du spectateur et dénoncer, ce faisant, ces stéréotypes répandus dans nos sociétés. Nous explorerons l'image de la femme fatale, véritable emblème « vamp », représentée ici par le personnage mystérieux de Guinevere Beck.

5.1 The Last Nice Guy in New York: synopsis

L'épisode de 45 minutes met en scène plusieurs autres intrigues entourant les différents personnages de la série. Nous nous intéresserons plus précisément à l'intrigue entourant le cas de harcèlement sexuel dans le cadre d'une relation universitaire entre Beck et son professeur.

Beck, au tout début de l'épisode, rencontre ses copines dans un café et leur parle de ses plus récentes inquiétudes [13 :25]. En effet, la jeune femme appréhende sa rencontre avec son superviseur de thèse, celui-ci l'a invitée à aller prendre un verre dans un restaurant. Beck croit que cette invitation cache réellement des intentions autres et qu'en fait, son superviseur désire avoir une relation à caractère sexuel avec elle. Lors de cette conversation, Annika, une de ses proches amies, lui dévoile qu'elle a déjà couché avec son professeur pour passer un cours et l'encourage à faire de même : « Banging your professor is like a grad school rite of passage⁶⁷ » [13 :45]. Par ses paroles crues, Annika laisse sous-entendre que ce type de relation est banalisé par la communauté universitaire et qu'il serait même un passage obligé. Les autres filles ne semblent pas partager cette opinion et tentent d'influencer Beck à décliner le flirt de son superviseur.

Beck explique alors qu'elle se sent véritablement prise au piège, étant donné la position d'autorité qu'exerce l'homme à l'Université et du même coup, l'impact possible sur sa carrière future : « He controls my status as a TA. He could knock me out of my housing⁶⁸ » [14 :10]. Mais lorsque son amie lui rappelle qu'elle peut dénoncer le comportement inadéquat de son professeur, Beck lui répond qu'elle ne croit pas en cette fin idéalisée et prouve par le fait même qu'elle a perdu toute foi dans le système : « I think it only works that way in the movie⁶⁹ » [14 :15]. La situation de Beck semble être sans véritable issue.

Un peu plus tard dans l'épisode, l'ex petit copain de Beck, Benji, enfermé dans une cage en vitre par Joe, révèle à celui-ci le véritable visage de Beck (note de l'auteure : à la fin du premier épisode, Joe enlève Benji qu'il croit être une nuisance pour Beck et l'enferme dans le sous-sol de sa librairie

⁶⁷ Traduction libre : « Baiser avec son professeur est comme un rite de passage des études supérieures »

⁶⁸ Traduction libre : « Il contrôle mon statut comme auxiliaire d'enseignement. Il pourrait me faire expulser de mon logement ».

⁶⁹ Traduction libre : « Je crois que ça fonctionne de cette façon seulement dans les films ».

afin de lui faire payer, mais aussi d'en connaître davantage sur la jeune femme). Benji, fait prisonnier du libraire, dresse alors le portrait de son ex (Beck) comme une enjôleuse : « You see this hardworking writer-chick [...] She's branded the living shit out of herself across the Internet. [...] I am telling you, this is her thing. Right now, she's got on red lipstick and she's getting ready to work her professor hard for that A.⁷⁰ » [15:20]. Cette représentation de Beck en femme manipulatrice et séductrice rappelle bien la figure de la femme fatale des films noirs. Nous tenterons, dans les prochaines pages, de déterminer comment le personnage de Beck pourrait bel et bien faire écho à cette figure emblématique du cinéma des années 40 et 50.

Par la suite, nous retrouvons alors Beck lors de son rendez-vous avec son professeur dans un chic restaurant [15 :30]. Les deux convives sont assis à une table, conversent et boivent du vin. Le professeur complimente la jeune femme sur son travail et celle-ci semble apprécier et se réjouir de l'opinion de son « mentor ». La soirée semble bien se dérouler, mais petit à petit, l'homme de lettres commence à faire des avances à la jeune fille et dépose sa main sur la sienne [16 :00]. Cet instant caractérisé par ce geste « inoffensif » à priori, vient changer le cours de la soirée des deux personnages et confirme les intentions inadéquates du professeur. Beck semble de plus en plus inconfortable, l'homme tente alors de la sécuriser : « You really have nothing to be nervous about » [16 : 10]. Elle se lève rapidement lorsque l'homme glisse sa main sur sa cuisse et qu'elle refuse clairement les avances de son professeur : « Don't touch me. It's not sexy, it's repulsive⁷¹ » [16 :50]. L'homme offensé par son refus, culpabilise la jeune femme et lui retire sa position d'auxiliaire d'enseignement, puis quitte le restaurant [17 :00]. Beck est laissée seule à la table, désespérée [17 :41]. Elle passe alors la soirée avec Joe (le libraire), qui l'espionnait du coin de l'œil assis à une table non loin de la leur [18 :20].

Un peu plus tard dans l'épisode, Joe accompagne Beck à une soirée chez la meilleure amie de celle-ci [26 :10]. Beck attire bien des regards de la gent masculine [29 :55]. Joe doute des intentions de la jeune fille à son égard et craint que la belle ne fasse que se servir de son intellect

⁷⁰ Traduction libre : « Tu vois cette écrivaine sexy qui travaille dur [...] Elle a fait de sa vie de merde une véritable marque sur Internet [...] Et je te le dis, c'est son truc. En ce moment même, elle a mis un rouge à lèvres rouge et elle se prépare à travailler durement son professeur pour obtenir un A. »

⁷¹ Traduction libre : « Ne me touche pas. Ce n'est pas sexy, c'est répugnant ».

pour rayonner auprès de ses amis. Il se questionne sur sa véritable identité [30 :20]. Qui est-elle vraiment? Cette aura de mystère qui fascine le personnage principal rappelle, encore une fois, celle qui entoure la femme fatale des années 40 à 50 comme l'explique les autrices Helen Hanson et Catherine O'Rawe dans leur article *Cherchez la femme* : « This sense of mystery, of a concealed identity always just beyond the visible surface is common in critical discussion of the femme fatale » (2011, p. 1). Nous verrons plus en profondeur les différentes caractéristiques de la femme fatale qui pourraient, bel et bien, être reprises par la série *You* chez le personnage de Guinevere Beck, dans les prochaines pages de ce mémoire.

Dans la scène suivante, Beck, qui paraît bien nerveuse, retourne voir son professeur cette fois à son bureau à l'Université [35 :57]. Elle est venue lui demander de bien vouloir reconsidérer son poste d'assistante et lui demande s'il serait possible de changer de superviseur de thèse. Il refuse. Beck ferme la porte du bureau, créant ainsi plus d'intimité entre elle et lui [36 :43]. Elle respire bruyamment et semble de plus en plus nerveuse, mais bien décidée [36 :50]. Une musique inquiétante se fait alors entendre laissant croire qu'elle cèdera aux avances de son professeur... Même ses paroles laissent sous-entendre qu'elle se pliera aux demandes inadéquates de l'homme : « So... I guess I am realizing I have no choice... »⁷² [36 :54] Mais au dernier moment, Beck sort une nouvelle carte de son jeu et dévoile qu'elle a trouvé six autres femmes qui partagent une histoire comme la sienne avec ce même professeur : « They were too scared to come forward but then we realize, it's hard to dismiss 7 women with the same story »⁷³ [37:04]. L'homme ainsi menacé, cède aux demandes de la jeune femme et Beck sort, somme toute, victorieuse de cet incident. On remarque aussi cette utilisation de l'effet #MeToo dans ce tour de force effectué par la jeune femme. Comme avec le mouvement social de 2017, les nombreuses dénonciations sur un même agresseur ont favorisé la crédibilité des victimes. Nous verrons davantage cet effet de solidarité dans les prochaines pages de ce mémoire.

⁷² Traduction libre : « Alors... J'imagine que je suis en train de réaliser que je n'ai plus aucun choix... »

⁷³ Traduction libre : « Elles étaient trop effrayées pour se manifester, mais alors nous avons réalisé que ce serait plus difficile de démentir 7 femmes avec la même histoire ».

5.2 Une perception de la victime en mouvance.

Guinevere Beck nous est présentée comme un véritable mystère. Plusieurs fois dans l'épisode, le protagoniste principal dans le cadre de sa quête, posséder l'objet de ses désirs, s'interroge sur la véritable personnalité et les intentions de la jeune femme. Cette énigme semble être exploitée dans l'intrigue entourant le cas de harcèlement sexuel entre Beck et son professeur. Celle-ci sert, en quelque sorte, à mieux définir l'identité de l'étudiante. La représentation de la victime, Beck, semble se modifier tout au long de l'épisode. En effet, au tout début, la jeune femme semble en contrôle et déterminée, elle n'a rien de la jeune fleur vulnérable. Cette perception est exacerbée par le portrait de séductrice dressé par Benji [15 :20]. Lors de ce discours peu élogieux, on voit apparaître à l'écran Beck qui entre dans le restaurant [15 :24] pour sa rencontre avec son professeur. Le son ambiant est coupé dans un effet de sourdine et la séquence est filmée au ralenti pour attirer toute l'attention du spectateur sur la jeune femme. Ce ralenti et ce choix sonore ajoutent un effet de sublime attraction, effet fréquent dans les films noirs des années 40 qui utilisaient la caméra pour sublimer l'entrée de la femme fatale à l'écran et ainsi exacerber son effet sur le protagoniste masculin : « They control camera movement, seeming to direct the camera (and the hero's gaze with our own) irresistibly with them as they move⁷⁴ » (Kaplan, p. 56). Un gros plan sur les lèvres maquillées de rouge de Beck, laisse croire qu'elle assume pleinement sa sexualité et qu'elle désire user de ses charmes. Cette image de manipulatrice est renforcée par les paroles de Benji en voix hors champ : « [...] she's got on red lipstick and she's getting ready to work her professor hard for that A⁷⁵ » [15 :20]. La jeune femme mord alors sa lèvre, dans un plan très rapproché [15 :20], renvoyant de ce fait à cet effet de sursensualité. Cette représentation de Beck comme une séductrice évoque l'iconographie entourant la figure de la femme fatale et reprend, par le fait même, la figure de la « vamp » évoquée par Helen Benedict. Dans son article dans l'ouvrage dirigé par Ann E. Kaplan, *Women in Film Noir*, l'auteure, Janey Place, évoque quelques caractéristiques qui marquent cet univers d'ultime sensualité : « The iconography is explicitly sexual and often explicitly violent as well: long hair, make-up and jewellery. Cigarettes

⁷⁴ Traduction libre de l'auteure : « Ils contrôlent le mouvement de la caméra, semblant diriger la caméra (et le regard du héros avec le nôtre) irrésistiblement avec eux quand ils se déplacent. »

⁷⁵ Traduction libre de l'auteure : « [...] elle a mis un rouge à lèvres rouge et elle se prépare à travailler durement son professeur pour obtenir un A. »

with their wispy trails of smoke can become cues of dark and immoral sensuality, and the iconography of violence (primarily guns) is a specific symbol (as is perhaps the cigarette) of her “unnatural” phallic power »⁷⁶. (Kaplan, 2000, p. 54) On comprend, par cette description, que la sexualité de la femme fatale est pleinement assumée et représente une façon de mieux piéger l’homme dans ses filets. Ces femmes à la personnalité forte et aux courbes voluptueuses, figures récurrentes des films policiers d’après-guerre, tourmentaient le personnage masculin jusqu’à le mener à sa perte... Ce type de personnage est apparu à une époque où l’émancipation de la femme, post Deuxième Guerre mondiale, devenait inquiétante et menaçait le patriarcat. Comme l’explique Ann Kaplan, la femme fatale était une réelle menace et un avertissement : « Since the femme fatale was often evil and deliberately used her sexuality to draw the hero into the enemy’s hand, the films were in one sense a message to men to stay away from these sexy women- to settle for the home-girl⁷⁷ » (2000, p.10).

Un peu plus tard, la réaction du professeur après le refus de Beck ramène à cette idée de fatalité, de perte. Il accuse Beck de l’avoir manipulé et se place ainsi en victime. Il évoque très clairement sa sexualité qu’il accuse d’avoir dirigé sa conduite fautive: « You invited me to [...] You flirt brazenly, you wear clothes so sheer I can see your nipples⁷⁸ », puis « If you want to stay on the safe side of the plausible deniability zone, cover your tits, stop the blowjob eyes and write better⁷⁹ » [17:10]. Comme le dira Janey Place, la femme fatale des films noirs « utilisait » sa sexualité à des fins de pouvoir sur ses pairs: « [...] in which women are active, not static symbols, are intelligent and powerful, if destructively so, and derive power, not weakness from their sexuality» (Kaplan, 2000, p. 47). À la fin de cette scène pourtant, la situation de supposé « pouvoir » de Beck est renversée par le professeur qui, en lui enlevant son poste d’auxiliaire, repositionne son

⁷⁶ Traduction libre de l’auteure : « L’iconographie est explicitement sexuelle et souvent aussi explicitement violente : cheveux longs, maquillage et bijoux. Les cigarettes avec leurs fines traînées de fumée peuvent devenir des indices de sensualité sombre et immorale, et l’iconographie de la violence (principalement des armes à feu) est un symbole spécifique (comme peut-être la cigarette) de son pouvoir phallique "contre nature"».

⁷⁷ Traduction libre : « Comme la femme fatale était souvent diabolique et utilisait délibérément sa sexualité pour attirer le héros dans la main de l’ennemi, les films étaient en un sens un message aux hommes de rester loin de ces femmes sexy - pour se contenter de la femme au foyer. »

⁷⁸ Traduction libre : « Tu m’as invitée à le faire (...) Tu flirtes effrontément, tu portes des vêtements pour que je puisse voir tes tétons ».

⁷⁹ Traduction libre : « Si tu veux rester du bon côté de la zone de déni plausible, couvre tes seins, arrête les yeux de pipe et écris mieux ».

autorité et son emprise sur la jeune femme. À la suite de cette scène, l'image de l'ultime aguicheuse est remplacée par celle d'une fille plutôt vulnérable dont une personne en autorité a tenté d'abuser et qui ressort blessée et lésée par cette situation.

La relation entre Beck et Joe met aussi en scène cette aura de fascination néfaste qui entoure la jeune femme. Dans la scène du party [26 :17], Joe doute des intentions de Beck à son égard. Cette incertitude quant à la réelle personnalité de la jeune femme est exacerbée par l'effet de flou entourant bien souvent le protagoniste et la jeune femme [29 :56]. Par ailleurs, durant la soirée, il la voit flirter avec un autre homme et se demande si le portrait fait par Benji, un peu plus tôt, ne serait pas véridique : « So which Beck are you? The one I see or the one Benji does?⁸⁰ » [30 :22]. Pour ainsi dire, Beck est-elle cette version idéalisée de la femme parfaite créée par Joe ou est-elle cette séductrice qui se sert de sa sensualité, de son corps et de sa beauté pour mener à leur perte les hommes qui croisent son chemin? Beck n'est réellement aucune de ces deux versions comme nous le démontrera la fin de l'épisode.

En réutilisant l'iconographie de la femme fatale, menace pour l'homme et incorrigible séductrice, Beck nous apparaît de prime abord comme une manipulatrice et non comme une victime et évoque la représentation médisante de certaines victimes de violences sexuelles dans les médias comme nous l'avons démontré tout au long de ce mémoire. Lorsque Beck retourne dans le bureau de son professeur, à la toute fin de l'épisode et évoque ces six autres femmes qui ont vécu chose semblable, elle envoie le message que ce genre de comportement entre une figure d'autorité, ici un professeur, et une figure d'infériorité, ici une étudiante, est inacceptable et ne devrait être toléré par personne.

Nous pouvons en conclure, que les codes de la « vamp » sont utilisés par les auteurs Sera Gamble et Greg Berlanti tout au long de l'épisode pour être ensuite déconstruits, durant la scène finale, lorsque Beck se repositionne en victime. Ainsi, dans cet épisode, les codes de la femme fatale, figure des films noirs du Hollywood des années 40 et la figure de la « vamp » sont utilisés afin de flouter la crédibilité, pour ainsi dire, de la victime, ici Beck.

⁸⁰ Traduction libre : « Alors quelle Beck es-tu? Celle que je vois ou celle que voit Benji? »

Conclusion

Pour conclure, après de nombreuses recherches et de multiples visionnements et une analyse de nos résultats, nous pouvons, aujourd'hui, confirmer notre hypothèse de départ. Le mouvement *#Metoo* semble avoir, bel et bien, influencé les représentations du harcèlement et des crimes sexuels dans les séries télévisées américaines. Nous nous permettrons, en conclusion de rappeler, de manière synthétique, les étapes de notre processus de recherche et d'analyses menées tout au long de ce mémoire.

Dans le but de répondre à notre hypothèse, nous avons premièrement effectué une enquête de style journalistique, afin de bien comprendre les grandes lignes du mouvement. Ce faisant, nous avons pu saisir les conséquences et divers impacts de celui-ci sur la société américaine, mais aussi sur celle plus près de nous, au Québec. Nous avons été surpris de voir à quel point ce mouvement semblait avoir fait évoluer les choses tant dans les milieux de travail que dans la sphère intime. Nous remarquons, avec satisfaction, que les limites de ce qui est acceptable, ou pas, semblent avoir été modifiées avec l'émergence de la vague *Metoo*. Aussi, nous avons trouvé important de clarifier ce qu'englobait réellement le harcèlement sexuel en nous assurant de bien définir celui-ci.

Afin de bien comprendre comment fonctionnent les représentations sociales, nous nous sommes donné un cadre sociologique d'auteurs et de chercheurs, tels que Serge Moscovici, Pascal Moliner et George Gebner. Ce dernier nous a notamment aidé à mieux comprendre le possible impact des représentations sociales sur les téléspectateurs grâce à sa théorie de la cultivation. Nous nous sommes ensuite basée sur les travaux de Sheila T. Murphy ainsi que sur l'étude de Lee Ann Khalor et Matthew Eastin pour vérifier si ces représentations sociales, lorsqu'erronées, pouvaient venir altérer le jugement d'une population sur un individu, une situation ou un enjeu donnés. Nous en avons conclu que les représentations sociales jouaient un rôle important dans les perceptions qu'un individu a de son environnement et que celles-ci pouvaient agir en « savoir naïf », une connaissance qui est acquise sans être vérifiée et qui participerait à la diffusion des stéréotypes.

En nous basant sur l'ouvrage d'Helen Benedict, nous avons compris qu'il existait deux « types » de victimes dans l'univers médiatique : la victime « vamp » et la victime « vierge ». Ces deux types de victimes semblent être des stéréotypes maintes fois utilisés par les médias, selon la chercheuse. Ils serviraient notamment à rendre crédible ou décrédibiliser une victime de viol. La chercheuse Esther Madriz, elle, dénonce ces mêmes stéréotypes et parle plutôt de deux profils différents pour l'agresseur et la victime soit : idéal et non-idéal. Les chercheuses Sarah Eschholz et Jana Bufkin reprennent, quant à elles, ces profils dans le cadre d'une étude portant sur les représentations des crimes sexuels au cinéma, plus précisément dans les films du Box-Office de 1996. Ces profils et ces mythes entourant les victimes, les agresseurs, mais aussi l'acte de l'agression en soi, nous ont servi dans le cadre de notre analyse comparative effectuée au chapitre suivant. Nous avons pu, grâce à ces travaux, mieux évaluer le cadre d'avant *#Metoo*.

À la suite de tous nos visionnements, nous avons ensuite élaboré un corpus télévisuel afin de vérifier de façon plus concrète et systématique notre hypothèse de départ. Nous avons « séparé » notre corpus en deux regroupements d'années, soit 2007-2008 et 2018-2019, afin d'évaluer les différences entre les représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel avant et après *#Metoo*. Cette étape nous a permis de constater que de nombreux changements ont été provoqués, à cet égard, par l'arrivée de ce mouvement social comme nous l'avions soupçonné au tout début de nos recherches.

Ainsi, nous avons remarqué, premièrement, une hausse d'épisodes abordant la question de crimes sexuels et du harcèlement sexuel après le passage du mouvement *#Metoo*. Nous avons aussi dénoté la quasi-absence du harcèlement sexuel, sinon sa banalisation dans le traitement du harcèlement sexuel avant le mouvement. Nous avons été surpris par ce dernier résultat puisque le harcèlement sexuel semble aujourd'hui, et certainement grâce à *Metoo*, faire partie du tissu social. Nombreux sont les épisodes, dans notre corpus de 2018-2019, qui ont dénoncé ce fléau. Nous avons aussi pu dénoter une mise en scène du fossé entre les générations quant à ce sujet. Ce contraste entre ces façons de penser met, selon nous, encore plus en évidence, l'avant et l'après *#Metoo*. Ainsi, nous pensons que les limites de ce qui est acceptable ou pas sont bel et bien en train de se façonner une place dans l'ensemble des valeurs qui définit nos sociétés. Plus encore, nous avons aussi constaté une conversation entourant le consentement sexuel et toute

l'ambiguïté qui parfois entoure celui-ci. Alors qu'auparavant, ce sujet ne semblait pas être abordé de cette façon, aujourd'hui, dans les séries télévisées post *#Metoo*, il semble être sujet à débats. Ces discussions concernant la clarté du consentement démontrent le réel besoin d'étiqueter et de définir certaines situations, mais aussi de conscientiser les esprits. Le traitement de ce sujet dans les séries télévisuelles contemporaines participe désormais à la discussion sociétale sur l'importance d'informer tous et chacun sur la nécessité d'un consentement sexuel net et précis, et semble aussi influencer l'évolution des mentalités jusque dans les postes de police et les cours de justice. Dans les prochaines années, nous espérons que le système de justice ainsi que le concept de « preuve » évolueront et s'amélioreront afin qu'enfin, justice soit faite.

Lors de nos recherches, nous avons aussi trouvé que l'agresseur avait, aujourd'hui, un nouveau visage. En effet, si autrefois l'agresseur était perçu comme étant un déviant, attaquant de façon perfide, voire animale, un(e) inconnu(e), aujourd'hui, dans les séries télévisées, il prend plutôt l'aspect d'un homme de pouvoir. Cette nouvelle représentation de l'agresseur, comme étant M. Tout le monde, se rapproche beaucoup plus de la réalité.

Nous avons aussi constaté que les stéréotypes entourant les victimes étaient encore utilisés, mais d'une manière plus critique dans les séries télévisées. En effet, nous retrouvons encore dans les séries qui ont suivi le *#Metoo*, les profils de la « vierge » et de la « vamp » élaborés par Benedict, mais ils sont, alors, utilisés pour mieux dénoncer ces préjugés. Les victimes qui correspondent au profil de la « vamp » voient leur crédibilité être mise en doute pour être ensuite renforcée par une fin « glorieuse » pour la victime. Nous pensons que cette réutilisation des codes permet de jouer avec les perceptions du spectateur pour mettre en évidence les stéréotypes qu'ils lui auraient été inculqués durant toutes ces années, voire en ébranler les fondements. La victime est toutefois encore très blanche et presque toujours de sexe féminin. Nous aimerions voir dans le futur une représentation plus diversifiée de la victime et de l'agresseur afin que tous et toutes puissent se reconnaître ou identifier un préjudice comme tel.

Avec bonheur, nous avons constaté que les dénonciations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel sont fortement encouragées dans les épisodes post *#Metoo*. Ainsi, la victime représentée est une victime active qui dénonce et se lève contre son agresseur.

Nous espérons que ces changements dans les représentations des crimes sexuels et « l'arrivée » sur nos écrans du harcèlement sexuel marqueront les esprits des téléspectateurs de façon favorable. En effet, nous pensons que plus les représentations de ces crimes se rapprocheront de la réalité, plus les stéréotypes et préjugés s'amenuiseront et donc plus une victime de harcèlement sexuel ou de crimes sexuels réussira à poursuivre en justice, avec succès, son agresseur en dénonçant ses gestes récusables. Nous souhaitons que ces changements sociétaux perdurent avec les années et ne viennent pas à s'amenuiser et qu'alors avec le temps, l'on oublie peu à peu les événements d'octobre 2017.

C'est avec satisfaction et soulagement que nous avons constaté l'évolution positive des représentations des crimes sexuels et du harcèlement sexuel influencées par le mouvement social de l'automne 2017. Encore aujourd'hui, nous entendons, dans les médias, comme dans la sphère privée, des témoignages touchants de victimes qui, inspirées par le mouvement, dénoncent des situations où un individu leur a causé un préjudice. Nous espérons, peut-être naïvement, que dans une période plus ou moins rapprochée, les stéréotypes entourant les victimes seront absents des cours de justice et qu'un autre mouvement *#Metoo* n'aura pas à refaire surface pour dénoncer des situations de harcèlement sexuel non-réprouvées dans les milieux de travail.

Références bibliographiques

Ouvrages

1. Barker, Anthony. 2006. *Television, aesthetics and reality*. Newcastle: Cambridge Scholars Press.
2. Benedict, Helen. 1992. *Virgin or vamp: How the press covers sex crimes*. New York: Oxford University Press.
3. Blümlinger, Christa (dir.). *Théâtres de la mémoire : mouvement des images*. coll. « Théorème 14 ». Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
4. Bufkin, Jana et Sarah Eschholz. 2000. « Images of sex and rape: A content analysis of popular film ». *Violence Against Women*, vol.6, n°12 (décembre): p. 1317-1344.
5. Brey, Iris. 2016. *Sex and the series : sexualités féminines, une révolution télévisuelle*. Mionnay (France): Les Éditions Libellus.
6. Champagne, Éric. 2006. « Pascal Marchand (dir.) (2004), Psychologie sociale des médias ». *Communication*, vol. 24, n° 2 : p. 196-200.
7. Chasteen, Amy. 2001. « Constructing rape: Feminism, change and women's everyday understanding of sexual assault ». *Sociological spectrum*, vol. 21, n°2: p. 101-140.
8. Chaudhuri, Shohini (comp.). 2006. *Feminist film theorists: Laura Mulvey, Kaja Silverman, Teresa de Laurentis, Barbara Creed*. New York; London: Routledge.
9. Couto, Viviane. 2012. *Encore sexy au cinéma? De la série au film: étude médiatique de la réception de Sex and the City*. Montréal: Université de Montréal.
10. Doob, Anthony et Glenn Macdonald. 1979. « Television viewing and fear of victimization: Is the relationship causal? ». *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 37, n°2: p. 170-179.
11. Dow, Bonnie J. 1996. *Prime-time feminism: Television, media culture, and the women's movement since 1970*. coll. « Feminist cultural studies, the media, and political culture ». Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
12. Dupuis, Pierre-Olivier et Pascal Marchand. s.d. *Médias, stéréotypes et discrimination*. Dans *Préjugés & Stéréotypes*, projet réalisé par le concours du Ministère de la Recherche. Toulouse : AFPS.
13. Durkheim, Émile. 1898. « Représentations individuelles et représentations collectives ». *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI, n°(mai): p. 3-25.
14. Eastin, Matthew et LeeAnn Kahlor. 2011. « Television's role in the culture of violence toward women: A study of television viewing and the cultivation of rape myth acceptance in the United States ». *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, vol. 55, n°2: p. 215-231.

15. Erens, Patricia. 1979. *Sexual stratagems: The world of women in film*. New York: Horizon Press.
16. Gale, Omer et Mark Stafford. 1984. « Victimization rate, exposure to risk, and fear of crime ». *Criminology*, vol.22, n°2 (mai): p. 173-185.
17. Gerbner, Georges et Larry Gross. 1976. « The scary world of tv's heavy viewer ». *Better Radio and Television*, vol. 156, n°3 (été): p. 5 et 12.
18. Gerbner, George et Nancy Signorielli. 1978. « The world of television news ». Dans *Television News Archives: A guide to research*, sous la direction de W. Adams et F. Schreibman, p. 189-196. Philadelphie: The Annenberg School of Communication.
19. Gerbner, George, Larry Gross, Michael Morgan et Nancy Signorielli. 1986. « Living with television: The dynamics of the cultivation process ». Dans *Perspectives on media effects*, sous la direction de Bryant Jennings et Zillman Dolf, p. 17-40. Hillsdale (NJ): Lawrence Erlbaum Associates.
20. Gerbner, George et Nancy Signorielli. 1989. *Violence et terreur dans les médias*. Éditions UNESCO, n°102. Paris: Unesco.
21. Gilbert, Richard et Gary Selnow. 1993. *Society's impact on television: How the viewing public shapes television programming*. Westport (USA): Praeger.
22. Gilchrist, Kristen. 2010. « Newsworthy victims? ». *Feminist media studies*, vol.10, n° 4: p. 373-390.
23. Glicken, Morley et Bennie Robinson. 2013. *Treating worker dissatisfaction during economic change: A volume in practical resources for the mental health professional*. Amsterdam: Elsevier Academic Press.
24. Greer, Chris. 2003. *Sex, crime and the media*. Londres: Willan.
25. Hirsch, Paul. 1980. « The "scary world" of nonviewer and other anomalies: A reanalysis of Gerbner and al.'s finding on cultivation analysis (part I) ». *Communication Research*, vol. 7, n° 4 (octobre): p. 403-456.
26. Hall, Stuart. 1994. « Codage/décodage ». *Réseaux*, vol. 6, n° 68 : p. 27-39.
27. Jodelet, Denise. 2003. *Les représentations sociales (7e édition)*. Paris: Presses Universitaires de France.
28. Johnson, Merri Lisa. 2007. *Third Wave Feminism and Television: Jane Puts It in a Box*. London; New York: IBTauris et Palgrave Macmillan.
29. Kaplan, E. Ann (dir.). 2000. *Women in Film Noir*. London: FBI PUB.
30. Lazar, Judith. 2001. « Les médias dans la construction de la réalité ». *Communication*, vol. 20, n° 2 : p. 66-84.
31. Le Bissonais, Claudie (dir.). 2007. *Mémoire(s) plurielle(s)*. Grâne : Créaphis; Paris: Arcadi.
32. Madriz, Esther. 1997. « Images of criminals and victims: A study on women's fear and social control ». *Gender & Society*, vol. 11, n° 3 (juin) : p. 342-356.

33. Mauss, Marcel. 2012 (1925). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. coll. « Quadrige ». Paris : PUF.
34. Michaud-Lapointe, Alice. 2017. « De Jenna Marbles à Broad City Les nouvelles voix irrévérencieuses de l'humour américain ». *Mise au point*, n° 9 (mai) : p. 1-18.
35. Moeller, Gertrude. 1989. « Fear of criminal victimization: The effect of neighborhood racial composition ». *Sociological Inquiries*, vol. 59, n°2 (avril): p. 208-221.
36. Moïsi, Dominique. 2017. *La géopolitique des séries, ou, Le triomphe de la peur*. Coll. « Champs Actuel ». Paris : Flammarion.
37. Moliner, Pascal. 1996. *Images et représentations sociales: de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
38. Murphy, Sheila T. 1998. « The impact of factual versus fictional media portrayals on cultural stereotypes ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 560, 1998, p. 165–178.
39. O'Hara, Shannon. 2012. « Monsters, playboys, virgins and whores: Rape myths in the news media's coverage of sexual violence ». *Language and Literature*, vol. 21, n° 3 : p. 247-259.
40. Paquette, Brigitte. 2018. *La déferlante #MoiAussi : quand la honte change de camp*. Saint-Joseph-du-Lac (Québec): M Éditeur.
41. Potter, James. 1993. « Cultivation theory and research : A conceptual critique ». *Human Communication Research*, vol. 19, n° 4 (juin): p. 564-601.
42. Pribram, E. Deidre. 1988. *Female Spectators: Looking at Film and Television*. Londres ; New York: Verso.
43. Prémont, Karine. 2006. *La télévision mène-t-elle le monde?*. Coll. « Enjeux contemporains ». Québec: Presses de l'Université du Québec.
44. Savard-Moisan, Raphaëlle. 2017. « Le traitement médiatique du mouvement #agressionnondénoncée dans la presse écrite québécoise francophone ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
45. Shrum, L.J. 1995. « Assessing the social influence of television: A social cognition perspective on cultivation effects ». *Communication Research*, vol. 22, n°4 (août): p. 402-429.
46. Tasher, Yvonne. 1998. *Working Girls: Gender and Sexuality in Popular Cinema*. London; New York: Routledge.
47. Wolton, Dominique. 1990. *Éloge du grand public*. Paris: Flammarion.
48. Young, Iris. 2007. « Le genre, structure sérielle: penser les femmes comme un groupe social ». *Recherches féministes*, vol. 20, n°2 : p. 7-36.

Liens web

1. Abrams, Rachel, et Edmund Lee. 2018. « Les Moonves obstructed investigation into misconduct claims, report says ». The New York Times. Consulté le 5 mars 2019. <https://www.nytimes.com/2018/12/04/business/media/les-moonves-cbs-report.html>.
2. Alini, Erica. 2018. « "Me Too" backlash has women worried about losing career opportunities». National Global News. Consulté le 15 mars 2019. <https://globalnews.ca/news/4068700/me-too-backlash-pence-rule-mentoring-canada/>.
3. Blakemore, Erin. 2018. « Until 1975, "sexual harassment" was the menace with no name: Meet Lin Farley the woman who helped coin the term "sexual harassment"». History. Consulté le 29 octobre 2019. <https://www.history.com/news/until-1975-sexual-harassment-was-the-menace-with-no-name>.
4. Burke, Tarana. s. d. « Tarana Burke reflects on #MeToo's resurgence one year later ». Variety. Consulté le 27 février 2019. <https://variety.com/2018/biz/features/tarana-burke-metoo-one-year-later-1202954797/>.
5. Burke, Tarana. 2019. « Me Too is a movement, not a moment ». Youtube: Ted Talks. Consulté le 8 mars 2019. <https://www.youtube.com/watch?v=zP3LaAYzA3Q>.
6. Carlsen, Audrey, Maya Salam, Claire Cain Miller, Denise Lu, Ash Ngu, Jugal K. Patel, et Zach Wichter. 2018. « #MeToo brought down 201 powerful men. Nearly half of their replacements are women. » The New York Times. Consulté le 23 mars 2019. <https://www.nytimes.com/interactive/2018/10/23/us/metoo-replacements.html>
7. Chiwaya, Nigel. 2018. « New data on #MeToo's first year shows "undeniable impact" ». NBC NEWS. Consulté le 8 mars 2019. <https://www.nbcnews.com/news/us-news/new-data-metoo-s-first-year-shows-undeniable-impact-n918821>.
8. Collard, Nathalie. 2018. « Mouvement #Metoo: six signes que les choses changent». La Presse. 8 mars 2019. <https://www.lapresse.ca/cinema/ceremonies/oscars/201803/02/01-5155926-mouvement-metoo-six-signes-que-les-choses-changent.php>.
9. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. s.d. « Harcèlement sexuel ». CDPDJ. Consulté le 5 mai 2019. <http://www.cdpedj.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/pratiques/Pages/harcement-sexuel.aspx>
10. Criss, Doug. 2018. « Tarana Burke's ready to take #MeToo back ». CNN. Consulté le 2 mars 2019. <https://www.cnn.com/2018/11/30/us/tarana-burke-ted-talk-trnd/index.html>.
11. Croquet, Pauline. 2018. « #MeToo, du phénomène viral au "mouvement social féminin du XXIe siècle" ». Le Monde. Consulté le 2 mars 2019. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/14/metoo-du-phenomene-viral-au-mouvement-social-feminin-du-xxie-siecle_5369189_4408996.html.

12. Dewan, Shaila. 2018. « Why women can take years to come forward with sexual assault allegations ». New York Times. Consulté le 18 mars 2019.
<https://www.nytimes.com/2018/09/18/us/kavanaugh-christine-blasey-ford.html>
13. Daniels, Jeff. 2018. « New state laws in California, elsewhere inspired by #MeToo movement ». CNBC. Consulté le 23 mars 2019. <https://www.cnn.com/2018/12/28/new-state-laws-in-california-elsewhere-inspired-by-metoo-movement.html>.
14. Ducas, Isabelle. 2019. « Crimes sexuels: Québec veut adapter le système judiciaire aux victimes ». La Presse Consulté le 23 mars 2019.
<https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/201903/18/01-5218640-crimes-sexuels-quebec-veut-adapter-le-systeme-judiciaire-aux-victimes.php>.
15. Elting, Liz. 2018. « A hard look at the hard numbers of #MeToo ». Forbes. 5 mars 2019.
<https://www.forbes.com/sites/lizelling/2018/10/15/a-hard-look-at-the-hard-numbers-of-metoo/#25a24b3779f9>.
16. Eudes, Yves. 2018. « Harvey Weinstein face à la justice : le point sur les affaires ». Le Monde. Consulté le 23 mars 2019.
https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2018/10/05/harvey-weinstein-face-a-la-justice-le-point-sur-l-affaire_5365113_3222.html.
17. Farrow, Ronan. 2017. « From aggressive overtures to sexual assault: Harvey Weinstein's accusers tell their stories ». The New Yorker. Consulté le 3 mars 2019.
<https://www.newyorker.com/news/news-desk/from-aggressive-overtures-to-sexual-assault-harvey-weinsteins-accusers-tell-their-stories>.
18. Fédération des Femmes du Québec. (2019) « Tribunal spécialisé en matière de crimes sexuels : la FFQ salue l'initiative ». FFQ. Consulté le 16 avril 2019.
<http://www.ffq.qc.ca/2019/01/tribunal-specialise-en-matiere-de-crimes-sexuels/>.
19. Fisher, Anne. 2018. « Will #MeToo spark backlash against women in the workplace? » Fortune. Consulté le 2 avril 2019. <http://fortune.com/2018/11/01/me-too-backlash-women-google/>.
20. France24 avec AFP. 2018. « #MeToo : une centaine de femmes, dont Catherine Deneuve, défendent la "liberté d'importuner" ». France24. Consulté le 4 novembre 2019.
<https://www.france24.com/fr/20180109-tribune-centaine-femmes-catherine-deneuve-liberte-importuner-puritanisme-metoo>.
21. Gagnon, Katia, et Stéphanie Vallet. 2017. « Inconduites sexuelles reprochées à Éric Salvail ». La Presse. Consulté le 5 avril 2019.
<https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/201710/18/01-5140378-inconduites-sexuelles-reprochees-a-eric-salvail.php>.
22. Gagnon, Katia, et Stéphanie Vallet. 2019. « Affaire Salvail: le plaignant veut intenter une poursuite au civil ». La Presse. Consulté le 5 avril 2019.
<https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/actualites-judiciaires/201901/17/01-5211464-affaire-salvail-le-plaignant-veut-intenter-une-poursuite-au-civil.php>.

23. Garcia, Sandra E. 2018. « The woman who created #Metoo long before hashtags ». The New York Times. Consulté le 20 février 2019. <https://www.nytimes.com/2017/10/20/us/me-too-movement-tarana-burke.html>.
24. Guevara Frey, Eric. 2018. *L'impact du mouvement #MeToo dans le monde de l'entreprise aux Etats-Unis - Radio*. Podcast : Tout Un Monde. Consulté le 8 mars 2019. <https://www.rts.ch/play/radio/tout-un-monde/audio/limpact-du-mouvement-metoo-dans-le-monde-de-lentreprise-aux-etats-unis?id=9441558>.
25. Hango, Darcy et Melissa Moyser. 2018. « Harcèlement en milieu de travail au Canada ». Statistique Canada. Consulté le 11 décembre 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2018001/article/54982-fra.htm>.
26. Hegarty, Aaron et Cara Kelly. 2018. « #MeToo was a culture shock. But changing laws will take more than a year. » USA TODAY. Consulté le 23 avril 2019. <https://www.usatoday.com/story/news/investigations/2018/10/04/metoo-me-too-sexual-assault-survivors-rights-bill/1074976002/>.
27. Kantor, Jodi, et Megan Twohey. 2018. « Harvey Weinstein paid off sexual harassment accusers for decades ». The New York Times. Consulté le 3 février 2019. <https://www.nytimes.com/2017/10/05/us/harvey-weinstein-harassment-allegations.html>.
28. Klein, Betsy, Allie Malloy et Kate Sullivan. 2018. « Trump mocks the #MeToo movement at a rally, again ». CNN. Consulté le 23 avril 2019. <https://www.cnn.com/2018/10/10/politics/trump-rally-mocks-me-too/index.html>.
29. Lang, Brent. 2017. « How New York Times reporters broke Hollywood's biggest sexual harassment story ». Variety. Consulté le 3 février 2019. <https://variety.com/2017/biz/features/new-york-times-harvey-weinstein-report-megan-twohey-jodi-kantor-1202637948/>.
30. Le Monde avec AFP et Reuters. 2017. « Affaire Weinstein : du scandale au mouvement #Metoo, retour sur une année de révélations », Consulté le 3 mars 2019. https://www.lemonde.fr/cinema/article/2017/10/13/chronologie-de-l-affaire-weinstein_5200261_3476.html.
31. Leduc, Louise. 2018. « Quels lendemains pour le mouvement #MeToo ? » *La Presse+*. Consulté le 3 février 2019. http://plus.lapresse.ca/screens/3764d35b-5973-4d65-b880-aed34f0f011b_7C_0.html.
32. Nadeau, Jessica. 2018. « #MeToo, cet éveil collectif ». Le Devoir. Consulté le 23 mars 2019. <https://www.ledevoir.com/societe/538511/une-vague-qui-a-fait-chanceler-l-impunite-et-la-culture-du-viol>.
33. National Sexual Violence Resource Center (NSVRC) (organisme). 2018. « Get statistics ». NSVRC. Consulté le 11 décembre 2019. <https://www.nsvrc.org/node/4737>.

34. Nicolaou, Elena. 2018. « A #MeToo timeline to show how far we've come & how far we need to go ». Refinery 29. Consulté le 3 mars 2019. <https://www.refinery29.com/en-us/2018/10/212801/me-too-movement-history-timeline-year-weinstein>.
35. Mercier, Noémi. 2018. « Le Québec après #moiaussi ». L'Actualité. Consulté le 23 mars 2019. <https://lactualite.com/societe/2018/10/10/le-quebec-apres-moiaussi/>.
36. Pazzanese, Christina, et Colleen Walsh. 2017. « #MeToo surge could change society in pivotal ways, Harvard analysts say ». Harvard Gazette. Consulté le 23 mars 2019. <https://news.harvard.edu/gazette/story/2017/12/metoo-surge-could-change-society-in-pivotal-ways-harvard-analysts-say/>.
37. Sans oui c'est non (organisme). 2019. « Harcèlement sexuel ». Université de Montréal. Consulté le 6 mai 2019. <http://www.harcelementsexuel.ca/>
38. Scali, Dominique. 2018. « Explosion du nombre de plaintes de harcèlement en milieu de travail depuis #Moiaussi ». Le Journal de Montréal. Consulté le 23 mars 2019. <https://www.journaldemontreal.com/2018/10/15/des-intervenants--debordes-apres-moiaussi>.
39. Seales, Rebecca. 2018. « What has #MeToo actually changed? ». BBC. Consulté le 3 mars 2019. <https://www.bbc.com/news/world-44045291>.
40. Swanson, Kyle. 2017. « Who came up with the term "sexual harassment" ». Washington Post. Consulté le 23 octobre 2019. <https://www.washingtonpost.com/news/morning-mix/wp/2017/11/22/who-came-up-with-the-term-sexual-harassment/>.
41. Rape, Abuse, Incest, National Network (RAINN) (organisme). 2019. « RAINN statistics ». RAINN. Consulté le 23 octobre 2019. <https://www.rainn.org/statistics>.
42. Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (RQ CALACS) (organisme). 2019. « Statistiques ». RQ CALACS. Consulté le 8 août 2019. <http://www.rqcalacs.qc.ca/statistiques.php>.
43. Statista (plateforme de statistiques). 2018. « Share of people of color on TV in the United States from 1990 ». Amy Watson pour Statista.com. Consulté le 25 octobre 2019. <https://www.statista.com/statistics/878987/share-people-of-color-tv/>.
44. Stop Street Harassment (SSH) (organisme). 2019. « 2019 study on sexual harassment and assault ». SSH. Consulté le 11 décembre 2019. <http://www.stopstreetharassment.org/our-work/nationalstudy/2019study/>.
45. Union, Gabrielle. s. d. « Tarana Burke: The world's 100 most influential people ». Time. Consulté le 27 février 2019. <http://time.com/collection/most-influential-people-2018/5217577/tarana-burke/>.
46. Vigneault, Alexandre. 2017. « Une zone pas si grise ». La Presse+. Consulté le 4 avril 2019. http://plus.lapresse.ca/screens/8bba4439-c17d-4a33-84e7-0d3ec5c27957_7C_0.html.

47. Vinney, Cynthia. 2019. « What is cultivation theory? Definition and examples ». Thought.co. Consulté 28 avril 2019. <https://www.thoughtco.com/cultivation-theory-definition-4588455>.
48. Wakefield, Jane. 2018. « MeToo now unrecognisable, founder says ». BBC. Consulté le 3 février 2019. <https://www.bbc.com/news/world-46393369>.
49. Wiseman, Eva. 2018. « It's a year since the Weinstein scandal broke, but the battle is just beginning ». *The Guardian*. Consulté le 23 mars 2019. <https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2018/oct/07/me-too-is-one-year-old-but-the-battle-is-just-beginning-sexual-harassment>.
50. Zenith (agence). 2019. « Consumers will spend 800 hours using mobile internet devices this year ». Zenith The ROI Agency. Consulté le 3 décembre 2019. <https://www.zenithmedia.com/consumers-will-spend-800-hours-using-mobile-internet-devices-this-year/>

Filmographie (ordre alphabétique)

- *Big Little Lies*. 2019. Émission de télévision : saison 2. Andrea Arnold (real.). Diffusion de la saison 2 20 février. USA : HBO.
- *BoJack Horseman*. 2018. Série télévisée. Épisode 4. « BoJack the feminist ». Anne Walker Farrell (real.). Nick Adams et Raphael Bob-Waksberg (sc.). Diffusé le 14 septembre. USA : Netflix.
- *Boston Legal*. 2007. Série télévisée. Épisode 2 « The innocent man ». Mike Listo (real.). David E. Kelley, Sumsan Dikes et Takashi Cheng (sc.). Diffusé le 2 octobre. USA : ABC.
- *Boston Legal*. 2008. Série télévisée. Épisode 17 « The court supreme ». Robert Yannetti (real.). David E. Kelley et Jonathan Shapiro (sc.). Diffusé le 22 avril. USA : ABC.
- *Brooklyn Nine Nine*. 2018. Série télévisée. Épisode 8 « He said, she said ». Stephanie Beatriz (real.). Lang Fisher (sc.). Diffusé le 28 février. USA : NBC.
- *The Bold Type*. 2019. Série télévisée. Épisode 3 « Stroke of genius ». Jamie Travis (real.). Neel Shah (sc.). Diffusé le 23 avril. USA : Freeform.
- *Crashing*. 2019. Série télévisée. Épisode 4 « MC, middle, headliner ». Oren Brimer (real.). Dave King, Vanessa Ramos (sc.). Diffusé le 10 février. USA : HBO.
- *The Deuce*. 2018. Série télévisée. Épisode 8 « Nobody has to get hurt ». Tanya Hamilton (real.). George Pelecanos (sc.). Diffusé le 28 octobre. USA : HBO.
- *Euphoria*. 2019. Série télévisée. Épisode 1 « Pilot ». Augustine Frizzell (real.). Sam Levinson (sc.). Diffusé le 17 juin. USA : HBO.
- *Glow*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Perverts are people, too ». Claire Scanlon (réal.). Rachel Shukert, Liz Flahive (créateurs) et Carly Mensch (sc.). Diffusé le 28 juin. USA : Netflix.

- *The Good Fight*. 2018. Série télévisée. Épisode 2 « Day 422 ». James Whitmore jr. (real). Robert King, Michelle King, Phil Alden Robinson (créateurs) et Joey Hartstone (sc.). Diffusé le 18 mars. USA : CBS All Access.
- *The Good Fight*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Day 436 ». James Whitmore jr. (real). Robert King, Michelle King, Phil Alden Robinson (créateurs) et Marcus Dalzine (sc.). Diffusé le 1 avril. USA : CBS All Access.
- *The Good Fight*. 2018. Série télévisée. Épisode 11 « Day 478 ». James Whitmore jr. (real). Robert King, Michelle King, Phil Alden Robinson (créateurs) et Jonathan Tolins (sc.). Diffusé le 13 mai. USA : CBS All Access.
- *Good Trouble*. 2019. Série télévisée. Épisode 8. « Byte club ». Peter Paige (real.). Nicole Paulhus (sc.). Diffusé le 26 février. USA : Freeform.
- *Gossip Girl*. 2007. Série télévisée. Épisode 1. « Pilot ». Mark Piznarski (réal.). Josh Schwartz et Stephanie Savage (sc.). Diffusé le 19 septembre. USA : CW.
- *Gossip Girl*. 2007. Série télévisée. Épisode 2. « The wild brunch ». Mark Piznarski (réal.). Josh Schwartz et Stephanie Savage (sc.). Diffusé le 26 septembre. USA : CW.
- *Grey's Anatomy*. 2019. Série télévisée. Épisode 19 « Silent all these years ». Debbie Allen (real.). Elisabeth Finch (sc.). Diffusé le 28 mars. USA : ABC.
- *Grown-ish*. 2019. Série télévisée. Épisode 7 « Messy ». Linda Mendoza (real.). Richard Brandon Manus (sc.). Diffusé le 6 février. USA : Freeform.
- *In Treatment*. 2008. Série télévisée. Épisode 1 « Laura: Week one ». Rodrigo Garcia (real. et sc.). Diffusé le 28 janvier. USA : HBO.
- *In Treatment*. 2008. Série télévisée. Épisode 13 « Sophie : Week three ». Christopher Misiano (real.). Sarah Trem (sc.). Diffusé le 13 février. USA : HBO.
- *It's Always Sunny in Philadelphia*. 2018. Série télévisée. Épisode 4. « Time's up for the gang ». Kat Coiro (real.). Megan Gaz (sc.). Diffusée le 26 septembre. USA : FXX.
- *Jane the Virgin*. 2018. Série télévisée. Épisode 11 « Chapter seventy-five ». Gina Lamar (real.). Merigan Mulhern. Diffusé le 2 mars. USA : CW network.
- *Murphy Brown*. 2018. Série télévisée. Épisode 3 « #MurphyToo ». Don Scardino (real.). Gina Ippolito et Skander Halim (sc.). Diffusé le 11 octobre. USA : CBS.
- *The Romanoffs*. 2018. Série télévisée. Épisode 3 « House of special purpose ». Matthew Weiner (real.). Matthey Weiner et Mary Sweeney (sc.). Diffusé le 19 octobre. USA : Amazon prime video.
- *The Romanoffs*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Bright and high circle ». Matthew Weiner (real.). Matthey Weiner et Kriss Turner (sc.). Diffusé le 22 novembre. USA : Amazon prime video.
- *The Room 104*. 2018. Série télévisée. Épisode 12 « Josie & me ». Lila Neugebauer (réal.). Lauren Budd (sc.). Diffusé le 15 décembre. USA : HBO.

- *Unbreakable Kimmy Schmidt*. 2018. Série télévisée. Épisode 1 « Kimmy is... Little girl, big city! ». Tristram Shapeero (real.). Tina Fey, Robert Carlock (créateurs) et Sam Means (sc.). Diffusé le 30 mai. USA : Netflix.
- *Will & Grace*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Grace's secret ». James Burrow (real.). Suzanne Martin (sc.). Diffusé le 1er novembre. USA : NBC.
- *Women's Murder Club*. 2008. Série télévisée. Épisode 12 « And the truth will (sometimes) set you free). Matthew Penn (real.). Melinda Hsu Taylor et Sherry Carnes (sc.). Diffusé le 6 mai. USA : ABC.
- *You*. 2018. Série télévisée. Série télévisée. Épisode 2 « The Last Nice Guy in New York ». Lee Toland Krieger (réal.). Caroline Kepnes et Sera Gamble (sc.). Diffusé le 16 septembre. USA : Lifetime et Netflix.
- *Younger*. 2018. Série télévisée. Épisode 1 « #Lizatoo ». Steven Tsuchida (réal.). Darren Star (sc.). Diffusé le 5 juin. USA : TVland.

Filmographie (divisée en avant/après le mouvement #MeToo)

Avant

- *Boston Legal*. 2007. Série télévisée. Épisode 2 « The innocent man ». Mike Listo (real.). David E. Kelley, Sumsan Dikes et Takashi Cheng (sc.). Diffusé le 2 octobre. USA : ABC.
- *Boston Legal*. 2008. Série télévisée. Épisode 17 « The court supreme». Robert Yannetti (real.). David E. Kelley et Jonathan Shapiro (sc.). Diffusé le 22 avril. USA : ABC.
- *Gossip Girl*. 2007. Série télévisée. Épisode 1. « Pilot ». Mark Piznarski (réal.). Josh Schwartz et Stephanie Savage (sc.). Diffusé le 19 septembre. USA : CW.
- *Gossip Girl*. 2007. Série télévisée. Épisode 2. « The wild brunch ». Mark Piznarski (réal.). Josh Schwartz et Stephanie Savage (sc.). Diffusé le 26 septembre. USA : CW.
- *In Treatment*. 2008. Série télévisée. Épisode 1 « Laura: Week one ». Rodrigo Garcia (real. et sc.). Diffusé le 28 janvier. USA : HBO.
- *In Treatment*. 2008. Série télévisée. Épisode 13 « Sophie : Week three ». Christopher Misiano (real.). Sarah Trem (sc.). Diffusé le 13 février. USA : HBO.
- *Women's Murder Club*. 2008. Série télévisée. Épisode 12 « And the truth will (sometimes) set you free). Matthew Penn (real.). Melinda Hsu Taylor et Sherry Carnes (sc.). Diffusé le 6 mai. USA : ABC.

Après

- *Big Little Lies*. 2019. Émission de télévision : saison 2. Andrea Arnold (real.). Diffusion de la saison 2 20 février. USA : HBO.

- *BoJack Horseman*. 2018. Série télévisée. Épisode 4. « BoJack the feminist ». Anne Walker Farrell (real.). Nick Adams et Raphael Bob-Waksberg (sc.). Diffusé le 14 septembre. USA : Netflix.
- *Brooklyn Nine Nine*. 2018. Série télévisée. Épisode 8 « He said, she said ». Stephanie Beatriz (real.). Lang Fisher (sc.). Diffusé le 28 février. USA : NBC.
- *The Bold Type*. 2019. Série télévisée. Épisode 3 « Stroke of genius ». Jamie Travis (real.). Neel Shah (sc.). Diffusé le 23 avril. USA : Freeform.
- *Crashing*. 2019. Série télévisée. Épisode 4 « MC, middle, headliner ». Oren Brimer (real.). Dave King, Vanessa Ramos (sc.). Diffusé le 10 février. USA : HBO.
- *The Deuce*. 2018. Série télévisée. Épisode 8 « Nobody has to get hurt ». Tanya Hamilton (real.). George Pelecanos (sc.). Diffusé le 28 octobre. USA : HBO.
- *Euphoria*. 2019. Série télévisée. Épisode 1 « Pilot ». Augustine Frizzell (real.). Sam Levinson (sc.). Diffusé le 17 juin. USA : HBO.
- *Glow*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Perverts are people, too ». Claire Scanlon (réal.). Rachel Shukert, Liz Flahive (créateurs) et Carly Mensch (sc.). Diffusé le 28 juin. USA : Netflix.
- *The Good Fight*. 2018. Série télévisée Épisode 2 « Day 422 ». James Whitmore jr. (real). Robert King, Michelle King, Phil Alden Robinson (créateurs) et Joey Hartstone (sc.). Diffusé le 18 mars. USA : CBS All Access.
- *The Good Fight*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Day 436 ». James Whitmore jr. (real). Robert King, Michelle King, Phil Alden Robinson (créateurs) et Marcus Dalzine (sc.). Diffusé le 1 avril. USA : CBS All Access.
- *The Good Fight*. 2018. Série télévisée. Épisode 11 « Day 478 ». James Whitmore jr. (real). Robert King, Michelle King, Phil Alden Robinson (créateurs) et Jonathan Tolins (sc.). Diffusé le 13 mai. USA : CBS All Access.
- *Good Trouble*. 2019. Série télévisée. Épisode 8. « Byte club ». Peter Paige (real.). Nicole Paulhus (sc.). Diffusé le 26 février. USA : Freeform.
- *Grey's Anatomy*. 2019. Série télévisée. Épisode 19 « Silent all these years ». Debbie Allen (real.). Elisabeth Finch (sc.). Diffusé le 28 mars. USA : ABC.
- *Grown-ish*. 2019. Série télévisée. Épisode 7 « Messy ». Linda Mendoza (real.). Richard Brandon Manus (sc.). Diffusé le 6 février. USA : Freeform.
- *It's Always Sunny in Philadelphia*. 2018. Série télévisée. Épisode 4. « Time's up for the gang ». Kat Coiro (real.). Megan Gaz (sc.). Diffusée le 26 septembre. USA : FXX.
- *Jane the Virgin*. 2018. Série télévisée. Épisode 11 « Chapter seventy-five ». Gina Lamar (real.). Merigan Mulhern. Diffusé le 2 mars. USA : CW network.
- *Murphy Brown*. 2018. Série télévisée. Épisode 3 « #MurphyToo ». Don Scardino (real.). Gina Ippolito et Skander Halim (sc.). Diffusé le 11 octobre. USA : CBS.

- *The Romanoffs*. 2018. Série télévisée. Épisode 3 « House of special purpose ». Matthew Weiner (real.). Matthey Weiner et Mary Sweeney (sc.). Diffusé le 19 octobre. USA : Amazon prime video.
- *The Romanoffs*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Bright and high circle ». Matthew Weiner (real.). Matthey Weiner et Kriss Turner (sc.). Diffusé le 22 novembre. USA : Amazon prime video.
- *The Room 104*. 2018. Série télévisée. Épisode 12 « Josie & me ». Lila Neugebauer (réal.). Lauren Budd (sc.). Diffusé le 15 décembre. USA : HBO.
- *Unbreakable Kimmy Schmidt*. 2018. Série télévisée. Épisode 1 « Kimmy is... Little girl, big city! ». Tristram Shapeero (real.). Tina Fey, Robert Carlock (créateurs) et Sam Means (sc.). Diffusé le 30 mai. USA : Netflix.
- *Will & Grace*. 2018. Série télévisée. Épisode 5 « Grace's secret ». James Burrow (real.). Suzanne Martin (sc.). Diffusé le 1er novembre. USA : NBC.
- *You*. 2018. Série télévisée. Série télévisée. Épisode 2 « The Last Nice Guy in New York ». Lee Toland Krieger (réal.). Caroline Kepnes et Sera Gamble (sc.). Diffusé le 16 septembre. USA : Lifetime et Netflix.
- *Younger*. 2018. Série télévisée. Épisode 1 « #Lizatoo ». Steven Tsuchida (réal.). Darren Star (sc.). Diffusé le 5 juin. USA : TVland.

Annexe

I. Statistiques

Statistiques entourant le harcèlement sexuel au Canada par ESG

Ces statistiques proviennent de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2016 sur les Canadiens au travail et à la maison. L'étude est élaborée par Darcy Hango et Melissa Moyser pour Statistique Canada.

- Dans l'ensemble, 19 % des femmes et 13 % des hommes ont déclaré avoir été victimes de harcèlement au travail au cours de la dernière année. Le harcèlement en milieu de travail comprend la violence verbale, les comportements humiliants, les menaces envers les personnes, la violence physique et l'attention sexuelle non désirée ou le harcèlement sexuel.
- Les femmes étaient plus susceptibles de signaler le harcèlement sexuel sur leur lieu de travail (4%) que les hommes (moins de 1%). Parmi les femmes qui ont signalé avoir été victimes de harcèlement sexuel, plus de la moitié ont été ciblées par des clients (Hango, 2018).

Statistiques entourant le harcèlement sexuel aux États-Unis en 2019 par SSH, GEH, Raliance, CALCASA, Promundo

Ces statistiques proviennent d'une enquête nationale américaine effectuée en 2019 par les organisations à but non-lucratif: SSH (Stop Street Harassment), GEH (Center on Gender Equity and Health) RALIANCE, CALCASA (California Coalition Against Sexual Assault) et Promundo (SSH, 2019).



Figure 2. – Statistiques sur le harcèlement sexuel provenant de l'organisation *Stop Street Harassment* (SSH, 2019)

Statistiques entourant les crimes sexuels aux États-Unis : RAINN

Ces statistiques proviennent de l'organisation RAINN (Rape, Abuse & Incest, National Network) qui vient en aide aux victimes d'abus sexuel aux États-Unis.

- Toutes les 73 secondes un Américain est agressé sexuellement.
- 1 femme américaine sur 6 sera victime d'une tentative ou d'un viol complet dans sa vie (14.8% complet, 2.8% tentative).
- Environ 3% des hommes américains (1/33) expérimentera une tentative ou un viol complet dans sa vie.
- 94 % des femmes violées présentent des symptômes de syndrome de stress post-traumatique (SSPT) dans les deux semaines suivant le viol.
- 30% des femmes rapportent des symptômes de SSPT 9 mois après le viol.
- 33 % des femmes violées envisagent de se suicider.
- 13% des femmes violées font une tentative de suicide.
- Environ 70 % des victimes de viol ou d'agression sexuelle vivent une détresse modérée à grave, un pourcentage plus élevé que pour tout autre crime violent.

(RAINN, 2019).

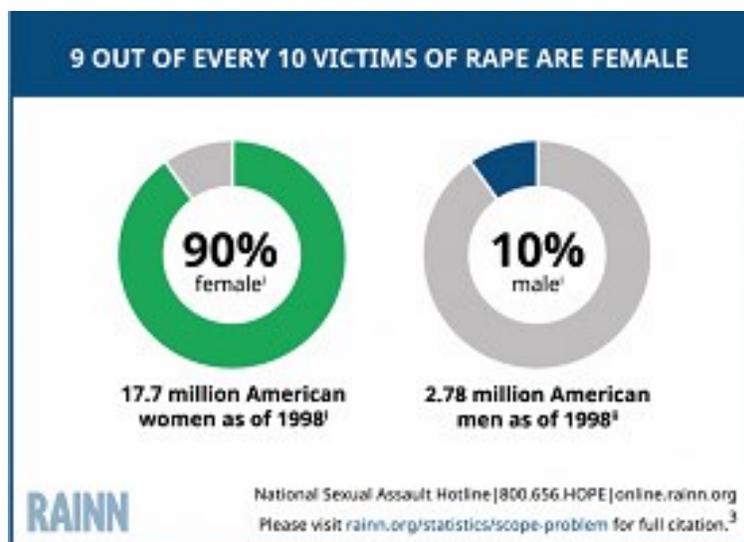


Figure 3. – Statistiques sur les agressions sexuelles provenant de l'organisation RAINN. (RAINN, 2019)

Statistiques entourant les crimes sexuels aux États-Unis : NSVRC

Ces statistiques proviennent de l'organisation NSVRC (National Sexual Violence Resource Center) qui vient en aide aux victimes d'abus sexuel aux États-Unis.

- Aux États-Unis, une femme sur trois et un homme sur six ont subi une forme quelconque de violence sexuelle par contact au cours de leur vie.
- 51,1% des femmes victimes de viol ont déclaré avoir été violées par un partenaire intime et 40,8% par une connaissance.
- 52,4% des victimes masculines déclarent avoir été violées par une connaissance et 15,1% par un étranger.
- Dans huit cas de viol sur dix, la victime connaissait l'auteur.
- Huit pour cent des viols ont lieu pendant que la victime est au travail.
- Le viol est le crime le moins signalé; 63 % des agressions sexuelles ne sont pas signalées à la police.
- La prévalence des fausses déclarations est faible - entre 2 % et 10 %. Les chercheurs ont étudié 812 signalements d'agression sexuelle entre 2000 et 2003 et ont constaté un taux de 2,1 % de fausses déclarations (NSVRC, 2018).

II. Exemples de tweets durant le #Metoo



Figure 4. – Tweet de l'actrice Evan Rachel Wood



Figure 5. – Tweet de Rituparna Chatterjee



Figure 6. – Tweet de la fondatrice du #Metoo Tarana Burke